

ACTES CURIEUX EN NORMANDIE – RÉGION DE TINCHEBRAY

(mise à jour du 26 octobre 2017)

On relève parfois dans les vieux registres des actes intéressants et des anecdotes précieuses pour l'histoire locale. Dans les actes retranscrits ci-dessous, les accents et la ponctuation ont parfois été ajoutés pour une meilleure compréhension.

Page 2: [CALVADOS](#)

Page 33: [MANCHE](#)

Page 55: [ORNE](#)

Page 104: [DES CENTENAIRES d'ANTAN](#)

Page 107: [DES PRÉNOMS CURIEUX](#)

Page 111: [RISQUES GÉNÉALOGIQUES](#)

Page 115: [D'ANCIENS SURNOMS](#)

Page 118: [EXILÉS](#)

ANNEBECQ (Calvados) – 28 février 1609

Le dernier jour dud(it) mois de febvrier aud(it) an, Pierres et Guillaume dicts Enguehard, frères, espousèrent Thommasse et Anne, filles de François Desrues, et J(e)han et Pierres d(its) Desrues, frères, fils dud(it) François, espousèrent Marguerite et Chardine, filles de André Enguehard.

BALLEROY (Calvados) – 18 juin 1714

Le lundy 18 juin 1714 a esté inhumé dans l'église de Balleroy le corps de Me Jean Niobe agé de soixante et cinq ans par moy pbre Curé de Balleroy, apres avoir reçu les Sts Sacremens necessaires a bien mourir. Presence de Jacques Baroy (?), Gabriel Eudelin et plusieurs autres.

Le Barun (?), J. Eudelin

BERNIÈRES-LE-PATRY (Calvados) – 3 décembre 1787

Le lundi trois decembre mil sept cent quatre vingt sept le corps d'Anne Roger femme de Louis Goudier laboureur, agée d'environ cinquante ans, décédée d'avant hier par accident etant tombée sur un couteau et ayant expiré sur le champ, après visite de justice, à été inhumé dans le cimetièrre par nous prêtre soussigné en presence des s(ieu)rs curés et ecclésiastiques qui ont signé.

Leherquier c. de Clerfougere, Duboscq ptre, J. Pôtel c. d. B, Letouzé prêtre

BERNIÈRES-LE-PATRY (Calvados) – 7 décembre 1812

Du sept ième jour du mois de décembre l'an mil huit cent douze,

Acte de décès de Lebaudy Germain, décédé le vingt un octobre mil huit cent dix, profession de soldat dans le 28ie d..., âgé de vingt trois ans, né à Bernière le Patry, département du Calvados, fils Guillaume Lebaudy et de Jacqueline Declais, ainsi qu'il résulte d'un certificat de son exelence le ministre ... de la guerre, daté de Paris le vingt six octobre mil huit cent douze, dument référencé (?), duquel il résulte que le dit Lebaudy Germain est décédé à l'hôpital de Salamanque, les dits jour, mois et an que dessus.

Constaté par moi François Chaventré adjoint, délégué (?) de.. le Maire de ce lieu, faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, soussigné.

F. Chaventré adj.

BERNIÈRES-LE-PATRY (Calvados) – 10 novembre 1832

Copie d'extrait mortuaire.

Du registre des deces de l'hopital militaire d'Oran (Afrique) a été extrait ce qui suit. Le sieur Taffley Francois

fusilier à la deuxième compagnie du troisième bataillon du soixante sixième régiment d'infanterie de ligne, inscrit au registre matricule sous le n° 1289 et au contrôle annuel sous le n° 122, né le 29 janvier 1809 à Bernières, canton de Vassy, département du Calvados, fils de Philippe et de Madeline Guillouet est entré au dit hôpital le vingt cinq du mois d'août de l'an 1832 et y est décédé le sept du mois de septembre de l'an 1832 par suite de fièvre intermittente.

Je soussigné, officier d'administration comptable du dit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès du dit hôpital. Fait à Oran le sept septembre 1832. Le registre ou plutôt l'extrait mortuaire est signé Galeani. Nous sous intendant militaire chargé de la police de l'hôpital d'Oran, certifions que la signature ci-dessus est celle de Monsieur Galeani officier comptable et que foi doit y être ajoutée. Fait à Oran le sept du mois de septembre mil huit cent trente deux. Signé Lamiris.

La présente copie certifiée conforme à l'extrait mortuaire par moi soussigné Maire et officier public de l'état de la commune de Bernières-le-Patry ce dix novembre mil huit cent trente deux.

Thessier.

BERNIÈRES-LE-PATRY (Calvados) – 10 avril 1860

Service des Hôpitaux militaires – Extrait mortuaire – Armée d'Algérie.

Ambulance active de la 2e division.

Nous soussigné Bert Bourdier, adjudant d'administration en premier du service des hôpitaux militaires, comptable de l'ambulance remplissant les fonctions d'officier de l'état-civil, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil fait hors du territoire français, pour le service des hôpitaux militaires, que le nommé Delalande Albert, zouave de deuxième classe au premier régiment de zouaves, quatrième bataillon, sixième compagnie, né le quinze décembre mil huit cent trente quatre à Bernières-le-Patry, canton de Vassy, département du Calvados, signalé au registre matricule sous le n° douze mil six cent soixante quinze, fils de Philippe Auguste et de feu Robbes Louise, domiciliés à Bernières-le-Patry, est décédé à l'ambulance de la deuxième division le vingt quatre octobre mil huit cent cinquante neuf à six heures de matin par suite de choléra, d'après la déclaration à nous faite le même jour par les trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé au registre avec nous.

Au camp le vingt quatre octobre mil huit cent cinquante neuf. Signé Bourdier.

Nous, sous intendant militaire chargé de la police de l'ambulance de la deuxième division, certifions que la signature ci-dessus est celle de M. Bourdier, et que foi doit y être ajoutée.

Au camp le vingt quatre octobre mil huit cent cinquante neuf.

Lenormand (?)

Pour copie, certifié conforme par nous maire de Bernières-le-Patry soussigné, le dix avril mil huit cent soixante.

M(ich)el Quillard fils

BERNIÈRES-LE-PATRY (Calvados) – 14 novembre 1865

Extrait mortuaire – commune d'Alger – Armée d'Algérie – Hôpital militaire du Dey.

Du registre du dit hôpital a été extrait ce qui suit.

Le Sr Goulhot Alexis Victor, soldat de 2e classe à la 9e section d'infirmiers militaires, n° Mle 932, né le 11 janvier 1844 à Bernières-le-Patry, canton de Vassy, département du Calvados, fils de Pierre Victor et de Marie Poline Pouclée, est entré audit hôpital le trois du mois de septembre de l'an 1865 et y est décédé le vingt-sept du mois d'octobre de l'an 1865 à sept heures du soir par suite de dysenterie.

Je soussigné, officier d'administration, comptable dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital. Le présent extrait est délivré à titre de renseignement.

Fait à Alger le vingt-sept octobre 1865.

Signé: Jegard.

Nous, sous-intendant militaire chargé de la police de l'hôpital du Dey, certifions que la signature ci-dessus est celle de M. Jegard, adjudant en premier, comptable, et que foi doit y être ajoutée.

Fait à Alger le 27 du mois d'octobre 1865

(signature illisible)

Pour copie conforme, à Bernières-le-Patry, le 14 novembre 1865.

Le maire, M(ich)el Quillard fils.

BERNIÈRES-LE-PATRY (Calvados) – 11 mai 1867

Extrait des registres de l'état civil de l'inspection des affaires indigènes des arrondissements de Tãn An et de Tãn Thanh, province de Saïgon, Cochinchine française.

L'an mil huit cent soixante-sept, le seize mars à trois heures du soir, par devant nous Santerre Robert Thierry Hugues, inspecteur des affaires indigènes, officier de l'état civil de l'inspection de Tãn An, province de Saïgon, Cochinchine française, ont comparu Louis Tanis, caporal au deuxième régiment d'infanterie de marine, âgé de vingt-un ans, dernier domicile à Paris, canton du neuvième arrondissement, département de la Seine, et Victor Paul Jourdain, soldat de première classe au deuxième régiment d'infanterie de marine, âgé de vingt-trois ans, dernier domicile à Vire, canton du dit département du Calvados, lesquels ont déclaré que Briard François Alphonse, soldat de deuxième classe à la dix-septième compagnie du deuxième régiment

d'infanterie de marine, numéro matricule onze mille sept cent soixante-cinq, dernier domicile à Bernières-le-Patry, canton de Vassy, département du Calvados, âgé de vingt deux ans, étant né le onze septembre mil huit cent quarante-quatre à Bernières-le-Patry, canton de Vassy, département du Calvados, célibataire, fils de Pierre et de Marie Louise Bertaux, domiciliés à Bernières-le-Patry, canton de Vassy, département du Calvados, est décédé à Tân Han le quatorze mars mil huit cent soixante-sept à dix heures du matin, et après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Ont signé: Tanis, Jourdain, Santerre.

Pour copie certifiée conforme, ce onze mai mil huit cent soixante-sept... le maire de Bernières-le-Patry.

M(ich)el Quillard fils

BERNIÈRES-LE-PATRY (Calvados) – 3 septembre 1873

Du rôle d'équipage de trois mâts Canadienne de Bordeaux commandé par Mr Equin Gustave et armé à Londres (Angleterre) a été extrait ce qui suit:

Cejourd'hui quatre du mois de novembre de l'an mil huit cent soixante onze, à neuf heures du matin, étant à la mer par 39° 10' latitude sud et 91° 18' longitude est, nous G. Equin, capitaine dudit navire, remplissant à bord les fonctions d'officier de l'état civil, en vertu de l'art. 86, livre I, titre II, chapitre IV du code Napoléon, en présence de Mr Bleckman Leon, deuxième capitaine, âgé de trente un ans, domicilié avant son embarquement à Hong-Kong (Chine) et de Mr Jouyaux, maître d'équipage, âgé de trente sept ans, domicilié avant son embarquement à St Brieuc, arrondissement de St Brieuc, département des Côtes-du-Nord, appelés comme témoins, déclarons et attestons après avoir constaté l'identité du cadavre, que le nommé Lecornu Edouard Eleonor, fils de Jacques Pierre et de Lenormand Virginie, né le cinq février mil huit cent trente neuf à Bernières-le-Patry, canton de Viray, département du Calvados, domicilié avant son embarquement au Havre, département de la Seine-Inférieure, enregistré sur le rôle d'équipage sous le n° 1756, en qualité de matelot, est décédé à bord du navire à huit heures du matin. En foi de quoi nous avons dressé à la suite du rôle d'équipage du dit bâtiment, le présent acte de décès qui a été signé après lecture par nous et par les sieurs. A bord, les jour, mois et an que dessus. Signé G. Equin, Leon Blekman, François Jouyaux.

Vu et certifié. Le consul général, signé illisible.

Pour expédition conforme à l'acte du décès inscrit à la suite du rôle d'équipage dudit bâtiment, laquelle a été délivrée par nous pour être remise à l'officier de l'état civil de la commune de Bernières-le-Patry, pour qu'il en fasse la transcription sur les registres conformément à l'article 87 du code Napoléon.

Paris le 14 avril 1873. Vu au M(inistère)re des affaires étrangères.

Pour le directeur chef de la Chancellerie, signé illisible.

Transcrit conformément à la loi par nous maire le trois septembre mil huit cent soixante treize.

Gautier

LE BÔ (Calvados) – 19 juillet 1868

N°10. Décès de Briard Pierre, le 19 juillet 1868.

Aujourd'hui, dix-neuf juillet mil huit cent soixante-huit, à quatre heures du soir, en la maison commune, devant nous Guerard Félix maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune du Bô, canton d'Harcourt, département du Calvados, ont comparu Edmond Julien, âgé de quarante neuf ans, directeur de filature, demeurant à Clécy, et Lormeau Auguste, âgé de quarante-six ans, journalier, demeurant au Bô, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à midi, le nommé Briard Pierre, âgé de quarante-huit ans, cultivateur, né à Bernières-le-Patry et demeurant à Clinchamps, époux de Faucher Anne-Françoise, âgée de quarante-trois ans, cultivatrice, demeurant audit Clinchamps, et fils de Briard Nicolas et de Fresnée Marie-Françoise, est décédé, dans la rivière de l'Orne, d'où ils l'ont retiré, ce dont nous nous sommes assuré; c'est pourquoi nous avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture. Le mot neuf surchargé est approuvé.

Jullien Edmond, A. Lormeau, F. V. Guerard.

N°11. Décès de Briard Ernest, le 19 juillet 1868.

Aujourd'hui, mil huit cent soixante-huit, dix-neuf juillet, à quatre heures du soir, en la maison commune, devant nous Guerard Félix, maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune du Bô, canton d'Harcourt, département du Calvados, ont comparu Edmond Julien, âgé de quarante-neuf ans, directeur de filature, demeurant à Clécy, et Lormeau Auguste, âgé de quarante-six ans, journalier, demeurant au Bô, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à midi, le nommé Briard Ernest, âgé de dix-sept ans, cultivateur, célibataire, né et demeurant à Clinchamps, fils de Briard Pierre et de Faucher Anne-Françoise, est décédé, dans la rivière de l'Orne, d'où ils l'ont retiré, ce dont nous nous sommes assuré; c'est pourquoi nous avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture.

Jullien Edmond, A. Lormeau, F. V. Guerard.

BOULON (Calvados) – 13 février 1632

Decez de Marye Durand.

Du vendredy treize jour de febvrier mil six centz trente deux Marye fille de Louys Durant et deffunt damlle Anne Osmond agee de viron dix a unze ans fut devoree et presq(ue) demy mangee p(ar) un loup noir dans une piece de terre nom(m)ee le Hommet et cessant que Pierre Lo...ey fils Francois et Luard Leger de la dame de Beuvron et le fils de Bertelot y arriverent au cry il n'en fust rien reste car il la traina encor malgre eux la largeur de trois seillons et le lendemain les restes du corps furent inhumes. Aproveuve mil six centz trente deux en gloze.

BOULON (Calvados) – 15 mars 1639

Decez de Guill(aume) Moesson

Le mardy quinze jour de mars mil six centz trente neuf Guill(aume) Moesson age de viron quarante ans

rendit l'ame a Dieu dans la Conciergerye de Caen ou il estoit emprisonne du mois d'aoust ou septembre dernier pour les tailles deues au roy de quoy il n'avoit point este collecteur. Dieu luy face pardon.

Gab. Patry

[BOULON \(Calvados\) – 12 mars 1650](#)

A la minuit d'entre douze et treize jour de mars mil six centz cinquante Alexandre Vivien age de viron vingt cinq ans rendit l'ame a Dieu sept a huit jours apres a(voir) este aquette dans le bois de lonide (?) de Boullon p(ar) certains volleurs et meurtriers qui apres l'avoir laisse pour mort luy prindrent sa bourse auquel lieu il fut vingt quatre hoeures sans estre trouve et le quatorze dud(it) mois fut inhume dans le cemetiere de Boullon p(ar) moy Gabriel Patry pbre esc(uyer), cure dud(it) lieu.

Gab. Patry

[BOULON \(Calvados\) – 4 octobre 1668](#)

Le quatre jour d'octobre mil six cent soixante et huit fut par moy sous signé Jullien Bailleul pbre curé de Boullon inhumé dans la nef de l'église de lad(ite) parroisse le corps de feu Nicollas Huet, agé d'environ vingt quatre ans, ayant esté tué le jour d'hier par accident sous une chartée de bois dolé sur le chemin de la chappelle de Thuit. P(rése)nts Jacques Louïs et Gaspar de Roquancour, tesmoins, signés au desous des presens qui ne scavent signer.

J. Bailleul, de Rocquancourt, J. Louis

[BOULON \(Calvados\) – 25 mars 1681](#)

Deceds d'une femme assasinnée.

Le mardy vingt cinq jour de mars mil six cent quatre vingt et un fut par moy sous signé Jullien Bailleul pbre curé de Boullon inhumé dans le cimetiere dud(it) lieu le corps d'une femme agée d'environ trente cinq ans par ordre de Mr le lieutenant criminel de St Silvin, laquelle fut trouvée morte et assasinnée dans les bois d'Allençon proche la chapelle du Thu.. sans qu'on peust la reconnoistre. P(rése)nts Michel Fleury et Jacques Louïs.

J. Bailleul, M. Fleury, J. Louis

[BOULON \(Calvados\) – 13 août 1702](#)

Le dimanche 13 aoust les paroissiens de Boullon n ayant fait plainte qu'il y avoit eu une grosse baterie et du sang repandu dans le cemetiere, lesd(its) paroissiens m'ont rap... en fait commun et general qu'il n'y avoit point eu de sang repandu. Ce qui m'a été attesté par lesd(its).

[BOULON \(Calvados\) – 15 janvier 1711](#)

Par arrest rendu au siege praisidial de Caen le jeudy quinze de janvier 1711, il fut ordonné que la d(am)e Le Cour, femme du s(ieu)r David de Lesraut de Bretteville, retablroit dans l'eglise de Boullon un crucifix qu'elle y avoit pris a peine de tous depens dommages et interests avec recompense du jugement.

BOULON (Calvados) – 3 novembre 1715

Aujourd'huy dimanche troisieme de novembre 1715 a l'issue de la haute messe de ce lieu par nous dite pbre Curé de la paroisse de Boulon soussigné ce sont assemblés les parroissiens en forme de commun apres les sermons par nous faites pour établir un custos dans lad(ite) paroisse a charge par le dit custos de sonner l'angelus le matin et le soir, de sonner prier (?) chanter la haute messe et les vespres, d'aider au dit s(ieu)r Curé a administrer les sacrements aux malades, ballier l'eglise dans les bonnes festes de l'année, garder dans l'eglise les dispositions (?) et arrangements ordonnez par les arrests et reglements, et generalement faire tout ce qui est du devoir et fonctions de custos, tout les quels presents faisant fort pour les absens ont nommes la personne de Michel Fleury pour faire la dicte fonction et pour le reconpenser de ses peines tous les dits parroissiens assemblez comme dessus ont promis de l'imposer seulement dans le roolle de la taille a la somme de dix sols conjointement avec les enfans tandis qu'ils demeurerent garçons et ches luy, ce qui a été accepté par le dit Michel Fleury, lequel a promis et s'est obligé de faire toutes les dittes fonctions de custos aux charges et conditions portées par le present certificat.

M. Fleury, J. Mottey, L. Huet, Baratte, ..., L. Bellanger

BURCY (Calvados) – 7 septembre 1727

Le 7 7bre 1727 a été inhumé dans le cimetiére de cette paroisse le corps de Michel Auvray fils de deffunt Richard, lequel a été écrasé sous une charrette sans qu'on ait eu le tems de luy administrer aucun sacrement. Fait en présence du clergé et du public (?) à l'issue des vêpres.

Loudier prieur Curé de Burcy

CAMPIGNY (Calvados) – 15 mai 1746

Benediction d'une portion du cimetiére

Aujourd'huy dimanche quinzieme jour de may mil sept cents quarante six, Moy soussigné Louis de Baussy, prêtre Curé de Campigny selon le pouvoir a moy donné par Monsieur l'abbé de Suhard S(ieu)r de Loucelles, Vicaire general de Monseigneur de Luynes, Evêque de Bayeux, ay fait la benediction d'une portion de terre contenant onze perches et demie environ, etant a l'orient de l'Eglise et cimetiére de lad(ite) paroisse, cedée pour faire partie dud(it) cimetiére par Mess(ir)e Exupere Jacque Louis Bauquet, seig(neu)r et premier patron dud(it) lieu, en échange de deux petites portions dud(it) cimetiére etants aux deux extremities d'iceluy, l'une contenant environ une perche vers le levant vis a vis le choeur de lad(ite) Eglise, et l'autre contenant cinq perches deux pieds etant au bas dud(it) cimetiére vers le nord et contre le chemin, le tout fait par deliberation et consentement des parroissiens resté aux archives de l'Evêché, et selon la permission de Mondit Seigneur l'Evêque représenté par led(it) S(ieu)r Abbé de Loucelles, dattée du vingt deux de juin mil sept cents quarante trois; le mur qui est au nord jusque contre le chemin et le fossé qui est au levant lesquels led(it) Seig(neu)r de Campigny a fait construire en mil sept cents quarante quatre pour fermer le cimetiére, doivent estre entretenus par luy même ainsy qu'il est porté par lad(ite) deliberation ou consentement. Lad(ite) benediction faite par moy, presence du S(ieu)r Robert Jacque Perree aussy Curé, Jean Audierne, Guillaume Hebert, Jacque Letourneur et plusieurs autres parroissiens qui y ont assisté.

Louis de Baussy, J. Audierne, R. Perrée, G. Hebert

CHAMP-DU-BOULT (Calvados) – 28 décembre 1762

Ce vingt huitieme jour de decembre 1762 je transcrit le present extrait ainsi quil suit.

Extrait du registre des sepultures de leglise royalle et paroissiale de St Louis de Versailles, diocese de Paris, pour lannée mil sept cent soixante deux.

Lan mil sept cent soixante deux le trente septembre, Pierre Mauduit, sourd et muet, domestique chez Mr le duc de la Vauguyon, decedé d'hier agé d'environ trente six ans, a été inhumé dans le cemttiere de cette paroisse par nous soussigné p(rê)tre de la Congregation de la mission faisant les fonctions curialles, en presences de Jean Baptiste Le Franc, garçon de la chambre de Monseigneur le duc de Berry et de Pierre Masse M(aît)re d'hotel de Mr le duc de la Vauguyon qui ont signés avec nous et ont signés la minute avec Mr Dupart p(rê)tre.

Nous soussigné p(rê)tre de la Congrégation de la mission, faisant les fonctions curialles en leglise royalle et paroissiale de St Louis de Versailles, depositaire des registres de la meme Eglise: Certiffions le present extrait veritable et conforme a loriginal: a Versailles le dix huitieme jour du mois de decembre 1762, et est signé L. Dardau prêtre avec paraphe.

Vauvert, vicaire du Champ du Boul.

LA CHAPELLE-ENGERBOLD (Calvados) – 11 janvier 1637

Le unze(iem)e jour de janvier mil six centz trente sept fut inhume Estienne Breart de la parro(iss)e de Proucy en n(ot)re cimetièrre estant mort a a la taverne du bourg de la Chappelle.

LA CHAPELLE-ENGERBOLD (Calvados) – 28 juin 1670

Le sabmedy vingt huit jour de juin MVIC soixante & dix a esté inhumé par moy curé dans le cymetièrre dud(it) lieu le corps de Guillaume Laurence Me macon de la paroisse du Champ du Bout lequel estoit demeuré malade revenant de Paris en sa maison & decedé en la maison du sieur d'Entrepont hostelier au passage du Pont Escoulant de ma paroisse & decedé apres avoir receu les sacrements de penitence & saint viatique avec grande resignation a la volonté de Dieu, presence de Robert Lioult & Guillaume Le Gouis voisins & amis dud(it) deffunct.

Rb. Liould, Legouix

CONDÉ-SUR-NOIREAU (Calvados) – 7 juin 1779

Le lundi sept juin 1779 a été baptisé par nous vicaire soussigné Charles François, qui paroît né ce jour, a été trouvé attaché dans un panier à la porte de la sacristie de l'eglise St Sauveur par Anne On., femme de Pierre Tranchant de cette paroisse, a été nommé par Charles Renault assisté de Françoise Tranchant, parrain et marreine avec nous soussignés et marque, et pour distinguer ledit enfant lui a été donné le surnom de La

Rencontre.

Inhumé le 8 juin 1779.

COULONCES (Calvados) – 10 novembre 1695

Nous sous signez curé de la paroisse de Coulonces avons batisé aujourd'huy dix de novembre MVI quatre vingt quinze un petit maure appartenant a Mad. la marquise de Barville, agé d'environ neuf a dix ans, présenté a leglise et nommé Louis par messire Louis de Romé chevallier seigneur de Vernouillet La Fontaine Romé et autres lieux con(seill)er du roy en ses conseils & president a mortier au parlement de Rouen, assisté de noble dame Anne Angelique de Morel espouze de Mons(ieu)r de la Vincendiere.

De Romé, Anne Angelique de Morel

CURCY (Calvados) – 12 juillet 1661

Relevailles de Martine Le Court.

Le mardy douze juillet 1661 je dit la Messe et la purifica(ti)on pour Martine Le Court a cause d'une couche precipitée ... s'est ele.. d'un enfant conceu hors le mariage des oeuvres de Geffroy de Louriere du pais du Meine. P(rese)nts Pierre Lecouveur? et Ph(ilip)es Patry tesm(oins).

LE DÉSERT (Calvados) – 10 octobre 1745

Le dimanche dixieme d'octobre mil sept cent quarante cinq ont été inhumés les ossements de Noel Huard agé de soisante quinze ans, le restant du corps incendié par l'incendie de sa maison arrivé le neuf dud(it) mois dans le cemetiere de cette paroisse par nous Robert Auvray ptre curé du Dezert aux presence de messieurs Laisne et Rouyer ptres et plusieurs autres qui ont signé avec nous.

G. Laisné, G. Rouyer, Duchemin, Auvray, P. Rouyer

ESTRY (Calvados) – 4 décembre 1639

Le quatre iesme de decembre en trente neuf fut tué Nicollas Eudine par les soldats de Gacion et fut innume le sixiesme au cimetiere d'Estry.

ESTRY (Calvados) – 1 décembre 1645

Le premier jour de decembre en quarante cinq deceda Lucas Virey en se levant de son licit.

ESTRY (Calvados) – 22 février 1652

Le vingt deux iesme jour de febvrier mil six centz cinquante et deux deceda Ysaac Lair Pont Alierre d'une hydropisie et fut inhume soubz le gros if dedans un coffre de careau.

[ESTRY \(Calvados\) – 27 janvier 1674](#)

Le vingt sept(ieme) jour dud(it) mois et an fut inhume Gilles Lair fils Noel sous le grand if et mis sous la pierre qui y est.

[FRESNEY-LE-VIEUX \(Calvados\) – 16 février 1640](#)

Le seze jour de febvrier mil six centz quarante a este par moy susd(it) cure inhume en le semetiere de lad(ite) paroesse le corps de Pierres Fernand pauvre espagnol mandiant de la ville de Paris en Espagne, age de viron trente ans ainsy q(ue) ma ateste son co(m)pagnon qui s'appelle Jean Boume (?) de Portugal. Presens Jaques Le Dru, J(ean) Piveux (?), damoiselles Fransoisse et Isabeau de Baudouin, Magdelene de Chennevieres, Anne et Ambroisse Pigache et autres th(esmoin)s.

Guillouet 1640

[FRESNEY-LE-VIEUX \(Calvados\) – 9 septembre 1650](#)

Le neuf jour de septembre mil six centz cinquante a este par moy susd(it) cure inhume le corps de Jacques de la Marche fils de Jean et de Marie Clinquante, age de viron dix huit mois, dans l'eglise de lad(ite) paroesse, de la compagnie du capitaine la Gren, capitaine des Egiptiens.

Guillouet 1650

[LA GRAVERIE \(Calvados\) – 20 septembre 1747](#)

Inh de l'enfant d'un Suisse

Le mercredy vingt septembre mil sept cent quarante sept le corps d'un enfant d'un Suisse qui etoit en garnison a Vire, et avoit ete mis a nourice dans cette parroisse et dont nous n'avons pu scavoir le nom a été inhume par moy curé soussigné presence de Mr Daniel André Maubent et Nicolas Vasnier custos.

L. Le Normand, Maubent, N. Vasnier

[LANDELLES \(Calvados\) – 17 mars 1605](#)

Le dix septiesme jour de mars aud(it) an J(e)han Vivier deceda par la violence d'une piece de boys et fut inhume led(it) jour apres l'inhumation duquel sa femme mist la clef bourse et ceinture sur la tombe et monument dud(it) deffunct declarant quelle renoncoyt aux biens meubles de son mary p(rese)ntz M(aistr)es Thomas Challes Guill(aum)e Besnehard pbres Guill(aum)e Mauger et Thomas Vivier tesm(oins).

LANDELLES (Calvados) – 24 mars 1624

Le vingt quatrieme jour de mars aud(it) an mil six centz vingt quatre, Raul, Richard, Laurent et Collas de Saint Martin, freres, me firent dire et declarer au prosne de la grande messe qu'ilz renoncent aux biens meubles et heritages de deffunct J(e)han Martin leur pere, hors mins et reserve ce que le roy n(ot)re sire leur donne par la coustume, es p(re)se)nces de Mes Thomas Challes et P(ier)re Deslandes p(rê)tres.

LANDELLES (Calvados) – 18 mars 1628

J(e)han Poulain bourgeois de Coustances fut inhumé et enterre lequel estoit venu pour evacuer la peste au bourg de Landelles et mourut en la maison de P(ier)re Durand et sendormit devant le feu et fut brulé tellem(en)t quil en mourut et fut enterre catholiquem(en)t au cemetiere dud(it) lieu et lenterrement fet p(ar) le cure p(re)se)nce des p(rê)tres et chapelains dud(it) lieu, le dix huicti(em)e jour de mars lan mil six centz vingt huit.

LANDELLES (Calvados) – 1633

En marge des inhumations en cette année de peste, le prêtre a numéroté les 66 décès dus à cette maladie.

LASSY (Calvados) – 25 octobre 1608

Le semedy XXVesme jour dud(it) moys Francoys Bonvoisin fils Robert deceda par inardvertense de sa mere, laquelle fut envoyee au penitencier de monsieur de Bayeux aveq son mary et fut inhumé au cymetyere dud(it) lieu de Lacy.

LASSY (Calvados) – 13 mai 1610

La mort du roy

Le jeudy treze ieme jour dud(it) moys de may 1610 la royenne fut couronnee et le vendredy quatorze ieme dud(it) moys le roy fut tué meutry et occis, viron quatre heures de soir, par ung asasin engoulesme, et le lendemain quinze ieme jour dud(it) moys le dauphin fut par les princes este et recongneu pour roy.

LASSY (Calvados) – 12 avril 1617

Led(it) jour et an Pierre Jullienne entrepris le voyage de Rome.

LASSY (Calvados) – 10 décembre 1633

Le vendredy dix(iem)e jour dud(it) mois Christine Charle, fille de Jean Charle, egyptien, a este baptizee et nommee par Christine de la Rocq(ue) dame de Lacy, en la c(om)pagnie de noble homme Charle de la Mariouze, sieur de Sainte Honorine.

LASSY (Calvados) – après des actes de février 1657 et 1658

Mémoire de ceux qui donnent du bois pour ayder a faire reb.. la grange dismesresse de Lacy la.. fut bruslee en le feu prins par un coup de fusil tire sur la couverture sur des pigeons par Me Nicoll(as) Bonvoisin pbre a p(rese)nt Curé de Lacy lequel pour lors estudien a Caen.

Et premierement

Me Jean Mallouin pbre, un .. Me Nicoll(as) Auvray pbre, un. Nicoll(as) Besongnet le Buisson, un. Francois Chappes, un. Regnaut et Thomas Larcher, un. Jacques Cuiwet, un. Jacques Pelcerf, un. François Bonvoisin souz le bois, un. Me Michel Bissey pbre, un. Regnaut Bissey, un. Laurens Lemoisson, un. Guill(aume) Leboucher, un. Charles Bissey, mareschal, un. Michel Guerard, un. La.. Jacques Guerard le Couldray, un. Jacques Bissiey fil(s) Jean, un. Estienne Halley Villierie, un. Jean Bissey fils(s) Jacques, un. François Guerard Rainneville, un. Noel Bristout, un. Pierre Madellainne, un. Michel Jullienne Cavee, un. Jean Maris d.. .. Mariette, un. Phillipe Bissey, un. Me Andrey Lausney, un. Collas Bissay Herviere, un.

Autre memoire de ceux qui presterent du gliu pour couvrir lad(ite) grange.

Guillaume Morel, deux cents. Me Michel Bissey, un cent. Pierre Coisdier, cinq(uan)te. François Cornu, soixante .. Jean Douillet la Croix, soixante et q.. Phillipes Bissey, quatre v.. Pierre Larcher, cinquante. Robert Auvray, quarante.

Collation faite sur les originaux, dont les coppies sont cy devant transcriptes, a moy mises entre mes mains par Me Nicoll(as) Bonvoisin, pbre, Curé de Lacy, et par Me ... Mallouin, pbre, vicaire, lequel estoit demeuré saisy dud(it) registre comme ayant fait les fonctions de vicaire en la parr(oisse) de Lacy du vivant de feu Me Nicoll(as) Bonvoisin, pbre, Cure dud(it) lieu, aux fins d'estre par ... contremarqué en chacun feullet .. les contestations des parties ce que j'ay fait et icelluy rendu aud(it) S(ieu)r Curé de Lacy ... que .. en est plus amplement faite par certain accord passe en ce tabellionage le premier jour de aoust l'an mil six cent soixante et trois, y recour en faisant laq(uel)les contremarque j'ay raceully le p(rese)nt sur lesd(its) originaux pour s'en servir par moy Robert Auvray, tabell(ion) roial au siege de Vassy ce jour de aoust MDC soixante et trois, en consideration de quoy j'ai signe le p(rese)nt.

Auvray

LASSY (Calvados) – 12 septembre 1685

Le douze dud(it) mois Jeanne des Landes femme de Denis Eudine de la parroisse d'Estry decedée chez George Heroult ou elle avoit este apportée dans sa maladie d'un cancer du consentement dud(it) Eudine son mary pour estre gouvernée et soignée par Jeanne Larcher femme dud(it) Heroult et niepce delad(ite) des Landes a este inhumée dans le cemetiere de ce lieu p(rese)nce dud(it) Georges Heroult, Nicolas Legregois et Pierre Michelle, lesquels ont assiste au convoy et ont signe.

G. Heroult, le merc dud(it) Nicollas Legregois.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 7 septembre 1641

Le septiesme jour dud(it) mois de septembre aud(it) an 1641 Andre Barbot et Anne Houel sa femme ont en la com(munio)n de n(ot)re mere Ste Eglise rendu leurs ames a Dieu apres ad(voi)r receu le St Sacremens de penitence desq(ue)l(s) les corps sont inhumés dedans le coemetiere & le jo(ur) precedent Marie Fremont mere en loy dud(it) Barbot apres ad(voi)r aussy receu le sacrem(ent) de penitence a rendu aussy son ame a Dieu par l'accident du feu, estans affliges tous trois de la maladie de contagion. Le corps de laq(ue)lle Fremont est demeuré dans sa maison consommée totallem(ent) par le feu.

En marge est écrit: coppie a Margueritte Barbot f(emm)e de Guill(aume) Basin de la Lande ce XVe avril 1662. Delivre une coppie a Jude Barbot de St Martin de Chaulieu.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 13 novembre 1689

Aujourd'huy tresième jour de novembre 1689 deux cloches destinées pour servir dans l'église de la paroisse de Maisoncelles ont été bénites et baptisées par noble homme Pierre de St Germain, pbre, Curé de la paroisse d'Athys, et nommées scavoir la première Anne par noble dame Anne de Rihouey, assistée de Jacque de Perthou, escuier, seigneur d'Yvrande et de Maisoncelles, son époux. La seconde Jacqueline par damoiselle Jacqueline Huillard, femme du S(ieu)r de Launay Castel, assistée de dom Julian de St Germain, pbre, prieur Curé de lad(ite) paroisse de Maisoncelles. Présence d... Approuvé en glose son époux.

Anne de Rihouey, Jacque de Pertou, Jaqueline Huillard, J. de St Germain, P. de St Germain

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 3 février 1705

Le mardy trois jour de febvrier aud(it) an par moy pbre vicaire sousigné a esté inhumé dans la chapelle du Rosaire de ce lieu le corps de Charlotte Houel maitresse d'ecole de ... par(oiss)e aagée de viron trente deux ans, decedé du jour d'hier en la foy et ce ... des fidelles. Ce fait aux p(re)snce de M... de la Motte pbre, Guill(aum)e Houel, Jacque Vautier, Jacque Lenormand et autres tesm(oins), les droits de la fosse deubs.

Delamotte, Jacque Vautier, G. Houel, Duguay pretre gratis, J. Lenormand.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 24 février 1705

Le vingt quatriesme jour dud(it) mois et an par moy pbre vicaire sousigne a este baptisé un fils né de la nuit precedente du mariage de Jacques Le Normand le Costil et de Elisabet Dubourg son epouse, qui a este nommé Adrian par nous susd(it) vicaire asisté de Marie Houel maitresse d'ecole de cette par(oiss)e, parain et maraine signés so... le p(re)nt suivant ... led(it) enfant desja ondoyé par Jeanne Amand ayant servy de sage femme a la reception dud(it) enfant.

Duguay pbre vic(aire), Marie Hoüel, la marque de lad(ite) Jeanne Amand

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 6 décembre 1717

Le lundy six(ièm)e de decembre aud(it) an jour St Nicolas sur les trois heures après midy le tonnerre tomba malheureusement sur la tour de l'église de ceste paroisse qui brisa toute la couverture du clocher, des la que la charpente emporta les carreaux de la sablière d'une des oüis de la tour qu'il rompit en plusieurs morceaux, cassa les planchers et passa au travers du plafond de la Chapelle du rosaire, perça et ébranla la voutte de la

grande ouverture de la vitre (?), cassa les tableaux de la Chapelle, un autre foudre tomba sur l'église qui la découvrit vis à vis de lad(ite) tour, descendit par sur la vitre de la petite porte qu'il cassa et en ressortant déplaça les jambages et cassa le seuil toutes les vitres de lad(ite) église et des Chapelles furent brisées, et en suite les deux foudres se divisèrent en quatre parties qui s'en allèrent passer par tous les quatres echaliers du cimetièrè. En foy de quoy j'ay dressé le présent pour s'en ressouvenir à l'avenir co(mm)e d'un accident qui coustera plus de deux cents écus.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 23 février 1718

Ledit jour vingt troisième du présent mois ont estés baptiséz un fils et deux filles nées du mesme jour et sorties du mariage de Gilles Hoüel et de Margueritte Le Normand son épouze, lequel fils a esté nommé Jacques par Jacques Duhamel assisté de Jeanne Amand sa mère. L'autre fille Jeanne par Jeanne Le Normand, assistée de Tho(m)as Guillouet, et la troisième nommée Marie par Marie Hoüel assistée de Gervais Hoüel, parains et maraines. Signez et marquez sur le présent suivant l'ordre, signez T. Guillouët, Anne Hamel, Adrian Duguay, pbre vic., et ensuite est la marque de Jean Amand, Jeanne Le Normand et de Gervais Hoüel et de Marie Hoüel.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 22 décembre 1740

Le vingt deuxième jour de décembre 1740 c'est présenté Marguerite Guillouet, fille de défunt Thomas Guillouet, laquelle nous a déclaré être grosse de sept mois des œuvres d'un passant. La ditte déclaration faiste en présence de Jean et François Salles, lesquels ont signés avec nous et la ditte Guillouet.

Salles, Salles, Cantepis, La marque de Marguerite Guillouet

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 14 mars 1746

Le quatorze jour de mars 1746 a été inhumée dans le cimetièrè de Maisonselle par moy prier Curé sousigné, le corps d'Anne Brouard originaire de la paroisse de Beaumenil antienne maitresse de l'ecolle des filles de de la paroisse de Maisonselle agée de soixante deux ans environ la ditte inhumation faiste en presence de Me Pierre Cantepis vicaire de la ditte paroisse, et Francois Jamet laboureur de la paroisse de Maisonselles lesquels ont signés avec moy.

Francois Jamet, P. Cantepis vic., Pollin Prieur de Maisonselle

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – novembre 1753

Ce lundi dix neuf(ièm)e jour du mois de novembre mil sept cens cinquante trois après la publication des bans de futur mariage entre Jacques Garnier, fils feu François et de Jeanne Le Tirand, laboureur, de la paroisse de Calligni, et Marie Jeanne Le Vergeois, fille de feu Vincent et de Marie Anger, drapier foulon, de cette paroisse, faite au prône de la messe paroissiale le dix huit(ièm)e, le dix neuf(ièm)e et le vingt(ièm)e dimanche après la pentecôte tant en cette église qu'en celle de Caligni sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ou opposition, ainsi qu'il nous a paru par le certificat du S(ieu)r vicaire de Caligni en date du onze de ce mois, signé Le Cois, je soussigné

Le présent acte commencé doit être regardé nul parce que nous avons appris sur les neuf à dix heures du

matin de ce même jour, moment convenu pour la célébration du mariage entre les parties ci-dessus, les fiançailles étant célébrées le vendredi précédent seize du même mois, que le dit Jacques Garnier avoit été trouvé noyé avec son cheval au village du Pont au Retour dans la rivierre qui sépare Roullours et Maisonselle, dans laquelle rivierre il tomba le jour précédent environ sur les six heures du soir dans le tems que la pluie tomboit en abondance, et que les eaux étoient fort grosses, comme acte ci après en fera mention, en foy de quoy nous avons signés Jean B(aptis)te Michel Pollin, prieur curé dudit Maisonselle, Gilles Le Vergeois vicaire, avec Jean Sales Sansonnière, Françoise Marie Madeline son épouse, Guillaume Sales, custos de cette paroisse, et Marie Anfray de la paroisse du Grand Truttemer, témoins, qui ont assistés aux fiançailles. Un mot rayé nul, approuvé novembre en glose.

J. Salles, Pollin prieur de Maisonselle, G. Leverageois vicaire, La marque de Marie Anfray, Françoise Maris Madeline, G. Salles

Inhuma(ti)on de Jacques Garnier

L'an mil sept cens cinquante trois le vingt(ièm)e jour du mois de novembre, le corps de Jacques Garnier fils feu François, laboureur de la paroisse de Caligni, qu'on a trouvé noyé le jour précédent au village du Pont au Retour dans la rivierre qui sépare la paroisse de Maisonselle d'avec celle de Roullours, où il étoit tombé le soir précédent en venant de sa paroisse en celle dud(it) Maisonselle pour contracter mariage, auquel sacrement il s'étoit préparé le matin avant son départ par la réception du sacrement de l'eucharistie comme nous l'a assuré le sieur vicaire de Caligni par une lettre qu'on a trouvé dans la valise dud(it) défunt, après la descente et la permission du juge de Tinchebray, a été inhumé dans cette église par moy prieur soussigné en présence de M(aî)tres Thomas Anger, p(rê)tre, Gilles Le Vergeois, vicaire, et Jean Sales Sansonnière. G. Leverageois vicaire, Salles, Pollin prieur de Maisonselle, Anger

[MAISONCELLES-LA-JOURDAN \(Calvados\) – 31 décembre 1758](#)

Nous soussigné sous prieur du Couvent et hôpital de la Charité de Saint Louis de Poitiers, certifions à qui il appartiendra que le nommé Jean B(aptis)te Bazin, fondateur de cuillères d'étain, âgé de quatorze ans, natif de la paroisse de Maisonselles-la-Jourdan, diocèse de Bayeux, fils de défunt Jean, et de vivante Anne Lenormand, ses père et mère, est décédé en notre hôpital le premier septembre, muni des sacremens de notre mère la sainte Eglise. En foi de quoi nous avons apposé le sceau dud(it) hôpital. Fait à Poitiers le deux(ièm)e septembre mil sept cens cinquante huit, signé Jérôme Simonneau avec paraphe. Nous Pierre Constant, chevalier, seigneur de la Fouiassière, conseiller du Roy, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial à Poitiers, certifions que le seing apposé de l'autre part est la signature ordinaire du S(ieu)r Jérôme Simonneau, frère de la Charité, et que foi doit y être ajoutée. En foi de quoi nous avons délivré le présent pour valloir et servir. Donné à Poitiers en notre hôtel le trois septembre mil sept cens cinquante huit. Signé Constant avec paraphe.

Nous soussigné prêtre vicaire de la paroisse de Maisonselles certifions avoir copié le présent extrait mot à mot sans y avoir rien augmenté ni diminué, en foi de quoi nous avons signé le dernier jour de décembre mil sept cens cinquante huit.

G. Leverageois vicaire

[MAISONCELLES-LA-JOURDAN \(Calvados\) – 11 mars 1759](#)

L'an mil sept cens cinquante neuf, l'onz(iem)e jour du mois de mars le corps d'un homme insensé qui nous à

dit s'appeller Jean B(aptis)te Joseph Morel de la ville de Vire decedé d'hier en cette paroisse chez Jacques Leloutre ou il etoit tombé malade en mandiant son pain, âgé de soixante cinq ans environ, à été inhumé dans le cimettierre, en presence de Charles Francois Leverageois, vicaire, et Jean Leverageois prêtre temoins signés.

G. Leverageois vicaire, C. Leverageois vicaire, M. Fetu.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 16 mai 1828

Les registres d'état-civil contiennent les actes de décès de huit personnes, foudroyées le jeudi 15 mai 1828 à 10 heures et quart dans l'église paroissiale. Il s'agit de François Germain Vautier, 71 ans, laboureur, Marie Jeanne Françoise Lemonnier, 40 ans, Marie Anne Gabrielle Mauduit, 43 ans, Marie Jeanne Amand, 33 ans, Marie Jeanne Catherine Legueult, 36 ans, Charles Augustin Viel de Maisoncelles, 58 ans, écuyer, chef d'escadron, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, maire (décédé à 18 heures), Victoire Julie Emmée Lemonnier, 40 ans, Marie Françoise Jacqueline Vincent, 60 ans.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Calvados) – 19 novembre 1885

Aujourd'hui dix neuf novembre mil huit cent quatre vingt cinq à huit heures du matin, à la mairie devant nous Quérueu Victor, Maire, faisant les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune de Maisoncelle la Jourdan, canton et arrondissement de Vire, département du Calvados, a comparu T. X. F. Jules, contre-maître de filature, âgé de trente quatre ans, domicilié à Maisoncelle, lequel nous a déclaré que hier à onze heures du soir, Picard Marie Désirée son épouse (1), occupée au ménage, est accouchée en son domicile dans cette commune, hameau du Pont aux Retours, d'un enfant de sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jules Louis.

Les dites déclaration et présentation ci dessus ont été faites en présence de Auvray Louis Victor, instituteur, âgé de trente huit ans, et de Busnel Auguste, débitant, âgé de vingt neuf, domicilié tous les deux à Maisoncelle, et ont le père et les témoins signé avec nous après lecture. (1) âgée de trente ans, renvoi de quatre mots, approuvé bons.

Auvray, A. Bunel, Jules T.X.F., V. Queruel

LE MESNIL-ROBERT (Calvados) – 29 juillet 1687

Le 29 juillet 1687 Me Charles Le Court, s(ieu)r du Bouillon, fameux avocat à Vire, mon cousin germain, fut inhumé dans le cœur de l'église Notre-Dame à Vire au regret de toute la ville et de la parentelle.

LE MESNIL-ROBERT (Calvados) – 19 septembre 1709

Le dix neufviesme de septembre a este benite la petite cloche ... augmentée et vendue la plus grosse 327 # nommée Anne par Etienne de Torquetil Er Seigneur et patron du Reculé lieutenant general civil et criminel au bailliage de Vire et par noble dame Anne Bertrande Lambert son epouze.

LE MESNIL-ROBERT (Calvados) – 1716

Nous soubsigné Thomas Francois Lanon Prestre Curé du Menirobert veu le refus qu'a fait plusieurs fois Robert Bouchard cy devant Custos d'en faire les fonctions, son éloignement de l'Eglise et l'incapacité de nous aider et servir tant a faire l'Office divin qu'a l'administration des Sacrements ce qui nous est necessaire n'ayant point de Clercs avons choisy et admis a faire lesdites fonctions Gille de la Haye fils de François et de Colasse Lemelorel sachant lire et ecrire, capable d'y apprendre aux enfans de la par(oisse) et de nous servir dans les fonctions de notre devoir, sur l'asser... qu'il nous a donnée et en tel cas requise et l'eprenne (?) que nous faisons depuis près d'un an de la diligence a tenir toutes choses propres et en estat dans Notre Eglise, l'autorisant a percevoir ses emoluments et retributions ordinaires attachées a lad(ite) place consentons que notre present pourvoy et nomination lui serve de titre pour jouir desdits emoluments, profits et exemptions raisonnables et de droit, le tout conformement a l'Arrest du Parlement donné pour cet effet le trentiesme de juin mille six cent quatre vingt dix huit en forme de Reglement pour toutes les paroisses ou il n'y a qu'un sacristin ou Clerc de l'erme (?) esperant au reste que nos paroissiens et habitans voudront bien faire jouir led(it) de la Haye des droits attachés a la place de Custos et accepteront volontiers le choix que nous avons fait de sa personne. Fait ce vingt huitiesme jour de decembre mil sept cent seize.

T. F. Lanon

LE MESNIL-ROBERT (Calvados) – 23 juillet 1718

Le samedi vingt troisesme juillet mil sept cent dix huit sur les quatre heures du matin nous soubsigné Curé du Menirobert avons esté avertis par Jean de la Haye, Louis Hubin de cette par(oisse), Anne Mauduit de Campagnole, Julien Duval de la par(oisse) de Viessoui qu'il se trouvoit un enfant d'environ deux a trois mois dans le portail de notre Eglise lequel en presence de Pierre Tourgis, et Anne Brochet femme de Bertrand Tourgis de cette par(oisse), Gille de la Haye dud(it) lieu, Jean de la Haye et Renée Tourgis de Campagnole ayant este developé s'est trouvé estre un garçon sans que personne ait dit en connoistre le pere ni la mere. Ledit enfant nous ayant esté aporté par Cecile Vaudri proche voisine le dimanche 24 ensuivant a esté par nous baptisé sous condition et nommé Gille par Gille de la Haye assisté de Susanne Brochet signés avec les denommés cy dessus.

Jean de la Haye, le merc de Louis Hubin, le merc de Jean de la Haye, G. de la Haye, F. Grimoult, le merc de Renée Tourgis, P. Tourgis, le merc d'Anne Brochet, le merc d'Anne Mauduit, le merc de Julien Duval.

Led(it) enfant âgé d'un mois apres information faite par moy soubsigné Curé du Menirobert s'est trouvé avoir esté baptisé a Montbertrand au nom de Jean Fumée de Vire mary de Jeanne Deslandes mere dud(it) enfant laquelle a repris son enfant en la presence de Louis Lepelletier et Jean de la Haye du Menirobert.

T. F. Lanon, Jean Delahaye, le merc de lad(ite) Jeanne Deslandes, Louis Lepeltier

LE MESNIL-ROBERT (Calvados) – 29 novembre 1719

Le vingt neuf(iem)e novembre 1719. Me Bertrand Grimoult pbre Curé de la Boissiere pres Monfort l'Amaury mourut en sa Cure et fut inhumé le lendemain.

LE MESNIL-ROBERT (Calvados) – 14 mars 1725

Le quatorziesme mars mil sept cent vingt cinq, Jean Bouchard fils de Robert âgé d'environ dix huit ans mort le treiziesme sur les deux heures après midy d'une chute violente d'un chesne sans qu'on ait eû le temps de lui

administrer les sacrements a esté inhumé par moy Curé du Menirobert sousigné après avoir obtenu permission de faire la levée du corps du Sr Baillif haut justicier et procureur fiscal led(it) jour d'hier treize de ce mois, led(it) Bouchard m'estant d'ailleurs connû avoir vescu en bon chretien et satisfait a ses devoirs. P(rese)nts Me Pierre Leloutre pbre de Campagnole et Me Michel François Lanon diacre.

T. F. Lanon, P. Leloutre, M. F. Lanon

MONTCHAMP (Calvados) – 29 juin 1739

Le vingt neuf juin mil sept cents trente neuf nous ... Baptiste Avenel prestre vicquaire de la paroisse de Monchamps avons baptisé trois fille née d'hier du legitime mariage de Jacque des Rotours escuyer sieur des Bonfaits et de dame Franscoise du Moulinet doncq la premiere a esté nommée Anne Henriette Bertinne par noble damoiselle Anne Bertinne du Chastel de la Variniere et messire Henry Franscois du Rozel escuyer sieur des Bonfaits et autre lieux la seconde a esté nommée Angelicque Charlotte par le ditte damoiselle de la Varingniere et messire Charle Loüis Alexandre de Sainte Marie escuier Sieur de la Huderie et de Courteille et la troisieme a esté nommée Marie Franscoise par noble damoiselle Anne Jeanne Franscoise de Percy de Tilly et le susdit Sieur du Rozel des Bonfait qui ont signé avec nous au registre et au dessous est escrit Anne du Chastel Marie de Percy Charle Alexandre de Sainte Marie Henry du Rozel avec paraphe signé Avenel vicquaire avec paraphe.

MONTCHAUVET (Calvados) – 29 mai 1660

Le samedi 29e may aud(it) an Nicollas Veniard de St Jean le Blanc demeurant à Montchauvet rendit son ame à Dieu apres a(voir) esté confessé en mon absence par Me Raguenele pbre de lad(ite) parr(oisse) de St J(ean) le Blanc et ariva la mort dud(it) Veniard pour avoir esté mordu p(ar) un chien enragé viron trois mois auparavant touteffois avant que mourir ne fist aucun mal à personne et ne fut point lié et fut reporté en lad(ite) parr(oisse) de St J(ean) le Blanc et inhumé dans le cymetiere du lieu.

MONTCHAUVET (Calvados) – 18 août 1660

Le dix huit jour d'aoust aud(it) an Collasse Monstier femme en seconde nopce de Guill(aume) Robert de la Caceoise fut inhumee dans le cymetiere de Montchauvet ayant esté rapportée malade du Bessin et estant dans un continuel assopissement sans pouvoir se confesser neantmoins excitée par plusieurs et diverses fois et ayant demandé pardon a Dieu receu le st benefice d'absolution par moy Curé de lad(ite) parr(oisse).

MONTCHAUVET (Calvados) – 3 juin 1674

Du dimanche 3e juin 1674

Colasse fille naturelle de feu Charles Dufey agée de quatre vingts ans et pl(u)s gardant? vendredy dernier le bestiaux de sa fille Margueritte dans la Valée de Druance? entre les boys du Parc Huet et boys de la Ferriere fut attaquée d'un loup qu'on croit enragé leq(ue)l l'estrangla, apres luy avoir mangé partye? la teste, néz, aureilles et autres partyes de son corps, a esté par nous led(it) jour inhumée dans le cymetiere de lad(ite) parr(oisse). Presents Noel Desmaisons, jendre de lad(ite) Collasse, ses filles et autres, Me Jacque? Renouf? p(re)tre, Jen Baptiste Rob(e)rt.

Le merc dud(it) Noel Desmaisons, Roger, Renouf, Robert, Basset.

PIERRES (Calvados) – 19 juillet 1640

Le jeudy dix neuf jour de juillet 1640 en l'eglise de Pierres par Jean Aubert pbre furent espouzes Guillaume Villeroy fils Jean et Collasse Le Petit de la paroisse de Praisles suivant latesta(ti)on des bans du sieur curé de Praisles demeurée par devers led(it) Aubert leq(ue)l dist et celebra la messe des espouzailles et leur donna la benediction accoustumée co(mm)e aussi en pareil la benediction du licit.

PLUMETOT (Calvados) – 7 septembre 1715

Le samedi sept(ièm)e jour de septembre mil sept cents quinze, Eve Desjardins de Saint Martin de la paroisse d'Aty proche Condé sur Noireau, diocese de Bayeux, aagée de trente et un an, a fait abjuration de l'heresie de Calvin et a fait profession de la foy Catholique Apostolique et Romaine dans l'Eglise de saint Samson de Plumetot ou elle reside depuis un certain temps pendant lequel elle a demandé a se faire instruire, apres quoy elle a reçu l'absolution par moy Me Nicolas Le Tabourier, Prêtre, Curé de Bieville et Doyen de Douvre, en vertu et par l'autorité du venerable Chapitre de Bayeux, le Siege Episcopal étant vacant, presence des temoins sousignés.

Tabourier, E. Desjardins de St Martin, JB. de Pierrepont, Hue, La Menardiere, F. Grosyeux, Marg. Lebaron, Elizabeth du Perré, Genevied (?)

PLUMETOT (Calvados) – 1717

Coppie d'un contract de Mission.

Nous sousignés Prêtres de la congregation de la Mission Superieur et Procureur du Seminaire de Nôtre Dame de la Delivrande reconnoissons avoir reçu de Maître François Grosyeux Curé de Plumetot, la somme de six cents livres pour et aux charges de faire, ou faire faire par trois Prêtres de nôtre Congregation, a nos frais et depends, une Mission dans ladite paroisse de Plumetot a perpetuite, de dix ans en dix ans, pendant trois semaines entieres, dans les mois de may, juin ou juillet, a commencer dans l'un desdits mois de l'année mil sept cents vingt sept.

De plus d'être dit par lesdits Missionnaires six messes basses pendant le cours de ladite Mission, et à la fin une grande Messe avec un libera et un de profundis à l'intention dudit Sieur Curé et de ses Parents.

Ladite somme de six cents livres a été employée par nous aux reparations absolument necessaires de nôtre batiment. Et le tout s'est fait de nôtre part de l'agreement de Monsieur Bonnet nôtre Superieur general, marqué dans une lettre du neuvième novembre mil sept cents dix sept dont nous avons donné lecture audit Sieur Curé fondateur. De toutes lesquelles clauses lesdites parties sont contentes, et ont signé le vingt cinquieme novembre mil sept cents dix sept a la Delivrande. Le Roux Superieur, Brayer Procureur.

PONT-BELLANGER (Calvados) – 4 mars 1681

Le quatrieme jour de mars aud(it) an MVIc quatre vingt et un le pere Ange, Capucin, gardien à Vire, frere de Mo(n)sieur d'Hermanville, deceda chez monsieur de Pontbelanger et fut porté son corps le lendemain aud(it)

Vire et y fut inhumé dans l'église des peres Capucins dud(it) lieu dans la nef proche de la chaise contre le coeur, cecy n'est que par remarque seulement.

PONT-BELLANGER (Calvados) – 7 décembre 1690

Le septieme jour de decembre MVI^{ec} quatre vingt dix, Marie Elysabeth Moumin, fille de Jean Moumin, cavalier du regiment de Piemont, baptizee en la ville et paroisse de Condé en Flandre le dix huitieme d'octobre dernier, suivant le certificat que led(it) Moumin nous a fourny et que nous luy avons rendu, etant lad(ite) fille morte en la par(oisse) de Pont Belanger election de Vire, son corps a été inhumé en l'église dud(it) lieu, decedee du soir precedent, lad(ite) inhumation faicte presence dud(it) Jean Moumin sieur de Saint Chaumont, et de Jean Lambert le marquis, cavalier dud(it) regiment et la maistre de camp de la compagnie coronelle, et autres dud(it) lieu de Pontbelanger t(emoins).

La marque dud(it) Jean Moumin Sr de Saint Chaumont, la marque dud(it) Jean Lambert le marquis

PONT-BELLANGER (Calvados) – 31 décembre 1712

Le dernier jour de decembre l'an mil sept cents douze Jeanne Pâquet fille de Nicolas Pâquet maître d'ecolle en cette paroisse et originaire de la paroisse de St Gilles proche St Lo, et de Marie Drouard sa femme a été baptisée par nous curé de Pontbellenger sousigné et nommée Jeanne par Jeanne Drouard fille de Pierre assistée de Jacques Drouard fils dud(it) Pierre Drouard.

L. Monplé

PONT-BELLANGER (Calvados) – 21 septembre 1735

Le mesme jour dud(it) mois et an Marie Restou fille de Pierre de la par(oisse) de Landelles fut trouvée noyée dans le passage du Moulin Michel ou elle s'estoit precipitee par foiblesse d'esprit et de folie ou plutost par innocence. Nous curé du Pontbellenger l'avons inhumée dans le cymetiere de ce lieu suivant le pouvoir a nous accordé par Mr de la Piltiere procureur du roy a Vire en dapte dud(it) 21 de 7bre 1735.

L. Monplé

PONT-BELLANGER (Calvados) – 5 mai 1767

Ce cinquie(me) jour de may mil sept cents soixante sept le corps de Mtre Piere Madelinne prestre, ancien curé de Lacy maître d'école et chapelain en cette paroisse, âgé de soixante et seize ans ou environ, decedé d'hier apres avoir participé aux Sts Sacrements de l'église a été inhumé en cette église par Mr le curé de Fourneaux, presence de Mr le curé de Bures, Mr le curé de Pleinne Seuvre, Mr Ennée, vicaire d'Anebech, et plusieurs autres.

Louis curé de Fourneaux, Leforestier curé de Bûres, P. Godfroy curé de Pleine Sevre, R. Chauvin, Ennée pe ve, Duval p., Barbier

PONT-BELLANGER (Calvados) – fin 1773

Jay fait faire a mes frais dans la presente année la chaire de Pont Bellenger qui ma couté soixante six livres datairement (?) et ai fourni le bois, le menuisier la estimee quarante ecus.

P. Leforestier curé (?) dudit lieu

[ROULLOURS \(Calvados\) – 3 avril 1626](#)

Le troisième jour d'apvril fut refondue une des cloches dud(it) Roullours et nommée Jenne par dom Claude de la Broyse, escuier, prieur dud(it) lieu de Roullours.

[ROULLOURS \(Calvados\) – 9 février 1633](#)

Le neuf e de febvrier aud(it) 1633 furent enterres la femme de Jean Durand le Jeune et la soeur dud(it) Jean Durand boyteuse.

[ROULLOURS \(Calvados\) – 1 février 1636](#)

Led(it) jour et an fut inhumé dans le cymetiere un pauvre lequel deceda dans le chemin p... de lad(ite) eglise qui estoit natif de la p(a)roisse de Monsegrey.

[ROULLOURS \(Calvados\) – 26 janvier 1654](#)

Le vingt six(iem)e dud(it) mois et an a este baptise un filz appartenant a Pierre Debon et a Jacqueline Raquidel sa femme nommé Guill(aum)e par Guillaume Vasnier fils du controlleur et la soeur de lad(ite) femme masrainne.

[ROULLOURS \(Calvados\) – 20 octobre 1654](#)

Le dimenche XXeme d'octobre 1654 Louy Durand fils Massé fut tué d'un coup d'espee dans le grand chemin de Tainchebrey au dessus de la Queillere et deceda la nuit viron a troys heures apres minuit, et dist que scavoit esté Nicollas Raoul dit la Coudre fils Michel, et fut enterré le lundy dans le cymetiere de Roullours apres avoir esté visité de la justice.

[ROULLOURS \(Calvados\) – 14 octobre 1660](#)

Led(it) 14 jour d'octobre Me J(ean) Lenormand, pbre, celebra sa premiere messe.

[ROULLOURS \(Calvados\) – 25 mai et 1 juillet 1699](#)

Le vingt cinq may 1699 s'est présentée a nous Jacque Chappes, pbr, prieur de Roullours, Marguerite Le Grix, laquelle nous a declaré et affermé estre grosse des oeuvres de Guill(aume) Le Febvre de la paroisse de Maisoncelle, lad(ite) declara(tion) faite presence de Mre Gille Lepetit pbre et Nicolas Beliard tes(moins).

Lepetit, la marque de lad(ite) Legrix, Nicolas Beliard

Le premier juillet 1699 s'est par devant moy soubz signé vicaire dereché presentée la cy desus denommée Marguerite Legrix laquelle a juré et déclaré que la declara(ti)on cy devant faite n'est veritable, pour avoir cru des mauvais conseils qui luy avoient esté donnés, mais a affermé qu'elle est grosse de huit mois des oeuvres de Pierre Mariette, munier, ce qu'elle a dit et signé presence de Denis Mahias et Nicolas Beliard, tes(moins).

D. Mahiass, la marque de lad(ite) Legrix, Nicolas Beliard, Lepetit

ROULLOURS (Calvados) – 1 mars 1715

Aujourd'hui premier jour dud(it) mois aud(it) an à été par nous prieur sousigné inhume dans le cimmetiere de cette paroisse apres la permission que j'en ay obtenüe de Mrs les hauts justities de Vassiy le corp d'un mandien que l'on a trouvé mort sur les confins de cetted(ite) paroisse au vilage de Lanée? lad(ite) permission en date du jour cy dessus et led(it) mandien age viron vingt a vingt deux ans lequel cest declare, au raport de plusieurs a qui il auroit demande l'aumone, être natif de la paroisse de La Lande Vaumont. Ce fait en presence de Pierre Tirard, Eustache Tirard et plusieurs autres.

Malouin, J. Chappes, la marque dud(it) Eustache Tirard.

ROULLOURS (Calvados) – 3 février 1767

Ce troisieme jour de feuvrier mil sept cents soixante sept a été inhumé par moy prieur curé le corp de Laurent Lepeteur dont on ignore l'age qui a été trouvé mort dans le fournil de la Vitêniere et dont nous avons fait la levée par permission du Juge de Vassy, en datte du jour d'hier et qui est attachée au present. Le tout en presence de Jean Le Roy, de Jean Baptiste Coury, de Jullien Besnard, tesmoins, de cette paroisse qui ont signés avec nous.

JB Coury, Maupas, Jean Leroy, Jullien Besnard

RULLY (Calvados) – octobre 1795

Etienne Voivenel agée de quarante huit ans, native de la commune de Bernieres le Patry district de Vire et domicile en cette commune au village de la Crette cection de Bully amis du decédé, le nommé Jean Baptiste Prunier marchand âgé d'environ quarante six ou quarante huit ans natif de la commune de Berniere le Patry district de Vire et domicile en cette commune au village de Freval cection de Bully, les quelles nous ont déclaré que le nommé Jean Baptiste Prunier à été assassigné la nuit du trois au quatre de ce mois brumere à l'extremite de sonts plant et getté dans la rivierre la ou les temoins cy desus denomé nous ont declare quil avais remarqué quil avet sept coups mortels, cinq dans le dos, et deux dans la poiterine, ce quil ont remarque en le tirant de la rivierre, veu quil croyés que cette des coups de fusil. D'apres cette declaration, que les temoins nous ont fait je redigé le present actes, avec la premission du citoyen Jean Baptiste Dumont juge de paix, officier de police de sante en datte du six brumere quatrieme année republicaine, ce que les temoins cy desus ont signés avec moy, aincy que Jean Gautier gendre du defunt, et plusieurs autres à leception de la dite Anne Heude qui a déclaré ne savoir signer, fait en la maison commune de Rüllly les jours mois et an que desus.

J. Gautié, Floren Martin, Julien Beso..., Gallier ?, J. Angué officier public, J. Lebrun

[SAINT-AUBIN-DES-BOIS \(Calvados\) – 9 janvier 1616](#)

Le neuf jour de janvier aud(it) an a esté baptizée une fille bâtarde pour Guillemine Jean du faict de Me Baltasard Lechaptos p(rê)tre de Boys Benastre, no(mmé)e Regnée par Richard Duval.

[SAINT-GERMAIN-DE-TALLEVENDE \(Calvados\) – 10 janvier 1607](#)

Le dix i(èm)e jour de janvier a esté inhumé le reste de coprs de Fransois Pihan mengé des loups, le toul fait par le mandement de justice.

[SAINT-JEAN-DES-ESSARTIERS \(Calvados\) – 3 mai 1715](#)

Le meme jour sur les neuf heures du matin il y a eu un eclipse de soleil qui a dure viron une demie heure et si grand quon voyoit les etoilles et qu'on ny voioit point dans les maisons pour ramasser de l'argent de terre.

[SAINT-JEAN-LE-BLANC \(Calvados\) – 7 décembre 1776](#)

Le septieme jour de decembre mil sept cents soixante et seize, ont etés par nous deservant soussigné benies les cloches de cette paroisse dont la premiere a ete nommée Susanne Angelique Francoise par noble dame Susanne Angelique Francoise Le Tellier de Lenault epouse de messire Nicolas Gaspard Radulphe, ecuyer, seigneur de Lenault et de Gourney, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, asisté par messire Francois Vincent Gandon prieur regulier du prieuré royal de Saint Etienne du Plessis Grimoult, et curé dudit lieu, représentés par madame Basourdy et nous susdit deservant, la seconde Marie Anne par Marie Anne Basourdy asistée de Jean Leverdier, sieur de la Mare, et la troisième Marie Francoise Jeanne par Marie Francoise Jeanne Basourdy asistée de maistre Jean-Baptiste Richard deservant, lesquels ont signés avec nous, approuvé Marie Francoise Jeanne en interligne, approuvé plus quatre mots en interlignes et un mot rayé nul.

Le Tellier de Lenault, Gandon, ... Basourdy, Marie Jeanne Basourdy, M. F. J. Basourdy, Leverdier, J. Richard

[SAINT-LAURENT-DE-CONDEL \(Calvados\) – 15 septembre 1756](#)

Le 15 septembre mil sept cent cinquante six a été par nous soussigné baptisé par permission du S(ieu)r curé Marie Poubelle sortie d'Anne Poubelle de la paroisse de Grimbos, laquelle s'est reposée pour metre son fruit au monde dans une cabanne ouverte et abandonnée sur notre paroisse, le père inconnu, la maraine Marie Thérèse Le Sueur de la paroisse de Grimbos, laquelle nous a présenté l'enfant au baptême, assistée de Jean Jacque Madelaine de notre paroisse, parain et maraine soussignés.

J. Jacque Magdelainne, La marque de Marie Thérèse Le Sueur, T. Duchemin prêtre

[SAINT-LÉGER-DUBOSO \(Calvados\)](#)

Le curé dans les années 1690-1710 a noté beaucoup de faits intéressants: une éclipse (1694), un tremblement de terre, les histoires de la cour, les longs décomptes de la réparation du clocher, la naissance de siamoises.

SAINT-MANVIEU-BOCAGE (Calvados) – 1639

Dedans le année de trente neuf, les segles furent périss ... par tout tant q(ue) en la dicte anée l'on ne se en se tit point.

Le année de quarante il vint du segle par desus l'eau qui desendit à Caen de quoy l'on se servit le anné(e) et de quoy se.. sans cela beauco(u)p de monde auroient pery ... étoit point trop cher.

Le année trente neuf il vint un gentil ho(mm)e de la part du roy qui se apeleet Mons(ieu)r Gation, avec six ou sept centz ho(mm)es, lesquelz vinrent a Avranches battre les ceux de Avranche et de le eslection de Avanche qui se apeloient les Jeannunpieds, lesquelz se estoient révoltés de quoy il y en un grande qua(n)tité de tués par le moyen du marquis de Quanizi, lequel par le moyen de deux coups couleuvrine qu'il dira dedans Avanche dans la brière là où le choq fut donné, et sy tous les nunpieds y en feut esté, Gasion y fut demeuré avec toute sa suite car il y en avoient plus de q(u)inze centz par le chemin de des abais là où il croient tuer leur gens nus ilz alèrent par le chemin du bois la Haize tant que il n'y eut que cinq centz qui demeurent à la porte de Avranche à faire le garde qui donnèrent le choq en recommençant en revoletement fut que ilz tuèrent le viconte de Coustance et sa suite qui y estoient pour bouter inpo desus le sel.

SAINT-MANVIEU-BOCAGE (Calvados) – 6 juin 1727

Ce sixi(èm)e juin, Anne Lecerf, âgée de vingt ans, aiant été foudroïé du tonnerre a esté inhumée dans le cimetièrre de ce lieu par permission des s(ieu)r(s) Porée ...re du Roy, lieutenant criminel, et Godad, pr(ocureur) du roy à Vire, de ce informés, en date du 6 juin, par nous Curé sousigné.

Chastel

SAINTE-MARIE-LAUMONT (Calvados) – 19 mars 1785

Le dix neuf de mars mil sept cent quatre vingt cinq, nous curé de cette paroisse, en consequence de requête présentée à Monseigneur l'evêque de Coutances le douze decembre dernier tendante a obtenir permission de benir pour l'emplacement d'un nouveau cimetièrre partie d'une piece ayant appartenu à François Picard choisie pour l'emplacement dud. cimetièrre par une deliberation generale du sept novembre dernier, d'ordonnance sur la d(it)e requête du vingt deux decembre dernier, de procès verbal du Sr Goubin Curé de Landelles doyen du val de Vire du dix huit janvier dernier, et de commission à nous donnée le vingt et un dud. mois de janvier par Monsieur l'abbé Valesque vicaire general, le tout demeuré au secretariat de l'évêché dont coppie à nous envoyée le huit fevrier dernier par le secretaire dud. Evêché au pied de laquelle est signé Caillard, laquelle coppie nous avons remis au coffre du tresor. Avons fait la benediction dud. terrain choisi pour l'emplacement d'un nouveau cimetièrre, presence d'un grand nombre d'assistants et en particulier de monsieur le vicomte de Néel, Seigneur et patron de cette paroisse, Mr le Curé de la Gravrie, Mr le Prieur de Carville, Me Pierre Le Bel prêtre, et du Sr du Chesne vicaire de cette paroisse soussignés.

P. Lebel ptre, Néel de Ste Marie, Tirel (?) pr de Carville, Du Chesne vic, Burel curé, De delpon de St Silvestre curé de la Graverie.

[SAINT-MARTIN-DE-TALLEVENDE \(Calvados\) – 19 avril 1708](#)

Le dix neuf avril 1708 aiant este requis de voir Patrice Gard deslande de naissance et bon catholique par les reponces que son mal et son langage lui a permis de sexpliquer ainsi je luy ai administre les sacrements qu'il a receu avec une devotion exemplaire et soumission a la volonte de Dieu, est decede le lendemain sur les deux heures du matin ou environ et lui ai donne la sepulture ecclesiastique ce dit jour. P(rese)nce de Patrice Barne aussi ..landois qui estes avec ... marque d'iceluy (?) ...

Marie cure

Copie:

Le 19 avril 1708 ayant été requis de voir Patrice Garde de lande de naissance et bien catholique par les reponces que son mal et son langage luy a permis de les expliquer ainsy je luy ay administré les sacrements qu'il at receu avec une devotion exemplaire et soumission a la volonte de Dieu, est decede le landemain sur les deux heures du matin ou environ et luy ay donné la sepulture ecclesiastique ce dit jour. P(rese)nce de Patrice Barné aussy hellandois que jevois (?) aussy avec la marque d'iceluy et de Mtre Jean Lecointe p(re)tre de lad(ite) parroisse. Signé Marie.

[SAINT-MARTIN-DON \(Calvados\) – 26 décembre 1654](#)

Le vingt six(iem)e jour a esté inhumee une fille pour Gille Le Francois et Perrine Raisin sa femme laquelle mourut en naissant mais fut baptizee sur les pieds par l'une des assistantes co(mm)e il nous a esté attesté.

[SAINT-PIERRE-TARENTEINE \(Calvados\) – mai, entre 1602 et 1669](#)

Le 23 dud(it) mois a esté baptizée une fille pour Sebastiene Cuyret naye hors le mariage laquelle jurée de dire verité na peu dire à qui elle appartenoit ayant eu affaire à diverses personnes et à este nomée Jeanne par Jeanne Surville et Georges Briere.

[SAINT-SEVER-CALVADOS \(Calvados\) – 3 avril 1694](#)

Ce troisième avril a été inhumé dans le cimetièrre de cette parroisse un homme passant, qui déclara avant sa mort venir de Paris pour recevoir l'argent d'une caution mais que celuy qu'il avoit cautionné s'étant moqué de luy il avoit été obligé de s'en revenir demandant son pain, et déclara aussy que le curé de Pleines Oeuvres étoit son cousin, et avoir deux filles couturières à Granville et qu'il demeuroit avec (?) sa femme et un fils cordonnier à Brehard. Aux p(rése)nces de ... Rozé dans la maison de qui il est mort et de Guill(aum)e Leplanquais, foy de quoy ils ont signé.

La marque dud(it) ..livier Rozé, G. Leplanqué

[SAINT-SEVER-CALVADOS \(Calvados\) – 16 décembre 1699](#)

Le seizieme jour de decembre aud(it) an fut inhumé au milieu du choeur de cette eglise Me Gilles Lemesle, pbre bienfaicteur de cette eglise et de cette parr(oisse), en ayant fait batir la tour, fonde une messe pour tous

les jours de l'année, une école, et trois mois de mission pour un ordinand de la parr(oisse) au séminaire de Coustances, aux p(re)sen)ces de Me Jacques Loysel, p(bre, et de Guill(aum)e Lemesle la Fontaine soussigné.

J. Loysel, G. Lemesle

SALLENELLES (Calvados) – 5 mars 1714

Le 5 mars 1714 moi soussigné prêtre curé ai inhumé dans le cimetière de Sallenelle un cors mort trouvé à la Rocque, lequel a été longtemps à l'eau selon les apparences aiant le visage tout décharné les 6 dud(it) mois sa femme avec Augustin Morin étant venus pour le reconnoître son oncle suivant les indices que nous lui en avons donné m'ont dit avoir nom Jean Blais natif de St Pierre de Caen.

SEPT-FRÈRES (Calvados) – 1 mars 1719

Le premier jour de mars de l'année mil sept cent dix neuf a été trouvée dans le portail de cette église une petite fille avec cette inscription: cet enfant a été ondoïée et mise icy par grande pauvreté, et a été baptisée par nous curé led(it) jour cy dessus, et nommée Marguerite par Pierre Fortin et Marguerite Tirel.

P. Guezet, P. Fortin

LE TOURNEUR (Calvados) – 23 janvier 1635

Le 23 dudit mois fut inhumé le corps de Jean Daigremont au cimetière du Tourneur et George Daigremont son fils a mis une ceinture, une bourse et une clef sur la tombe et a dit qu'il renonçait à la succession dudit Jean son père tant au meubles qu'heritages et a signé (?) aux (?) présence de Jean Girard prêtre et Pierre Pinel fils François.

LE TOURNEUR (Calvados) – 13 février 1776

Mariage entre Jean Doublet, fils majeur de Germain Doublet, couvreur en ardoise, et d'Anne Levardois, d'une part, et Marie Louise Houel, fille majeure de Louis Houel, ancien porteur de feu Madame la Duchesse d'Orleans, et de Marie Farcy, ses père et mère d'autre part, tous de cette paroisse du Tourneur.

TRUTTEMER-LE-GRAND (Calvados) – 24 mai 1673

Aujourd'hui vingt quatrième jour dud(it) mois et an s'est présentée par devant nous Gilles Dumont, p(bre, vicaire du Grand Tructemer, Mathurine Hamel, sage femme, ayant entre ses bras un fils illégitime qu'elle apportait à l'église pour recevoir le st baptême, et après l'avoir interrogée à qui il appartenait, elle m'a dict qu'il avait été enfanté par Jeanne Albert et que lad(ite) Jeanne luy avait attesté l'avoir engendré avec un bourgeois de Paris chez lequel a demeuré quelque temps, mais n'a pu savoir d'elle son nom ny surnom. Ce qui était ainsi après que lad(ite) sage femme nous eut attesté l'avoir baptisé à la maison pour crainte de mort, nous luy avons donné et administré les saintes huiles et autres cérémonies baptismales, et a été nommé Jullien par Jullien Houel et Perrine Gallien, auxquels nous avons enjoint reporter led(it) enfant à sad(ite) mère et luy en charger qu'elle en ait grand soin, et qu'ils se sont obligés faire et ont signé, présence de Me Jacques Pichard, p(bre, et Me François Depierre, fondeur de cloches, de la parr(oisse) de Ponts sous Avrenches, étant de présent dans notre église pour refondre notre cloche.

Le merc dud(it) Houel, le merc de lad(ite) Mathurine Hamel, le merc de lad(ite) Perrine, Pichard, Depierre.

TRUTTEMER-LE-GRAND (Calvados) – 26 novembre 1781

Le lundi vingt sixieme jour de novembre mil sept cent quatre vingt un le corps de Jeanne Vaumousse maitresse d'ecole, originaire de la paroisse du Champ du Bout, agée d'environ quarante deux ans ; morte d'hier munie des Saints sacremens a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisse par moi Prieur Curé soussigné, en presence des Srs Philippe Madeleine et Jacques Etienne Duboscq vicaires et plusieurs autres.

J. Etne Duboscq vicaire, Gibert P. C. de T., Pli Madeleine vic.

VASSY (Calvados) – 1856-1857

Copie N 115. Décès de Jouvin Jacques. N° 19.

Extrait des registres de l'Etat civil de Sainte Marie.

Aujourd'hui vingt trois septembre mil huit cent cinquante six, à trois heures du soir, par devant nous: Louis Simon Brierre, lieutenant au troisième régiment d'Infanterie de Marine, commandant les troupes, remplissant provisoirement les fonctions d'officier de l'Etat civil de l'établissement de Sainte Marie, conformément à l'article 106 du règlement du 10 Mai 1855, sont comparus: le Sieur Cousin Simon, âgé de quarante un ans, surveillant de première classe, 2e le Sieur Boillay Charles, âgé de trente deux ans, surveillant de troisième classe, tous deux domiciliés à Sainte Marie, lesquels nous ont déclaré que le sieur Jouvin Jacques, âgé de cinquante deux ans, environ, S.S.d. ayant exercé la profession de laboureur, domicilié à Vassy (Calvados), né à Vassy, arrondissement de Vire, département du Calvados, fils de Jacques feu S.S.d. et de Catherine Langlois, feu S.S.d. (célibataire), seuls renseignements que nous ayons pu recueillir, est décédé aujourd'hui à une heure du soir, à l'hôpital de Sainte Marie, duquel décès nous nous sommes assuré et en avons dressé, par triplicata, le présent acte, que les témoins déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Signé: Cousin, Boillay et Brierre, pour copie conforme. L'officier de l'état civil provisoire: L. Brierre.

Vu pour légalisation de la signature de Mr L. Brierre, officier de l'etat civil de Sainte Marie, Cayenne, le 24 octobre 1856, le Président du Tribunal de 1^{ere} Instance, de Ligoni. Vu le Président de la Cour Imp^{le} Chef du service judiciaire Duplaquet, vu pour légalisation, Cayenne le 24 octobre 1856, pour le contre-amiral Gouverneur de la Guyanne française et par délégation à Bontemps. Vu pour pour légalisation de la signature ci-dessus de Mr Bontemps, Paris le 25 Mars 1857.

Le Ministre de la Marine et des colonies, par délégation du Ministre le Directeur de la comptabilité générale, signature illisible. Pour copie conforme, transcrite par nous: d'Urville de Lalonde, Maire de la commune de Vassy le seize avril mil huit cent cinquante sept.

d'Urville de Lalonde.

VASSY (Calvados) – 2 juin 1874

Constant Victor Dupont épouse sa nièce Victorine Léonide Dupont.

[VAUDRY \(Calvados\) – 27 juillet 1721](#)

La nuit du vingts six au vingts sept fut exposé dans un panier a main un enfant male enveloppé de langes en les quels il y avoit du sel en un brouillon de papier, lequel nous a paru estre nay de plus de huit jours que nous avons baptisé et a este nomme Adrian par Adrian Maupas, es p(rése)nces de Me Gile Maupas pbre et Jean Maupas custos t(é)moins.

de Banville

[VESQUEVILLE \(Calvados\) – 14 novembre 1715](#)

Aujourd'hui quatorziesme de novembre 1715 a esté inhumé le corps de Jacques du Chastel escuyer dans la paroisse de la Hoguette par ma permission a cause de la difficulté du passage de la rivierre. Faict ce dict jour & an que dessus.

Letourneur.

[VIESSOIX \(Calvados\) – 6 août 1613](#)

Le sixieme jour dud(it) mois d'aoust jour st sauveur fut mis en terre le sieur curé de Viessois fort honorablement assisté de XL pbres, trois mille personnes, cinq p(ro)cessions et deulx mille cinq cents povres, ch(ac)un un sols. Douze povres revestus.

[VIESSOIX \(Calvados\) – 8 janvier 1628](#)

Jullien Le Tainturier filz et enfant soubz age de deffunct Jacques & de Marye Le Bret sa fe(mme) fut infortunement tué soubz un poirier abattu & esraché par la force & violence des ventz au village de la Bouillante le jour des Roys, six iesme de janvier mil six centz vingt huit & fut inhumé le samedy huit dud(it) mois & an dans l'eglise de Viesoix apprez le service & saintes messes chantes a la priere & requeste de Jamet Juhel gardain des enfans soubz age dud(it) deffunct Jacques Le Tainturier et suivant la permission & mande(ment) de justice obte.. de Vire par led(it) gardain.

[VIESSOIX \(Calvados\) – 12 janvier 1630](#)

Collas Le Tainct(urier) aagé de viron cent dix ans, apprez avoir vescu soixante ou quatre vingtz ans dans l'heresie de la pretendue religion renonça a son heresie le samedy douze iesme jour de janvier mil six centz trente et mourut en la foy et religion catholique apostoliq(ue) et romaine le quatorze iesme jour dud(it) mois et fut inhumé dans le cimetiére de Viesoix le quinze iesme dud(it) mois et an. Requiescat in pace. P(rése)nce Mr Adrien (sic).

[VIESSOIX \(Calvados\) – 22 février 1635](#)

Guill(aum)e filz de Damien Morice et sa soeur furent inhumés le jeudy vingt deulx iesme de feb(vrier) aud(it) an, lesd(its) enfans furent tués et estoufés par le feu qui brusla la maison dud(it) Morice le mercredy vingt un iesme jour de feb(vrier) aud(it) an. Requiescant in pace.

[VIESSOIX \(Calvados\) – 13 janvier 1636](#)

Le dimenche treze iesme jour de janvier l'an mil six centz trente six, Jean le Taincturier du bourg a esmancipé et mis hors d'aveque luy Jean, Thomas et Jacque ses filz ausquels il a donné chacun cinq solz et un estieu (?) et n'enten respondre de leurs faits. Marchande avecque eulx qui voudra.

[VIESSOIX \(Calvados\) – 12 octobre 1642](#)

Le 12 iesme jour d'octobre Me Bertran Le Taincturier celebra sa premiere messe en l'eglise de Viesoix aud(it) an.

[VIESSOIX \(Calvados\) – 1654 et 1655](#)

Me Henry Le Perrelier, pbre, celebra sa premiere messe dans l'eglise de Viesoix le jour N(ot)re Dame de l'annonciation vingt cinq iesme jour de mars mil six centz cinquante et quatre.

Me Richard Le Coq, pbre, celebra sa premiere messe dans l'eglise de Viesoix le dimanche de Quasimodo douze iesme jour d'apvril mil six centz cinquante et quatre.

Me Jean Le Conte, pbre, celebra sa premiere messe le jour n(ot)re Dame de la Purifica(ti)on deuziesme de febvrier mil six centz cinquante et cinq.

[VIESSOIX \(Calvados\) – 5 août 1679](#)

Le cinquiesme jour d'aoust mil six centz soixante et dix neuf fut inhumé dans le cimetiére de Viesoix une partie du corps de Françoisse Le Cocq fille de Thomas Le Cocq, laquelle partie auroit esté trouvée dévorée par les chiens, suivant le mandement de Mons(ieu)r le lieutenant criminel en datte de ce dit jour et an, par lequel il auroit permis la sépulture d'icelle partie, et iceluy mandement remins aux mains du dit Thomas Le Cocq, père de la dicte fille. Présence dudit Le Cocq père, Jullien Levallois et autres tesmoins.

J. Chaventré, T. Lecocq

[VIESSOIX \(Calvados\) – 4 janvier 1710](#)

Le quatrieme jour de janvier mil sept cent dix a été inhumé dans le cimetiére de cette paroisse le corps d'un homme inconnu âgé de trente cinq a quarante ans, dans la poche duquel on a trouvé un petit chapelet blanc et un petit livre intitulé pensez y bien.

[VIESSOIX \(Calvados\) – mai 1716](#)

L'on à commencé de travailler à construire la tour de ce lieu led(it) mois et an.

VIESSOIX (Calvados) – 19 février 1723

Ledit jour & an 19^e de febvrier 1723 le corps de Fleurie Fleury maitresse d'école âgée de 60 ans ou environ decedée d'hier ayant p(ar)ticipé aux s(aint)s sacrem(en)ts de l'Eglize a esté inhume dans le cimetiére par nous Loysel Curé de ce lieu, p(re)se)nce de Mes Jean Charles Le Vallois pr(etr)e, Guill(aume) Hubert acolyte & Richard Durand pr(etr)e nte vicaire.

J. Loysel, J. Ch. Le Vallois, R. Durand

VIESSOIX (Calvados) – 1756

En la presente année 1756 on a refondu et augmente les deux cloches de cette paroisse, la grosse paise 555 livres, la seconde paise 403 (?). Elles ont ete benites par discrete personne Augustin de Burcy curé seigneur et patron du dit lieu le 22 juin 1756. La grosse cloche a ete nommée sous la protection de St Charles par messire Charles du Rosel, ecuyer, chevalier, seigneur et patron de Vaudry, Viessoix, Fontnermont, et des fiefs de Menil Thibeaux, et par noble dame Elisabet Michelle Françoise de Guiliar (?) ... de Vaudry. La seconde nommée sous la protection de St Louis par Louis Ar... des Landes, ecuyer, chevalier, seigneur et patron de St Melaine, Prailes, Livet, la Goulande, d'Etanvilles (?) et autres lieux, et par noble dame Louise Marie Le Foullon (?) dame de St Martin d'Eterville (?), en presence de Mr Halbout, prieur de Roullours, M. Dumont, curé de ..., Mtre Charles Le Vallois, vicaire de Viessoix et nous ... curé du dit lieu de la ...

J. Ch. Le Vallois vicaire

VIESSOIX (Calvados) – 24 juin 1757

Le procureur fiscal de la haute justice de Pierre ayant été informé que Louis Andre avoit ete blessé par une charette de la quelle blessure il seroit mort peu de temps apres, et apres nous etant informe a sept huit personnes lesquels nous auroient attestés que cet accident ne seroit arrivé par la faute de qui que ce soit, mais seulement par la vivacité des boeufs que les mouches auroient acqueui... quoy n'empeschons qu'il ne soit inhumé, saouf cependant a faire par la ...te plus ample information. Ce vingt quatre juin mil sept cent cinquante sept.

VIESSOIX (Calvados) – 1759

Pierre Jules Cesar de Rochechoüart par la permission divine, et l'autorité du St Siege Eveque de Bayeux, conseiller du Roy en tous ses Conseils, commissaire apostolique en cette partie, Salut. Sçavoir faisons que vù l'humble requête a nous présentée par François Marguerite, de la parroisse de Viessoix, et Nicolasse Veaumousse de la parroisse de Trutemer en ce diocese, expositive que depuis environ quatre ans ils se seroient frequentés et recherchés en mariage, mais qu'ils n'auroient pû parvenir a l'accomplissement d'icelui, a cause de deux empeschements de parenté du quatre au quatrieme degré de consanguinité qui se seroit trouvé entre eux, qu'ils se sont recherchés dans la bonne foy, sachant bien estre parens, mais ne croyant pas l'estre a un degré qui les obligeast d'avoir une dispense, et qu'ils ne l'ont connu que depuis peu de jours, que cependant ladite fille seroit exposée a demeurer sans etablissement, si elle n'epousoit pas le supliant, dont les longues recherches connües de la plus grande partie du canton, seroient infiniment prejudiciables a la supliante, et l'empescheroient de trouver un party convenable; et comme ils sont pauvres et hors d'etat de

faire les frais d'une dispense en Cour de Rome, ils ont recours a notre autorité, a ce qu'il nous plaise leur accorder dispense dudit empeschement, et leur permettre de faire proceder a la celebration de leur mariage nonobstant iceluy. L'ordonnance de notre Vicaire general etant ensuite de ladite requete a nous présentée en date du douze du present mois, pourtant commission au Sr Curé du Theil, doyen du doyenné de Vire, pour informer des faits contenus en icelle; l'information faite en consequence par led(it) Sr doyen le dix neuf dudit present mois, par laquelle les faits cy dessus enoncés ont parû veritables, et que ladite fille n'a été ravie ni forcée pour consentir audit mariage, et tout considéré, en vertu des pouvoirs de Rome qui nous ont été accordés le quatre janvier de l'année derniere pour trois ans, Nous avons dispensé, et dispensons par ces presentes les dits François Marguerite et Nicolasse Veaumousse de l'empeschement double de parenté du quatre au quatre(iem)e degré de consanguinité qui est entre eux, ce faisant, leur permettons de contracter mariage ensemble suivant les regles du St Concile de Trente, et le rituel de ce diocese, leur enjoignant de donner en aumone la somme de douze livres, dont deux tiers seront remis es mains de notre Receveur pour le bureau de la charité, pour estre distribués aux pauvres de notre ville de Bayeux, et l'autre tiers sera remis sçavoir moitié au Sr Curé de Viessoix, et l'autre moitié au Sr Prieur Curé de Trutemer, pour estre distribué aux pauvres desdites parroisses. Donné a Bayeux dans notre Palais Episcopal, sous le sceau de nos armes, le seing de notre vicaire general, et le contreseing de notre secretaire, ce trente un(iem)e jour de janvier mil sept cens cinquante neuf. Trois mots rayés en la premiere page, nuls.

Nicolay Vi...

Par mondit Vicaire general de Monseigneur l'Evêque de Bayeux.

Le Sueur

pour ... de l'ord...re

[VIESSOIX \(Calvados\) – 15 novembre 1759](#)

Le quinze(iem)e jour de novembre mil sept cent cinquante neuf, le corps de Jean Lecocq fils de deff(un)t Jacque âgé de quarante cinq ans, qui a été tué tout a coup sous la roüe d'une charette en amenant du gleu de chez Mr le Curé de Chenedolé au vilage de la Ritiere sans avoir pu recevoir aucun sacrement, et après la visitte faite par les Mrs juges de la jurisdiction de Vassy, a été inhumé de leur consentement, et de celui de Mr le Curé de Chenedolé dans le cimetièr de cette paroi(sse) par nous vicaire sous signé en pre(sen)ce d'Adrian Le Vallois, et d'Adrian Lefrançois.

Adrien Lefrançois, Adrien Levallois, J. Ch. Le Vallois

[VIESSOIX \(Calvados\) – 14 juin 1796](#)

Le vingt six prairial an 4e de la République française, une et indivisible.

Sur la déclaration qui nous a été faite par les citoyennes Marie Jacqueline Lecocq, femme de Charles François Patard, et Marie Jeanne Leteinturier, femme de Guill(aum)e Levallois, toutes deux de la commune de Viessoix, que Guill(aum)e Legris, journalier, de la d(ite) commune de Viessoix a été tué, cejourd'hui, sur les dix heures du matin, d'un coup de fusil, par un détachement de troupe, qu'elles croient être de Domfront, que le cadavre est étendu dans le chemin de Viessoix à Bernière, près le bourg dud(it) lieu, à l'endroit où il a été tué, et attendu qu'il n'y a point de troupe à la disposition de général pour nous accompagner dans la visite

de ce cadavre et que d'ailleurs elle deviendrait inutile, puisque le genre de mort et les auteurs sont connus, nous Jean-Bapt(ist)e Dumont, juge de paix et officier de police du canton de Vassy, avons autorisé et autorisons par le présent l'officier public de la dite commune de Viessoix de le faire enterrer et d'en agir à son égard comme à celui des autres citoyens décédés de la d(ite) commune.

Fait à Vire lesd(its) jour et an ci-dessus.

Dumont, Ch. Le Conte ofr

Le vingt six prairial an quatre de la république françoise une indivisib(le) par devant moy Michel Martin, adjoint municipal et greffier de la commune de Viessoix, domicilié au village de Creulay, département du Calvados, faisant les fonctions d'officiers public pour l'absence de l'ordinaire pour dresser les actes destinée à constater les naissance, mariage et décès des citoyens, sont comparu à la maison commune Jean Letainturier, maréchal, âgé de trente cinq ans, et Charles Maupas, laboureur, âgé de trente deux ans, tous deux domicilié aux bourgs et commune de Viessoix, lesquels m'ont atesté que Guillaume Legrix, tailleurs, âgé de vingt neuf ans, avoit estoit tué ce jours d'huy sur les dix heures du matin proche le bourgs de Viessoix dans le chemin de Viessoix à Bernière par la troupe de Donfront. Et d'après cette déclaration et m'estre véritablement asuré du décès dudit Guillaume Legrix et en vertu du certificat du citoyen Jean B(aptis)te Dumont, juge de paix du canton de Vassy, en datte de ce jours, je fait enlever le corps dudit Legrix et enterrer comme les autres citoyens dans le simetierre dudit lieu et en ait dressé le présent acte que les tesmoins cy devant dénommé ont signé avec moy. Fait à la maison commune les jours, mois et an cy dessus.

M. Martin greffier, J. Letainturier, Charles Maupas

VIRE (Calvados) – 3 inhumations de 1605 à 1607

27 juillet 1605

Le 27e dud(it) moys Berthrand Le Bourguinon filz Guill(aum)e jambe de boys.

5 janvier 1607

Le 5e dud(it) moys Michel Le Bourguinon filz Guill(aum)e Le Bourguinon jambe de boys.

13 juin 1607

Led(it) jour Jehan Gaultier serviteur du Cheval Blanc qui fut tué aux Montz de Blon en tirant du sablon à faire la maison par devant Cheval Blanc.

VIRE (Calvados) – 8 septembre 1681

Le lundy huictieme de septembre l'an mil six cens quatre vingt un, Moy Françoise Savary du Breuil de la paroisse de Caligny, aagée de viron vingt et cinq ans, dans l'Eglise des dames Ursulines de Vire volontairement et librement j'ay abjuré l'heresie de la Religion pretendue reformée dans laquelle j'ay este baptisée et élevée, ce que je fais entre les mains de Maistre Robert Pichard, prestre, de lad(ite) ville, suivant

l'ordre de Mr Legrand, vicaire de Bayeux, dans l'absence de Monseigneur l'illustrissime et Reverendissime Francois de Nesmond, Evesque dud(it) Bayeux, et par la permission de monsieur le Curé de lad(ite) ville, et promets à mon Dieu de garder inviolablement la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, que je reconnois pour la veritable Religion dont je veux faire profession toute ma vie moyennant la grace de Dieu, promettant de la faire observer aux personnes sur lesquelles je pourois avoir quelque autorité, promettant d'y vivre et mourir avec la grace de Dieu et en cas de recidive ce que Dieu ne plaise, je me soumetts à toutes les peines canoniques et seculières ordonnées en ce royaume contre les relaps. C'est ce que j'ay juré sur les saints Evangiles et signé en p(re)se)nce de Mre Pierre Lioult, prestre, curé de l'église de lad(ite) ville, de Reverende Soeur Elisabeth de Sainte Marie des Anges, Superieure de Monastere, de Maistre Pierre de Mairlets (?), sieur de Monceaux, de Jean Saillofest, sieur de la Tiboudiere, de Pierre Drudes, de Michel Le Masrer (?) et Jean Lioult, boulanger, et autres tesmoings.

Fransoise Savar., P. Lioult, Soeur Elizabeth de S. Marie des Anges, de Marchais (?), P. Drudes, Saillofest, ..., Lioult, Rob(er)t Pichard, JB Anger vic

VIRE (Calvados) – 18 juin 1682

Le jeudy dix huictieme jour de juin mil six cent quatre vingt deux, Moy Elizabeth Bouchet, aagée de douze ans ou environ, fille d'Isaac Bouchet, sieur du Plessie le Garde & de Susanne Etenard de la ville de Pontorson, dans l'Eglise des dames Ursulines de Vire volontairement & librement J'ay abjuré l'heresie de la Religion pretendue reformée dans laquelle J'ay été baptizée & élevée, ce que je fais entre les mains de Monsieur de Launé Hüe, docteur de Sorbonne, chanoine & grand penitencier de l'Eglise cathedrale de Bayeux & Superieur des dittes dames Ursulines, suivant l'ordre de Monseigneur l'illustrissime & Reverendissime François de Nesmond, Evesque de Bayeux, & promets a Mon Dieu de garder inviolablement la Religion catholique, Apostolique & Romaine que je reconnois pour la veritable Religion dont je veux faire profession toute ma vie moiennant la grace de mon Dieu, promettant de la faire observer aux personnes sur les quelles je pourrois avoir quelque autorité, promettant d'y vivre et mourir avec la grace de Dieu & en cas de recidive ce qu'a Dieu ne plaise, je me soumetts a toutes les peines canoniques & seculieres ordonnées en ce royaume contre les relaps. C'est ce que j'ay juré sur les saints Evangiles & signé en presence de Mre Pierre Denis (?), ptre, confesseur desdittes dames Ursulines, Mrs Robert Pichard & Jean Grandin, ptres, Jean Lioult, André Morel, Guillaume de Gournay, damoiselle de la Quevillonniere, Madame du Longchamps & grand nombre de personnes de condition & de toutte lad(ite) communauté des dittes dames Religieuses.

Elizabeth Marie Bouché, J. Grandin, ..., Robert Pichard, Lioult, Le merc dud(it) André Morel, Lechevalier, Susanne Lepelletier, Louyse Jouenne, ..arrin, Hüe

VIRE (Calvados) – 13 octobre 1682

Ledit jour par moy Pierre Lelievre pbre vicaire de ce lieu a été inhumé dans l'église Notre Dame de Vire Jean Baptiste Durand Sr du Coudré decedé dans la geole de ce lieu, en presence de Mrs Louis Drudes & François Drudes pbres, lequel Durand estoit de la parroisse de Saint Martin de Chaulieu.

Drudes, Drudes

VIRE (Calvados) – 23 juin 1685

Le samedi 23e juin 1685, nous Pierre Pitot, pbre et docteur en théologie, doyen et curé de Vire, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que Charles Mollet, aagé de trente ans, natif de la parro(ss)e de Calligny, a fest

entre nos mains abjura(ti)on de l'hérésie à laquelle il a esté eslevé, dont nous luy avons donné l'absolution dans l'Eglise N(ot)re Dame dud(it) Vire. En foy de quoy nous avons signé la présente attesta(ti)on qu'il a pareillement signée avec nous et de plusieurs tesmoins cy dessoulz dénommez, entre autres de vénérables personnes Mrs .ome Delalande, baschellier en théologie, curé dud(it) Calligny, Nicolas Gohier, curé de St Pierre d'Entremont, Pierre Lair, pbre, Robert Lemaistre, advocat, Guill(aume) Drudes, S(ieu)r du Rocher, et autres.

Mollet, P. Pitot, Delalande, N. de Gohier, ..., Le Maistre, Drudes, Esnaut pbre, ..artin

Nous soubz signé Pierre Pitot prêtre docteur en théologie, doyen & curé de Vire, certifions à ceux qu'il apartiendra que Thomas Potel, aagé de quarante trois ans ou environ, natif de la paroisse de Monsegrey, & Jean Leconte, aagé de vingt trois ans ou environ, natif de la paroisse de Fresne, ont fait entre nos mains abjuration de l'hérésie en laquelle ils avoient été élevés ... je leur en ay donné l'absolution dans l'Eglise Notre Dame de Vire le vingt quatrième jour de juin mil six cent quatre vingt cinq. En foy de quoy, je signé la présente abjuration faite en laditte Eglise le susdit jour & an & qu'ils (?) ont pareillement signez, en présence de Mrs Pierre Lair, Pierre Lioult & Gilles Fremont, p(rê)tres, de Charles Pierre Fréval, escuier, sieur du Rosel, de Mrs Estienne Hardray, con(seill)er du Roy, esleu en l'élection de Vire & Condé, & autres tesmoins.

P. Pitot, Le merc dudit Jean Leconte ..., Le merc dud(it) Thomas Potel, P. Lioult, G. Fremom

Nous soub ..artin

Nous soubz signé Pierre Pitot, p(rê)tre, docteur en théologie, doyen & curé de Vire, certifions à tous ceux qu'il apartiendra que Magdelaine Prunier, femme de Jean Le Conte, aagée de vingt cinq ans ou environ, natifve de la paroisse de Fresne, a fait entre nos mains abjuration de l'hérésie en laquelle elle avoit été élevée & que je luy en ay donné l'absolution dans l'Eglise Notre-Dame de Vire le vingt quatrième jour de juin mil six cent quatre vingt cinq. En foy de quoy je signé la présente abjuration faite en laditte Eglise le susdit jour & an & ce qu'elle a pareillement signé, en présence de Maîtres Pierre Lair, Gilles Fremont, Pierre Lioult, p(rê)tres, de Charles Pierre de Fréval, escuier, sieur du Rosel, de Mrs Estienne Serard, diacre, & autres tesmoins.

P. Pitot, Le merc de lad(ite) Magdeleine ..., G. Fremom, P. Lioult, E. Serard, ...artin

VIRE (Calvados) – fin du XVII^e siècle

Aujourd'hui dix neuf du p(rése)nt mois et année p(rése)nte, moy Jacques Prunier de la paroisse de Fresne j'ay fait et fais abjuration de l'hérésie de la religion prétendue réformée entre les mains du Révérend Père Des Landes, cappucin & gardien du convent de ce lieu. Présence de Mrs Pierre Lair, pbre angevine de ce lieu, Mrs Nicol.. Jouenne, pbre angevine, Mrs Louis Drudes, pbre, Mrs Jean Mauduit, pbre, Mrs Jean Haye, pbre, Mrs Gilles Esnault, pbre, Mrs Jean de Boisne, pbre, Mrs Michel Tyrel, pbre, Mrs Gabriel Martin, soudiacre, Mrs Jean Jacques Le Louvetel, escuier, lieutenant civil, Mrs Nicolas Radulph, es(cuye)r, conseiller du roy, lieutenant criminel, Mrs Jacq(ues) Boyvin, ad(voca)t du roy, themoings signez & autres.

La marque dud(it) Jacques Prunier, F. Charles François de Domvoust (?) gardien des capucins, Laudinet (?) pbre, N. Jouenne pbre, Layr pbre, Drudes, F. Seraphin de Tierceville capucin, Lelièvre prêtre, M. Thyrel, Lelouvetel, ...artin, Radulph, Boyvin

VIRE (Calvados) – 11 septembre 1790

Le samedi onze septembre 1790 en presence des temoins soussigné Jean Thomas Baoust fils de George Paoust et de Barbe Endin originaire de Manheim dans le Palatinat âgé d'environ trente trois ans ayant reconnu que hors la vraie Eglise il n'y a point de salut, de sa bonne volonté et sans aucune contrainte à fait sa profession de la foy Catholique Apostolique et Romaine, et abjuré l'heresie de la Religion Lutherienne Evangelique entre mes mains, de laquelle je lui ai donné publiquement l'absolution en vertu du pouvoir que Monseigneur l'Evêque de Bayeux m'a donné pour cet effet, et le dit Baoust a reçu les sacrement de penitence et d'eucharistie pour preuve de son retour après avoir assisté au St Sacrifice de la messe celebré pour lui, en foy de quoi j'ai Jean Chantreuil prêtre ancien Curé de Trappe au diocèse de Chartres signé avec le dit Baoust, les deux Reverends pere Noël Religieux Cordeliers, Guillaume Boscher p(rê)tre Angevine. Fait en l'eglise des dits Reverends peres cordeliers de Vire lesdits jour et an que dessus.

Johannes Thomas Baust, G. Boscher, F. Noël gardien des Cordeliers, Fr. Hub. J. Noel min, Chantreüil

Le 16 octobre 1790 à Vire, le dit Jean Thomas Baust, tailleur d'habits, âgé d'environ 32 ans, fils de feu Georges Baust et de feu Barbe Endin, originaire de la ville de Manheim dans le Palatinat et résident à Vire depuis quelques mois, épouse Louise Colasse Marie Hulin, âgé d'environ 29 ans, fille de Jacques Hulin et de feu Marie de Chancé, originaire de la ville de Mortain.

VIRE (Calvados) – 11 juin 1795

Aujourd'huy vingt trois prairial troisieme année republicaine a la maison commune de Vire a deux heures après midi devant moi Olivier Halboul membre du Conseil Général de la ditte Commune Elu officier public par deliberation du vingt sept floréal dernier est comparu Elisabeth Sonard fille de Jean et de Jeanne Leroy, originaire de Vire et y domiciliée rue Fontaine acompagnée de Jeanne Gerault agée de vingt huit ans, Ve de Fcois Hardouin fileuse domiciliée en la commune du petit Trutemer et de Michelle le Jemble agée de quarante ans, femme de Jean Moncoq, fileuse domiciliée même commune de Trutemer le petit, toutes deux amies de la ditte Elisabeth Sonard laquelle nous a declare qu'ayant quitté la commune de Vire pendant l'espace de deux mois et ayant residé pendant ce temps dans la commune de Trutemer le petit elle y acoucha dans le domicile dudit Jean Moncoq le huit du courant sur les onze heures du soir d'un enfant mâle qu'elle m'a présenté et auquel elle donne le prénom de J. Batiste, lequel enfant elle n'a pu faire présenter ni enregistrer en municipalité de Trutemer le petit vu qu'il n'existe point dans cette commune de Trutemer le petit de municipalité ni de registre a cause des Chouans qui existent dans ce pays qui ont même brulé les dits registres, laquelle declaration les temoins precités m'ont certifiés veritable, et d'après la lettre du procureur syndic du district enontiative des mêmes faits j'ai redigé le present acte que la mere et les deux temoins ont déclaré ne pouvoir signer ne sachant ecire ni signer, pourquoi j'ai signé seul le present, le dit jour mois et an que dessus. Un mot rayé nul.

Halboul off. p.

VIRE (Calvados) – 13 janvier 1840

Mariage de Vincent Felix Tomazewski, 34 ans, né en janvier 1806 à Zuleciszki, district de Vilkomierz, département de Vilna, province de Lithanie, Pologne, demeurant à Vire, fils de feu Étienne Tomazewski et de feu Marie Anne Berens, et de Marie Céline Barbot, 25 ans, née le 13 août 1814 à Vire, fille de Thomas Barbot et Victoire Alexandrine Guerin. En présence d'Hyppolite Stachowski, 28 ans, réfugié polonais, Joseph Dobrzanski, 27 ans, réfugié polonais, Victor Barbot, imprimeur (?), Jean (?) Auguste Cezar Le Bicer (?), 24 ans, compositeur, ami des époux, domiciliés à Vire.

BION (Manche) – fin 1731

Le Sieur Loysel prêtre est tombé malade le second mercredi de Carême année du depor mil sept cent trente un. Le mardy des festes de Pâques de la meme année Anne Castille femme de Jean Bouvier demeurante à la Fieffe de Haut de Mr de la B... fut devorée d'un loup que l'on croyoit enragé. Ce fut le 27 du mois de mars après les vêpres que ce loup devora lad. Bouvier derniere feste de Pasques et le vingt quatre d'avril lad. Castille mourut et fut inhumée le mercredi 25 jour de st Marc. Le samedy de quasimodo les gourdins finirent de reparer la couverture des oüis du clocher et de l'eglise. Ca esté en l'année 17.. au mois de mars et d'avril.

BION (Manche) – 5 décembre 1733

Une fille âgée de trante ans, s'étant retirée dans cette paroisse, et de laquelle on n'a scû scavoir le nom, surnom, et lieu de naissance, quoiqu'elle y ait resté dix huict mois et qui étoit troublée d'esprit, étant morte le vendredy quatrième décembre. Son corps a esté inhumé le cinquième du même mois 1733 dans le cimettierre derière l'ifs qui est contre la clôture d'iceluy, de nous Urbain René Chevrel, prêtre, curé de Bion.

U. R. Chevrel

BION (Manche) – 13 septembre 1738

Sur le l'exposé qui nous a esté fait par le Sr curé de la paroisse de St-Pierre de Bion que la nommée Jeanne Rageot, veuve de Robert Chenel, de lad(ite) parroisse, est de bonne vie et mœur, et de la religion catolique, apostolique et romaine, nous luy avons fait prêter serment sur le St Evangile, qu'elle ne baptiserroit aucun enfant sans un extrême péril, et qu'elle s'acquitteroit avec le plus de fidélité et de diligence qu'il luy sera possible d'assister les femmes dans leurs couches, et de ne permettre jamais que la mère et l'enfant n'en coure aucun mal par sa faute, et de procurer le salut spirituel et corporel des mères et des enfants. Pourquoi l'avons reçue en cette fonction dans le cour de notre visite, et avons défendu à toutes autres femmes de la ditte parroisse de s'immicer dans la sud(ite) fonctions, et ordonnons aud(it) Sr curé de tenir la main à notre présente ordonnance afin qu'elle soit excensée selon sa forme et teneur. Fait ce trezième jour de septembre mil sept cent trente huit.

Marque de lad(ite) Jeanne Rageot, veuve de Robert Chenel, Phlippot

Le présent registre vu par nous dans le cours de nos visittes et trouvé en bon estat. Ce trezième septembre mille sept cent trente huit.

Phlippot

BION (Manche) – 23 mai 1917

Le 23 mai 1917 à Bion, mariage de Alfred Joseph Kempinaire, conducteur de travaux, né à Grand Hallet, province de Liege (Belgique) le 16 septembre 1889 ainsi qu'il résulte d'un acte de notoriété dressé le 13 avril 1917 par le Juge de Paix de Mortain en vue de suppléer à son acte de naissance dont le futur n'a pu présenter une expédition, domicilié à Gosselies, province de Hainaut (Belgique), résidant à l'Hôpital militaire Belge à Mortain, fils majeur de Charles Joseph Kempinaire, décédé, et de Victoire Casnot, sa

veuve, rentière, domiciliée à Grand Hallet (province de Liege), la dite dame non présente et dans l'impossibilité de communiquer avec son fils, et Alice Angelina Augustine Hamon, sans profession, née à Bion le 24 mai 1893, demeurant à Bion, lieu dit Clos Monnier, fille majeure de Emmanuel Auguste Cesar Hamon, propriétaire, et de Vitaline Pauline Lepeltier, son épouse, sans profession, domiciliés à Bion, lieu dit Clos Monnier. Présence de Aerts Adam Alexandre Ferdinand, 47 ans, capitaine commandant de l'Armée belge, domicilié à Anvers, Pierart Emmanuel Jean Joseph, 34 ans, professeur à l'armée belge, domicilié à Alost, Belgique, ami de l'époux, Lepeltier Charles Michel, 58 ans, propriétaire, domicilié à Mesnil Lard, oncle de l'épouse, Leroyer Etienne, 60 ans, propriétaire, domicilié à Le Neufbourg, oncle de l'épouse.

BROUAINS (Manche) – 15 juin 1749

Le quinzième jour de juin audit an 1749, Simon Philippe Gifaut, ne de ce matin, fils en légitime mariage de Toussaint Gifaut, et de Louise Frouin son épouse a été baptisé par nous Jullien Bourget prestre, et nommé par Jacque Philippe Gauthier de la Corbinière, ecuyer, mousquetaire noir de la garde du Roy, du Menitove, et par noble demoiselle Marie Anne Simonne Davenel, de Periers.

Marie Anne Simonne d'Avenel, J. P. Gauthier de la Corblinniere, Bourget prestre

LE BUAT (Manche) – 15 mai 1652

Le qui(n)ze iésme jour de may mil six centz cinquante et deux Estienne du Buat escuier Sr et patron dud(it) lieu et Damoysselles Marie, Jenne et Anne du Buat ses soeurs ont fait abjuration de heresie & profession de la foy catholique apostolique & romaine en leglize du Buat la cloche sonnante et les ceremo(n)yes a ce requises observees de point en point par led(it) sieur Cure de St Senier de p(re)sent pour cet effaict par Mo(n) Sr le grand vicaire d'Avrenches.

CERISY-LA-FORÊT (Manche) – 9 septembre 1627

Au XVII^e siècle, les causes de décès sont généralement indiquées: écrasé par la chute d'un chêne qu'il abattait, tué d'un coup d'arquebuse, d'un coup d'épée, etc... de nombreuses victimes de la peste, alias la contagion, sont inhumées dans les années 1620.

Le jeudi neuf(ièm)e jour du dit mois et an, Marin Le Blond fut massacré et assommé à coups de pierres en la ville de Saint Lô par les bourgeois du dit lieu et par quelques uns de Cartigny, comme ayant été pris au dit lieu de Cartigny, là où il faisait métier d'évacuer les maisons pestiférées.

CHAULIEU (Manche) – août 1882

N°24 Décès de Théophile Martial Dubourg soldat le 2 août 1882.

Extrait mortuaire, corps d'occupation de Tunisie, Hôpital temporaire de Gafsa. Nous soussigné Louis Elisabeth Tourres adjudant d'administration en premier du service des Hôpitaux, comptable de l'hôpital temporaire de Gafsa (Tunisie) remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'Etat civil fait hors le territoire français pour le service des hôpitaux militaires que le nommé Dubourg Théophile Martial, soldat de première classe au sixième régiment d'infanterie de ligne, deuxième bataillon, troisième compagnie, né le quatre février mil huit cent cinquante

huit à Saint-Martin de Chaulieu, canton de Sourdeval, département de la (Manche), signalé au registre matricule sous le numéro deux mille trois cent quatre vingt-un, fils de Auguste et de Marie Victoire Guilloit, domiciliée à Saint Martin de Chaulieu, canton de Sourdeval, département de la (Manche), célibataire, entré à l'ambulance A... d'El-Ayacha (Tunisie) le premier juillet mil huit cent quatre vingt deux, est décédé à la dite Ambulance d'El-Ayacha (Tunisie) le deux août mil huit cent quatre vingt deux à deux heures du soir par suite de fièvre typhoïde, d'après la déclaration à nous faite le sept août mil huit cent quatre vingt deux par les trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé au registre avec nous.

A Gafsa (Tunisie), le sept août mil huit cent quatre vingt deux.

Signé Tourres.

Nous sous intendant militaire chargé de la police de l'hôpital temporaire de Gafsa (Tunisie) certifions que la signature ci-dessus est celle de M. Tourres adjudant d'administration en premier et que foi doit y être ajoutée.

A Gafsa (Tunisie) le sept août mil huit cent quatre vingt deux.

Signé illisible.

Transcrit littéralement par nous Maire de la commune de Saint-Martin de Chaulieu le quinze septembre mil huit cent quatre vingt deux.

D. Lebigot maire

CHÉRENCÉ-LE-ROUSSEL (Manche) – 6 avril 1700

Le six iesame jour d'avvril mil sept cent, la seconde de trois cloches ont esté benite, et nommée scavoir la seconde par noble dame Magdelainne D'auray epouse de Francois de Chevrué, escuier, seigneur de la Haussiere et du Menitovve, conseiller du roy, viconte de Mortaing, assistée de Jean Francois de St Germain, escuier, seigneur et patron de St Pierre d'Entremont. La troisieme nommée par noble dame Marie Anne Blouet, epouse de Jean Francois de St Germain, escuier, seigneur et patron de St Pierre d'Entremont, assistée de Francois de Chevruë, escuier, seigneur de la Haussiere et du Menitovve, conseiller du roy, viconte de Mortaing.

CHÉRENCÉ-LE-ROUSSEL (Manche) – 23 décembre 1717

La grosse cloche de cette paroisse à été nommée Marie et benite par discrete p(er)sone Mre Etienne Le Maitre ptre Curé du Menitove, bachelier dans l'université d'Angers, en la presence des sieurs gents d'église de la paroisse et de nous Gabriel Le Vennier ptre faisant les fonctions curialles dans la parr(oiss)e ce 23eme jour de decembre mil sept cent dix sept.

G. Le Vennier

CHÉRENCÉ-LE-ROUSSEL (Manche) – 1740

En la présente année 1740, le Sieur de la Robichonnière, p(r)être Supérieur de la Garlière, et les Eudistes du Séminaire d'Avranche, ont fait une mission en cette paroisse pendant laquelle il s'y est toujours trouvé un grand concours de monde. Il y a eu plus de deux mille livres de restitutions. Cette mission a commencé le 18^e juin et a fini au commencement du mois d'aoust.

CHÉRENCÉ-LE-ROUSSEL (Manche) – 1786

En la présente année 1786 il y a eu en cette paroisse une mission faite par Mr des Perques Supérieur des missions et de la Garlière et autres missionnaires de son ordre, dont Mr Fleury catéchiste, Mr Guérard expliquant les commandements, Mrs Desmazures et Feuillet... il y a toujours eu grande affluence de monde de tous côtés. Ladite mission donnée par le Sr Curé de cette dite paroisse, secouru dud. Sr Desperques Supérieur, tous les Curés et autres confesseurs voisins y ont travaillé avec zèle. Les restitutions ont été faites secrètement. Elle a commencé le 3^e dimanche après Pâques et a duré six semaines.

COUTANCES, Saint-Nicolas (Manche) – 25 décembre 1598

N^o. 25 Xbre 1598. La peste à Coutances.

Led(it) jour je baptise un fils po(u)r deffunct Georges Ledoux decede de la maladie de peste il y a vir(on) un mois et deux de ses enfans la mere de lenfant estant en la contagion lequel fils ma este p(rese)nte a baptiser p(ar) Jean Jenain? esvacueur et c(om)mis? a garder les pestiferes lequel a no(mm)e led(it) enfant Noel que je baptise propriis manibus et dit tout le s(er)vice co(mm)e il ap(par)tient res(er)ve que led(it) enfant na point este desvelope ni moins sur le fons a cause de linconvenient de lad(ite) maladie et y avoit beaucoup de peuple p(rese)nt.

DUCEY (Manche)

Au XVII^e ou XVIII^e siècle, décès du "capitaine des Egyptiens". Il s'agit du chef des gitans.

DUCEY (Manche) – 27 février 1706

Le vingt sept febvrier precedent mois fut inhumé le corps de noble damoiselle Magdeleine de Gouvests, d'un merite rare et distingué et regretée généralement de tout le monde, étant âgée de viron dix neuf ans.

FERRIÈRES (Manche) – 1766

L'an mil sept cent soixante six, le onze fevrier, par nous noble et discrete personne Jean Baptiste Charles du Laurens, prestre curé, a été inhumée dans le cimetièrre de cette parroisse le corps de Renée Tancé, maitresse d'echole, decédée du jour d'hier après la reception des Saints Sacrements, âgée d'environ soixante-cinq ans. La dite inhumation faite presence et assistance de Maitre Gabriel François Signard, prestre vicaire, de Me René Joseph du Laurens clerc et de Pierre Piel Thebaudiere temoins qui vont signer avec nous susdit curé.

G. F. Signard ptre vic, P. Piel, R. J. du Laurens, J. B. C. du Laurens

LE FRESNE-PORET (Manche) – 7 mai 1730

Le septième jour de may aud(it) an 1730, le corps du nommé Martin Chevalier dit la Rivière, sergent de la Compagnie de Monsieur de Nouaille, capitaine en la Marine, ainsi qu'il nous a été attesté par Louis de Maziere et Jean Le Galliou présens, soldats en la même compagnie, décédé en cette paroisse a été inhumé dans le cimetièrre de ce lieu par Mr Michel Landelle pbre vicaire, p(rése)nce des ci dessus dénommés Maziere et Galliou, de Guillaume Debon Guesdonière, de Charle Le Denais les Rochers étant de cette paroisse. Led(it) Chevalier âgé d'environ cinquante et huit ans, ainsi attesté comme dessus.

a été, en, en interligne vrai.

Louis de la Maziere, Jean Le Galliou, Landelle, G. Debon, C. Ledenais

LE FRESNE-PORET (Manche) – fin 1768

Remarques. Cette année on a fait clôre la sacristie et remis l'autel en la forme qu'il est, en coupant la poutre où étoient attachées de vieilles portes qui servoient de contretable, et l'on a fait peindre les deux petits autels et le(s)d(ites) portes &e qui closent la sacristie.

Voyez le reg(ist)re de 1762.

LE FRESNE-PORET (Manche) – 2 janvier 1808

L'an mil huit cent huit, le deux janvier à dix heures du matin, moi, Jean Jacques Moulin la Frainais, maire de la commune du Fresne Poret, donne pouvoir en tout ce que je peux en avoir, à Louis Marin Roynel mon adjoint, présent et acceptant, de faire toutes les actes civils de notre commune, et ce pour la présente année, ce dit jour et an que dessus, après lecture.

J. J. Moulin, maire, Louis Roynel, adjt

Napoléon, par la grâce de Dieu et les Constitutions, empereur des Français, roy d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin, qui a tiré la France du néant pour l'élever au comble de gloire, qui remplit l'univers de l'éclat de son nom et de c'est victoires, qui a récompensé, récompense et récompensera tous ceux qui l'ont servi, le serve et le servirons avec zèle et fidélité.

Louis Roynel, adjt

LE FRESNE-PORET (Manche) – 2 janvier 1809

L'an mil huit cent neuf, le deux janvier, onze heures du matin, moi, Jean Jacques Moulin la Frainais, maire de la paroisse du Fresne Poret, donne pouvoir en tout ce qui m'en est confié à Louis Marin Roynel, mon adjoint, présent et acceptant, de faire toutes les actes civils de notre paroisse pour la présente année, ce dit jour et an.

J. J. Moulin, maire, Louis Roynel, adjt

Napoléon Bonaparte, Napoléon premier, Napoléon le Grand, né à Ajatio en Corse le 15 août 1769, qui a fait

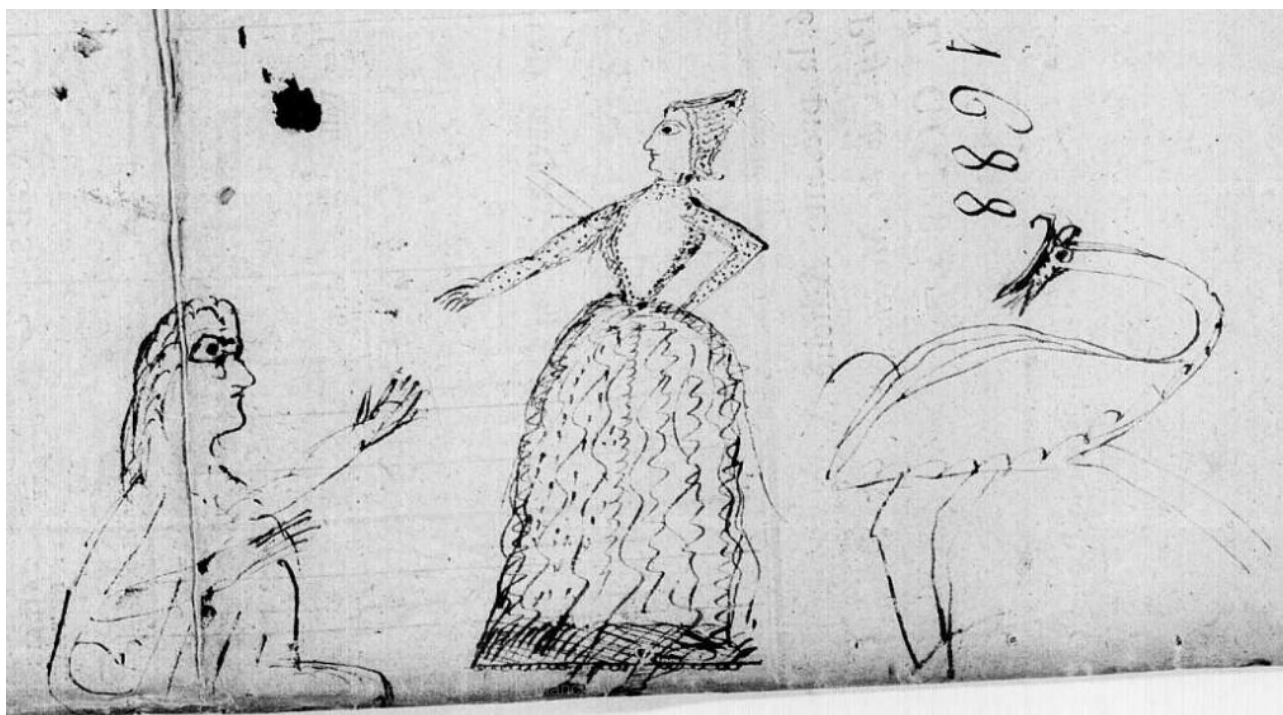
le bonheur de la France, même de l'Europe.

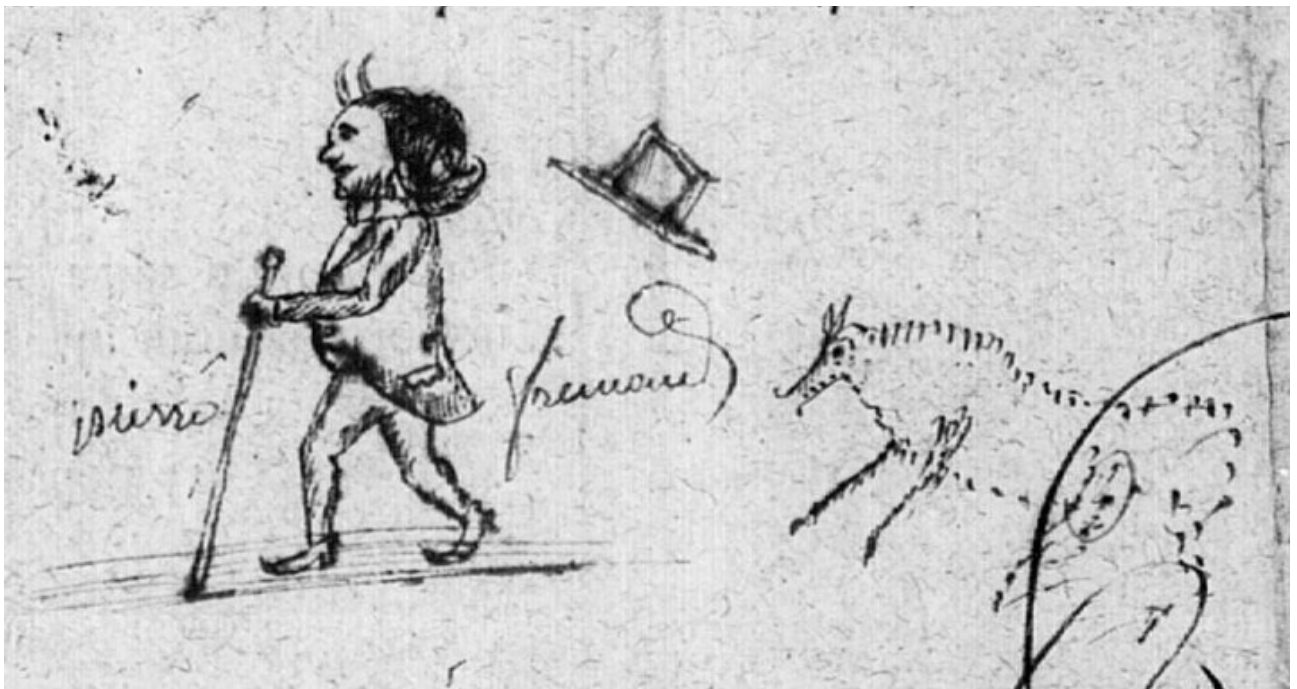
GER (Manche)

Des croquis sont visibles en 1687, 1688, 1711. Ils ont probablement tous été dessinés à la même époque.



En marge du mariage de Julien Dumesnil, 49 ans, et Anne Françoise Julienne Jeanne Husson, 24 ans, le 19 pluviôse XII. C'est probablement le portrait du marié.





GER (Manche) – 1809

Acte de décès. Copie. Extrait d'acte de mort.

Sixième Regiment de Dragons. Nous soussigné, Augustin Desrousseaux, lieutenant, officier payeur, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, membre de la légion d'honneur, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil faite hors du territoire français pour le sixième regiment de Dragons, que le nommé Charles Brulay dragon à la deuxième compagnie du sixième regiment de Dragons, fils de Louis Brulay et de Gabrielle Robbes, natif de Ger, canton de Barenton, département de la Manche, signalé au registre matricule sous le numero mil cinq cent quarante huit, a été tué par les insurgés près le village de Moralès, province de Tonro, royaume d'Espagne, le treize aoust mil huit cent neuf vers les six heures du matin, d'après la declaration à nous faite le treize aoust mil huit cent neuf par les trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé au registre avec nous à Tonro le treize aoust mil huit cent neuf. Pour extrait conforme, signé Desrousseaux avec paraphe.

Vu par le conseil d'administration du sixième régiment de dragons pour légalisation du présent extrait d'acte de mort, et de la signature de Monsieur Desrousseaux officier payeur, Valladolid le trente un aoust mil huit cent neuf. Sont signés Alexandre frères, Lièvre, Peutt ?, Jobert, N. Picquet, avec et sans paraphe, vu par nous sous inspecteur aux revues, signé Errand, avec paraphe (le mot mil surchargé d'encre approuvé). Le présent inscrit sur les registres de l'état civil conformément à l'article quatre vingt du Code civil, chapitre quatre de la loi du vingt ventôse an onze, relative aux actes de l'état civil, par nous Julien Charles Jean Leprovost maire de la dite commune de Ger faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.

Fait à Ger le onze octobre mil huit cent neuf.

J. Leprovost maire.

GER (Manche) – 31 août 1888

Retranscription d'un acte du 2 avril 1888 devant l'officier d'état-civil de la circonscription de la Foa, Nouvelle-Calédonie. Décès le 1er avril 1888 de Mélanie Victorine Heuzé, épouse Despois, née le 3 avril 1835 à Ger, fille de Michel et Anne Avenel, décédée à la Foa (Méharé).

LES LOGES-SUR-BRÉCEY (Manche) – XIX^e siècle

Mariage entre un homme et sa nièce dans la première moitié du XIX^e siècle, avec autorisation du chef de l'État.

LE MESNIL-ADELÉE (Manche) – 1610

L'an mil six centz dix à St Denys en France le mercredi douziesme de may en grand trionphe fut couronnée Reine de France la femme de Henry de Bourbon, Roy de France et de Navvarre, lequel estant de retour à Paris le vendredy quatorziesme dud(it) moys estant en ung carrosse fut frappé d'ung cousteau par ung jeune homme vir(on) de l'aage de trente ans, soy disant estre de Angoulesme, dont il deceda viron deulx heures après qu'il eust esté frappé. Et le sebdj ensuyvant quinziesme dud(it) moys de may fut le daulphin couronné Roy de France, la Reine mère Régente et le comte de Soyssons lieuten(ant) d'iceluy et p(ro)tecteur, au

contentem(ent) des princes et parrisiens avec grand joye.

[LE MESNIL-ADELÉE \(Manche\) – 17 avril 1665](#)

Jacques Mahias les Fresnays maieur de la confrairie de lad(ite) parroisse deceda le dix septiesme jour dud(it) mois viron sept heures de soir d'une fiebvre phrenetique avecque quelque apparence de ve..lle et fut inhumé le jour ensuivant au matin avecq(ue)z un regret indicible de tout le public a cause de sa probité et bonnes meures, proche et a costé des saints fonts.

[LE MESNIL-RAINFRAY \(Manche\) – 1697](#)

Alexandre de Savigny écuyer fils de Jean Jacques de Savigny ecuyer seigneur du Menil Raifroy premier Capitaine des Grenadiers dans le Regiment de Vermandois apres avoir servy 25 ans receut un coup de mousquet a travers le corps le premier jour de juin 1697 dans le siege de la ville d'Ate en Flandre assiegée par Mr le Marechal de Catinat par l'ordre du Roy de France s'etant rendu maitre avec sa seule compagnie de la demie lune de laquelle blessure il mourut dans la dite ville d'Ate le dix neuvi(em)e jour dud(it) mois de juin audit an mil six cens quatre vingt dix sept.

[LE MESNIL-TÔVE \(Manche\) – entre le 20 et le 24 novembre 1716](#)

Aujourd'huy co(mm)e les années precedentes ont esté distribués aux pauvres de la parroisse du Menitove presence des sieurs gens (?) d'eglise de la parroisse cinq(uan)te sols de la fondation de d'Anthoine Delarue payés par Gilles Delafontaine chargé de lad(ite) rente.

G. Gresel, Ledos.

[LE MESNIL-TÔVE \(Manche\) – 26 décembre 1717](#)

La distribution de cinquante sols donnée par Anthoine Delarüe a ete faite à l'issüe des vespres par moy soussiné cure de la parroisse, aux pauvres de lad(ite) parroisse avoir l'avoir publie au prone ce dimanche 26e decembre 1717 aux presences des parroissiens.

Lemaistre, Ledos.

[LE MESNIL-TÔVE \(Manche\) – 7 juillet 1718](#)

L'an mil sept cent dix huit, le septième jour du mois de juillet, la chapelle du chateau du Menitove a esté benie par Me Jacques Gautier, ptre licentié en theologie de la faculté de Paris ancien chanoine d'Avranches, curé de Notre Dame des Champs, première paroisse de la ville et du diocese d'Avranches, archidiacre de Mortain, vicaire general, et official du diocese, Georges Francois de Cheverue, ecuyer seigneur deladitte parroisse et de la Haussière, con(seill)er du roy et viconte de Mortain, et noble dame Elizabeth Desprez son epouse possedants alors laditte terre, et Me Etienne Le Maitre, ptre docteur en theologie estant curé deladitte parroisse, la chapelle est bastie et benie sous l'invocation de Notre Dame de Pitié, ou de la compassion de la Ste Vierge. Elle est fondée de quarante et cinq livres de rente annuelle pour celebrer la messe dans laditte chapelle les festes et dimenches à l'exception des quatre festes annuelles, les ptres et le curé de la parroisse la desservent chacun en leur rang.

LeMaistre

MORTAIN (Manche) – 7 août 1771

A Monseigneur,

Monseigneur l'Evêque d'Avranches. Supplie humblement Jeanne Lair fille de deffunts Germain et d'Anne Salé. Et vous remontre qu'en l'année mil sept cent soixante cinq, elle epousa Pierre Boudent, l'egalité de fortune et de condition contribua a former leur inclination, accoutumés a se voir des leur plus tendre enfance, connoissant leurs caracteres et voyant que leurs parents etoient disposés a consentir à leur union, ils penserent a s'etablir. Ils firent publier les bans de mariage par trois fois dans leurs paroisses respectives sans qu'il y eut d'opposition. Tout annoncait des jours heureux à ces deux epoux, aussy n'y a-t-il pas eu entre eux le moindre différent.

Pierre Boudent obligé pour quelques affaires de s'absenter du pays depuis deux ans est sur le point d'y revenir. La supliante croioit toucher au moment ou elle allait jouir du bonheur de posseder ce tendre epoux, mais elle a appris depuis peu que le mariage qu'elle avoit contracté ne l'avoit point été valablement, qu'un empechement inconnu à elle et à son mary le rendoit nul, qu'ils etoient parens au degré prohibé, et qu'ils n'avoient pu s'epouser sans avoir eu recours a votre autorité pour leur accorder une dispense, la genealogie suivante vat en convaincre

N... Lair

I	I
René	Margueritte mariée
I	à Jean Le Roy
I	I
Germain	Jean Le Roy
I	I
Jeanne	Margueritte mariée
	à Pierre Boudent
	I
	Pierre Boudent

De cette genealogie il resulte que la supliante est parente du trois au quatre avec Pierre Boudent son mari, qu'ainsi ils n'ont pu valablement contracter mariage sans dispense, tant qu'ils ont ignorés leur parenté ils ont pu jouir des droits que le mariage qu'ils avoient contractés leur donnait, mais aujourd'huy que la supliante la connoit, ce n'est plus la même chose. D'un autre côté ces deux epoux sont tous les jours exposés a se voir contester leur etat et celui de leurs enfans au cas qu'ils viendroient a en avoir dans la suite, n'en ayant pas eu jusqu'à présent. Il est donc bien interressant pour ces deux epoux de ne pas demeurer plus longtems dans l'incertitude de leur sort, d'autant mieux qu'ils ne peuvent actuellement habiter ensemble. S'ils se fussent presentés avant leur mariage pour avoir une dispense, ils ont lieu de croire que votre Grandeur ne leur auroit pas refusé cette grace, aujourd'huy le mariage qu'ils ont contracté est un motif de plus pour vous y engager.

Mais le mari de la suppliante est absent et ignore encore cette parenté. Dans cette ignorance il voudra peut être à son retour user des droits que lui donne son mariage, il est même à craindre qu'on ait peine à lui faire croire une pareille chose dont il n'a jamais entendu parler, et qu'il ne prit le refus que la suppliante seroit obligée de lui faire pour tout autre chose et que cela ne lui donnât du dégoût ou n'occasionnât quelques accidents fâcheux. Il n'est pas douteux que s'il étoit au pays il ne consentit volontiers à faire la démarche que la suppliante fait aujourd'hui, mais de lui dire de la faire aussitôt son arrivée, cette surprise seroit grande pour lui et peut être ne prendrait-il pas les choses dans son côté. Il sera bien plus facile de le faire consentir à rectifier l'erreur dans laquelle il est et le défaut qui se trouve dans le mariage qu'il a contracté lorsque toutes les démarches nécessaires seront faites que s'il lui falloit avoir cet embarras à joindre qu'il ne pourra douter après toutes les précautions nécessaires prises de l'état des choses, pourquoi la suppliante a été conseillée de vous donner la présente.

A ce qu'il plaise à votre Grandeur, Monseigneur, lui accorder une dispense de parenté du troisième au quatrième degré à fin de rectifier la nullité qui se trouve dans son mariage avec Pierre Boudent son mari, et d'assurer leur état et celui de leurs enfans au cas qu'ils viendroient à en avoir, ce faisant leurs permettre de demeurer unis et la suppliante redoublera ses vœux pour la conservation des jours de votre Grandeur.

Présenté à Avranches ce sept août mil sept cent soixante onze. La suppliante en personne.

La marque de ladite Jeanne Lair

Ils firent publier les bans de mariage par trois fois dans leurs paroisses respectives sans qu'il y eût d'opposition, en marge de la première page, véritable.

La marque de ladite Jeanne Lair, Auvray

Joseph François de Malide, par la permission divine, Evêque d'Avranches, conseiller du roy en tous ses conseils, &c, vu les raisons employées en la présente requête, ce spécialement la bonne foy avec laquelle les parties ont contracté mariage ensemble du consentement de leurs familles respectives, après les publications ordinaires, vu aussi les inconvéniens et le désagrément d'une séparation surtout pour la suppliante, nous avons miséricordieusement en notre Seigneur dispensé et dispensons envers la dite suppliante Jeanne Lair, et Pierre Boudent, de l'empêchement du troisième au quatrième degré de consanguinité entr'eux existant, et permis et permettons à Monsieur le Curé de Mortain de réhabiliter le mariage par eux contracté, suivant les formalités prescrites par le rituel de notre diocèse, sans nouvelle publication de bans. Donné à Avranches le sept août mil sept cent soixante et onze, sous la signature de notre vicaire général, et le sceau de nos armes.

J. J. de Brigeat vic. gen.

par mandement fourny

[NOTRE-DAME-DU-TOUCHET \(Manche\) – 1774 à 1779](#)

1774

Il n'est rien arrivé de remarquable pendant la présente année que la mort du roi Louis quinze. Ce prince est décédé le 10 mai à 3 heures après midi, de la petite vérole. Il étoit âgé de soixante quatre ans. Il conserva sa

connaissance jusqu'au dernier moment, il montra pendant tout le cours de sa maladie une fermeté inébranlable, une résignation la plus entière à la volonté divine et donna des sentiments de religion bien dignes du fils aîné de l'église, en recevant avec toute la piété possible tous les sacrements de l'église en tel cas requis. Il étoit né à Versailles le 15 février 1710, sacré à Reims le 25 octobre 1722, marié à Fontainebleau le 25 septembre 1725 à Marie, princesse de Pologne, née le 23 juin 1703, morte le 24 juin 1768. Il a régné pendant 59 ans qui seront à jamais célébrés par le nombre des victoires qu'il a remportées, par l'acquisition de la Lorraine, par l'établissement de l'école militaire, par plusieurs édifices consacrés à la religion, par la fabrication des grands chemins pour l'utilité du commerce, enfin par une protection éclatante pour les arts.

Son auguste successeur Louis 16 qui fait le bonheur et l'admiration de la France est petit-fils du précédant. Il est né le 23 août 1754. Il a commencé son règne par chercher les moies de rendre son peuple heureux et en a donné des preuves, en remettant à son peuple le droit de son joieux avènement, et son auguste moitié celui de sa ceinture, en rétablissant tous les parlements de la France qui depuis 1770 avoient été détruits par son aïeul. Les conseils supérieurs de Bayeux et de Rouen y avoient été substitués. Le parlement de Rouen a rentré avec tous ses anciens droits et privilèges le 10 novembre 1774 avec tout l'applaudissement et les réjouissances de toute la province entière. Louis 16 est marié du 16 mai 1770 à Marie Antoinette archiduchesse d'Autriche, soeur de l'empereur. Le pape Clément 14 nommé François Laurent Ganganelli, prêtre de l'ordre de saint François, élu pape en mai 1769 est mort, dit-on empoisonné. Ce pape étoit un grand génie et très scavant. S'a été lui qui a enfin détruit la fameuse société des Jésuites en l'année 1773, au grand regré d'un grand nombre d'evêques illustres et de quantité d'autres personnes de mérite, et à la grande satisfaction des autres.

Le 24 août dernier, le duc de la Vrilière, ministre et secrétaire d'état, alla de la part du roi redemander les sceaux à Mr de Maupeou, et sa Majesté en a disposé en faveur de Monsieur Hue de Miroménil, ancien premier président de parlement de Rouen qui aujourd'hui remplit les fonctions de chancelier et en a la survivance, au grand applaudissement de toute notre province. Il est originaire de Saint Lot en Quotentin.

Cette année Mr le curé de Saint Jean jouxte Bion est mort, Me Charle Paturel, doien rural du doïenné du Teilleul. Il est mort le 26 octobre dernier et remplacé par Mr l'abbé Vaufleuri de St Cir qui s'en est demis en faveur de Me Mathurin Cousin, vicaire de la ditte paroisse.

1775

L'année mil sept cent soixante quinze a été remarquable en ce que le roi Louis 16 a rétabli le reste des parlements de Frances qui étoient restés suprimés depuis mil sept cent soixante onze par l'établissement des conseils supérieurs, et ce au grand contentement de toute la nation française. Tels ont été les parlements de Douai, de Bretagne, de Bordeaux, Toulouse, celui de Bourgne, de Metz, et les autres de Frances.

Le Roi fut sacré à Reims par le cardinal de la Roche-Aimon, archevêque de la ditte ville, l'onze de juin, jour de la sainte Trinité. Et le quatorze du même mois, le roi après avoir communié à l'abbaye roiale de St Rémi, toucha deux mille quatre cent malades des écrouelles et leur fit distribuer de grandes aumônes.

Le 21 août, Madame Clotilde, soeur du roi, épousa le prince de Piémond, et à l'occasion de ce mariage Monseigneur le Comte d'Artois, frère du roi, dota douze jeunes filles de la somme de 600 livres chacunes, qui furent mariés dans l'église paroissiales de St Louis le vingt trois dudit mois, et furent tous régalez par le même prince à une table de soixante couverts. Le roi se signale chaque jours par sa bonté et par ses biensfaits envers son peuple. Il est arrivé dans cette année de grandes révoltes dans la plupart des villes du royaume, entre autre à Paris et à Versailles, où des brigands attrouppés se présentèrent devant le Louvre du roi avec la dernière insolence, moins pressés par la faim qu'animés à nuire, regrandirent l'épouvante dans les villes et

villages, en entraînent les habitans aux marchés les plus voisins, taxèrent le bled à un prix beaucoup au-dessous de sa valeur, et sur le refus des marchands de vendre à ce prix, ils enlevèrent par force tous les grains. Les uns paioient un tier de la valeur, les autres en grand nombre enlevoient sans paier, plusieurs même à coups de couteau perçoient les sacs de bleds et de farine les foulant aux pieds, ou les jetoient dans des rivières. Ils ont brûlés plusieurs granges, des métairies entières. Ils ravagèrent jusqu'au marché de Versailles le 2 d'avril. Le maréchal de Biron, par ordre du roi, plaça des troupes dans toutes les places de Paris, et par là appaisa tout. Le roi a fait expédier à ce sujet aux évêques et à tous les curés du royaume des avertissements qui ont eu le meilleur succès, puisqu'à la sollicitation des curés le brigandage a cessé, les restitutions ont été faites soit en nature ou en argent. Plusieurs des auteurs ont été suppliciés à Paris et à Soissons.

La récolte de cette année a été abondante en saigle et sarazins, quantité de fruits de toute espèce dans toute la Normandie. La boisson a été très commune et à bon marché. Le tonneau de poiré de 800 pots à 12-13-14-15 #, le cidre de même. Continance 20 # 24 # et sans les bouilleur d'eau de vie, il auroit été à bien meilleur marché.

Le flux de sang a été fort commun aux environs de cette paroisse, qui grâce à Dieu n'en a point été attaquée.

Pie 6, nommé Jean Ange Braschi, né à Cesene, ville de la Romagne, le 25 décembre 1717, a été élu pape le 15 février 1775, le saint siège fut vacant quatre mois et 22 jours. Ce pontife qui est de la plus belle représentation a beaucoup d'esprit et de connoissance, une piété solide, généreux envers les pauvres. Il paroît avoir été affecté beaucoup de l'extinction des Jésuites. Il a beaucoup d'égards pour eux, et paroît panché à leur rétablissement. Il a fait sortir les prisonniers détenus par l'ordre de son prédécesseur. Il a fait réviser toute la procédure faite contre eux, ce qui fait espérer leur rétablissement à un grand nombre de gens de bien et de mérite.

Que le Seigneur, par sa grâce, nous acorde des souverains spirituels et temporels dignes de lui, afin que de si heureux commencements prospèrent, pour sa gloire et notre salut. Amen.

1776

L'année 1776 a été remarquable 1° par la solanité du jubilé universel accordé par notre saint père le pape Pie 6. L'ouverture s'en est faite le dimanche de la Pentecôte le 26 mai, et la clôture le mardi 26 novembre. Cette paroisse a fait processionnellement ses stations et ce par trois fois en chaque endroit, scavoir aux paroisses de Ferrieres, Vilchien et L'appenti avec toute la pieté et l'édification possible malgré l'abondance de pluie qui est tombée pendant les dittes processions.

2° le Roi par un édit du mois de février a aboli toutes les jurandes des corps et métiers de tout le royaume. Ce édit a fait de très vives sensations parmi les marchands de la ville de Paris. Monsieur Seguiet avocat général du parlement de la même ville a fait des remontrances très fortes au roi à ce sujet, et enfin le roi a modifié la rigueur de cet édit par un autre en datte du 26 août 1776, par lequel il réunit plusieurs communautés ensemble, sujetes aux mêmes loix et aux mêmes statuts.

3 Monsieur de Turgot, originaire de Caen et contrôleur général, a voulu détruire dans tout le royaume les corvées pour les chemins et les banalités des moulins et des fours des seigneurs. Il vouloit aussi l'amortissement de toutes les rentes seigneurialles au denier vingt, afin de rendre une entière et parfaite liberté à tous les habitans des campagnes. Tous ces grands changements n'ont point eu lieu, d'autant qu'il se démit volontairment de sa place.

Le roi par un arrêt de son conseil en date du 21 janvier 1776 ordonne que dans tout le royaume à commencer dans les forêts de ses capitaineries et ailleurs la fouille et le renversement des garennes de lapins sera faite, d'autant qu'on a calculé qu'un lapin occasionnoit le damage de vingt quatre livre par an. Et ce conformément à l'article onzième du titre trentième de l'ordonnance des eaux et forêts, qui avoient été jusqu'ici mal executés, et qu'il renouvelle.

La récolte de cette paroisse a été abondante en seigle et sarazins, en poires et pommes. Le froment a manqué presque partout dans ce païs et n'a rendu ordinairement qu'un ou deux boisseaux sur un de semence, et pas encore partout. On a vendu le poiré le tonneau 6 et 7 # en le commencement, et sans les bouilleurs d'eau de vie qui sont au nombre de 5 dans la paroisse il auroit valu meilleur marché. L'eau de vie coûtoit encore dix sous le pot.

La paroisse est imposée cet année tant pour la confection des grands chemins que pour le port de Grandville à la somme de quatorze cent cinquante livres.

1777

En cette année le prieur du Rocher a ôté les dixmes de cette paroisse à Monsieur le curé de ce lieu et les a louées à trois particuliers de la paroisse de Romagny pour le prix et somme de treize cent livres et beaucoup de faisances. Monsieur le curé de Touchet a été autorisé par une sance rendue au bailliage de Mortain au mois de juin ou juillet de la même année se faire faire des lots tous les ans et à en choisir celui qui lui conviendra, également tous les ans. La récolte a été très abondante en seigle et froment cette année, et aux en.. d'une demie année en poires et pommes, le cidre a valu jusqu'à cent livre le tonneau. La paroisse paie tous les ans pour la confection des grands chemins onze cent livres. Les deux princes frères du roi Louis 16, M(onseigneur) le comte d'Artois et Monsieur, ont voié dans toutes la France et visités tous les ports de mers du royaume, également que Joseph second empereur d'Almagne dont tout le monde a admiré la sagesse et la connoissance, répandant beaucoup de largesse aux pauvres et à diférents particuliers. La France a beaucoup gagné par son commerce avec les colonies d'Amérique Anglaise qui ruine l'Angleterre.

1778

Dans l'année 1778, le 29 septembre les paroissiens ont délibéré pour faire fondre la grosse et la petite cloche de Touchet. L'arengement fut fait avec le nommé François Aubert de la paroisse de Saint Thibaut, diocèse de Toul, province de Lorraine, fondeur, par le prix et somme de cent quarante livres pour la refonte des dittes deux cloches. A charge audit fondeur de se fournir à ses frais un homme pour lui aider, de se fournir de cire, de bois, de charbon, de filasse, de bourre, à charge aussi de decendre du clocher et de remonter les dittes deux cloches à ses périls et risques en lui fournissant du monde pour lui aider. Le général n'étoit obligé qu'à fournir audit fondeur des planches pour le mettre à couvert des injures de l'air, à fournir la ferrure, et les barres de fer nécessaire pour la ditte fonte et deux cordes de pierres pour la construction des fournaux pendant tout lequel tems il étoit obligé de se nourrir à l'auberge. Le général autorise le fondeur à fournir le métal nécessaire afin de mettre les ditte deux cloches concordantes et à l'unison de la seconde cloche qui doit rester, d'autant qu'elle est excelante quoique fort ancienne. Les deux cloches pesoient en tout treize cent quatre vingt dix livres, et on a mis pour les augmenter cinq cent deux livres de métal, à raison de trente sous la livre, ce qui fait que la grosse cloche pèse aujourd'hui aux environ de douze cent livres, la petite pèse près de sept cent livres, ce qui a coûté à la paroisse et au trésor plus de mil livres parce qu'il a falu grossir les batans, mettre deux poutrelles au clocher et les autres ferrures nécessaires.

On présanta une requête à Monseigneur l'intendant de Caen pour être autorisé à lever sur tous les fonds de la paroisse une somme de quatre cent vingt livres pour la refonte des dittes cloches. La requête a été

autorisée, et la paroisse a païé cette somme de quatre cent vingt livres, et le trésor le restent des autres sommes dues. Il y a eu de la difficulté pour rescevoir la grosse cloche d'autant qu'il paroît par dedans certaines petites cavités. Le fondeur fut obligé de la cautionner pendant quatre mois, au bout desquels on l'a trouvée bonne. Par la même délibération, la paroisse noma pour nomer les deux cloches Madame d'Ambré, dame de la ditte paroisse, ce qu'elle refusa. Ensuite de quoi les paroissiens s'adressèrent à Monsieur de Lenteingne, receveur des tailles à Mortain, qui accepta de nommer la grosse cloche et choisi pour sa maraine dame Marie Gerard de la Gerardière, femme de Messire Pierre Achard, sieur de la Vente, ancien officier de marine. La petite cloche n'a point eu de parain ni de maraine. Le sieur de Lenteingne et la ditte dame de la Vente ont donné à l'église une étoffe en soie à fleur blanches et fond rouge pour faire une chappe, le dessus seulement. Les dittes deux cloches ont été baptisée le jour saint André après vespres. Elles avoient été fondues toutes les deux en 1705, et il y avoit dit-on plus de quarante ans qu'elles avoient été cassées.

En la même année, le même fondeur a fondu la petite cloche de Vilchien. En la même année vers la fin d'août, il est venu une gelée qui a détruit une quantité prodigieuse de sarazins qui étoient de toute bauté. Cette année, le cidre a valu cent livres le tonneau, et le poiré cinquante et soixante livres. Le deux janvier au soir 1779 dans le pré de la Brou.. au gué de Bossard, il y a eu un emploier (?) nommé François Fouqué, de Champsegré près Domfront, de tué par des fraudeurs d'eau de vie. Il y a eu monitoire, et cette affaire est poursuivie vivement par Messieurs les élus de Mortain. Les fraudeurs sont du pais du Maine.

Les hunes/jupes des deux cloches ont été données par Messire René du Vauborel, sieur de l'Ouière en Vilchien, chevalier de Saint Louis, ancien officier de dragons au régiment de Painthièvre. Au mois de mai, Me Louis Libor, curé de Saint Rompher, diocèse de Coutances, est mort et a donné tous ses meubles par testament à sa paroisse de manière que ses héritiers d'ici n'y ont eu aucunes part. Il a donné son beau calice vermeil.. à la paroisse de Touchet qui doit y être transporté après la mort du sieur Le Pegot, oncle du sieur Libor, suivant une des clause de son testament, et suivant l'intention du dit sieur Le Pegot, prêtre, demeurant à Saint Lô.

A la louanges de Dieu.

Monsieur Mauduit, curé de Touchet, a donné à son église la belle custode qui renferme aussi un ampoule, le tout s'entretenant elle lui a coûté quarante livres à Caen.

1779

En l'année 1779, la dissenterie a fait de grands ravages dans presque toutes les provinces du royaume. Cette paroisse en a été attaquée au commencement de novembre et il y a eu beaucoup de malade, un grand nombre l'ont portée de bout.

En la même année, demoiselle Louise Libor, originaire de la Foucherais, veuve en premières noces de Pierre Millet Broudière et en secondes de Messire Jacques Le Choisine, écuyer, a donné et fondé pour vingt ans seulement cinquante livres de rente pour les pauvres de Touchet, qui leur seront distribués la vigille de Saint Jean Baptiste de chaque année, jour auquel on fera un service pour les dits Millet Broudière et sa famille. La ditte demoiselle a de plus donné à l'église de Touchet les quatre parties du dais avec la crépine en or qui y est et comme ils consistent. La ditte crespine coûte 19 # ... à raison de quinze soulds l'an.

En la même année, on a acheté les quatorze baux bouquets pour la décoration des autels. On les a fait venir des Ursulines de Vire, les quatre grand coûtent seize livres à raison de 8 # le couple, les autres ne coûtent que 6 # le couple. L'argent en est provenu de gens charitables de la paroisse.

La nuit du 28 au 29 juillet, il est venu un orage qui par la gresle a ravagé le haut de la paroisse et a occasionné une perte considérable sur les grains de toute espèce. On en a fait dresser des procès verbaux par des arbitres, espérant avoir quelque diminution. Elle n'est pas venue pour l'année 1780. Au contraire, il y a eu sur le taillon quatre cent neuf livres de hausse. Il se monte à la somme de deux mille trois cent soixante neuf livres trois soulds un denier. Le principal de la taille se monte à la somme de trois mille cinq cent cinquante six livres, sans y comprendre la réfection des grands chemins qui se montent pour cette paroisse à la somme de onze cent soixante quelques livres, non y compris les fonds perdus qui se montent à près de quatre cent livres, et non compris le port de Grandville. En cette année, les fermiers des dixmes de Monsieur le prieur du Rocher ont été imposés à deux cent livres du gros de la taille. Les dits fermiers vendent les pailles desdites dixmes vingt livres le cent de gerbes.

En la même année, on a donné à l'église les quatre petits chandeliers de bois qui servent aux deux chapelles, le ferblanc et la peinture en coûte seize soulds. Que Dieu, dont la miséricorde est infinie, répande sur nous sa sainte bénédiction.

Jean Féron, originaire de cette paroisse, époux de Marie Alexandre, est mort et inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint Pierre de Huines près Courti le 6 aout 1779.

PIROU (Manche) – 27 décembre 1815

Pirou, 27 décembre 1815.

L'an mil huit cent quinze le vingt septième jour du mois de décembre environ six heures du soir.

Par devant nous Pierre Lemoigne Maire et officier de l'état civil de la commune de Pirou, canton et municipalité de Lessay, arrondissement de Coutances, département de la Manche, sont comparus Maître Gilles Henry Le Couillard fils agé de quarante huit ans, né à Pirou de Maître Gilles Thomas décédé audit lieu le douze floreal an cinq republicain, et de dame Suzanne Françoise Duval, également decedée audit Pirou le dix juin mil huit cent onze, vivant de son bien, domicilié en cette ditte commune de Pirou, d'une part, et demoiselle Barbe Thomz, fille née le vingt neuf novembre mil sept cent quatre vingt un à Gallenfels, paroisse Sainte Croix près Saint Bartholomée en Carniolle, province illirienne, de feu André et de feue Hélene son epouse, sans profession ni domicile enf...

Tel que le tout à été justifié par trois pièces d'ecritures en langue allemande, visées par monsieur Lebrun, procureur royale près le tribunal de première instance de Coutances, et dont la traduction en français faites par monsieur de la Valleinerie de Coutances sous la datte du six courant sont annexée au présent, d'autre part. Lesquels nous ont requis de proceder a la célébration du mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites devant la porte de notre maison commune les dimanches vingt vingt sixième jour du mois de novembre dernier et troisième jour de ce présent mois, l'une et l'autre a neuf heures du matin, aucune opposition au dit mariage ne nous ayant signiffiés, faisant droit leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six du tittre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé aux futurs epoux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant repondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Maitre Gilles Henry Le Couillard et demoiselle Barbe Thomz sont unis par le mariage, de quoi avons dressé acte en présence de Maitre Louis Charles Le Couillard, agé de cinquante cinq ans, frere du futur, vivant de son bien, de Maître François Fourmage, agé de soixante sept ans, de Gilles Rapilly, agé de cinquante sept ans, de Louis Lenoir, agé de trente huit ans, et de Pierre Lenoir, agé de trente cinq ans, les uns et les autres cultivateurs, domiciliés en cette ditte commune de Pirou, lesquels après qu'il leur en a aussy été donné lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes. Excepté la future epouse qui a déclaré ne savoir signer.

G. H. Couillard, Rapilly, Couillard, F. Fourmage, Louis Lenoir, Piere Lenoir, Lenoir, Lemoigne

Extrait de baptême

Je soussigné certifie par le present que Barbe Thomz catholique, fille legitime de André Thomz et de son épouse Hélène, est née à Gallenfels près St Bartholomée, paroisse de Ste Croix, le 29 novembre mil sept cent quatre vingt un à 9 heures du soir, et a le lendemain matin 30 novembre de l'an de Jesus Christ 1781 reçu le St Baptême des mains du vénérable vicaire Mr Lucas Jertz, dans l'Eglise paroissiale de Ste Croix près Neumarktel dans l'Oberkrain, en présence de Mathieu Kibeiker, et de Gertrude Kibeiker tenant la place de demoiselle Marie Wolf mareine. En foi de quoi le présent a été extrait de notre main des registres de baptême et muni de notre cachet.

Fait à la Cure de Ste Croix près Neumarktel le 3 septembre 1814.
Ignaz Boschitz curé

N°2

Attestat

Les soussignés sur la demande qui leur en a été fait attestent que Barbe Thomz née d'un legitime mariage à Gallenfels paroisse de Ste Croix près Neumarktel dans l'Oberkrain, n'est ni mariée, ni promise et n'a autant qu'il est parvenu à notre connoissance et celle de Mr le Curé de Ste Croix contracté d'engagements avec personne de ces environs.

Fait à la Cure de Ste Croix près Neumarktel le 3 7bre 1814.
+ Francois Mokru chef de paroisse, + André Druschen marguellier
Ignaz Botschitz curé et rédacteur du present

N°3

Consentement p(ou)r contracter mariage

D'après la demande par écrit que nous en a fait Barbe Thomz de Gallenfels paroisse de Ste Croix près Neumarktel dans l'Oberkrain, son père et sa mère étant morts, nous soussignés ses parents donnons par le présent notre consentement à son mariage; en foi de quoi nous lui avons délivré le present certificat signé de nous par une croix.

Fait à la cure de Ste Croix près Neumarktel le 3 7bre 1814.

+ George Thomz frère, + Prim Thomz cousin, + Joseph Thomz cousin, + Jacob Podpesskar beau frère, + Gertrude Thomz soeur, + Marie Thomz soeur, + Ursulle Thomz soeur, Redigé et ecri par moi Curé de la paroisse, les parents ne sachant ecrire.

Ignaz Boschitz

Je soussigné certifie la traduction des trois pieces ci jointes numerotée 1, 2, et 3 exacte et litterale.

Coutances le 6 decembre 1815

Desir Boudier de la Valleinerie

SAINT-BRICE-DE-LANDELLES (Manche) – 1681

En cette année 1681 parut une grande comette laquelle commença sur la fin de lan precedent au mois de decembre & dura deux ou trois mois elle estoit extremement longue. *(Il s'agit de la comète de Kirch).*

En cette mesme il y eut une tres grande secheresse qui dura depuis Pasques jusques a la Saint Jean & huict jours encor apres. Elle fut si grande que si elle eust encor continué huict ou quinze jours on eust perdu les bestiaux n'estant plus d'herbes tout estant rosty du soleil et neust point aussi esté de bleds.

En laditte année fut une si grande abondance de pommes qu'on n'en avoit jamais tant veu et eust esté universelle sans deux nuictées de gelée tres grande qui survint pendant les fleurs des pomiers au mois de may qui brusla le fleurs en quelques lieux proches les rivieres comme fut en cette parroiss Beauchesne, Beausoleil, le Bremenier? & une partie du Val, & un peu aux Teloires? Et au reste il ny avoit aucun endroit en cette parroisse ny en eust abondamment, ce qui briza plusieurs arbres et on perdit beaucoup de pommes car on ne peuvoy? Souvent? a les ramasser a tonneaux, tonneliers le reste.

Il y eut aussi dans la mesme année une abondance de blés noirs, & de gland par tout universellement on eut tant de peine a survenir a ramasser le tout qu'on avoit encor des blés noirs a battre a Noel & on en battoit encor dans le mois de janvier ensuivant.

En icelle année moy Pierre Fortin ptre curé de cette parroisse fis faire le pressoir & acheté le tour de carreau qui estoit a Verolay? & fis alonger la portion de maison du bout de l'escurie & faire la muraille de la Cour la faisant aggrandir de la largeur de la susditte petite maison le tout a mes frais hors le bois dont on me donna la pluspart.

SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY (Manche) – 14 decembre 1685 et 3 janvier 1686

L'an mil six cent quatre vingt cinq le quattorziesme jour de decembre Nous Me Estienne Dupont ptre curé de St George de Rouelley bachelier en theologie de la faculté de Paris nous estant transporté au manoir de Langle dans nôtre paroisse de St George dans la maison de mesyre Sebastien du Mesniladelee es(cuye)r s(ieu)r de L'Angle s'est presentée damoiselle Charlotte du Vauborel epoux de messire Maurice de Verdun esr sr des Landes laquelle de sa bonne voluté et sans aucune contrainte a promis faire abjuration au premier jour et requisition de l'heresie de Calvin qu'elle a professé jusqu'a present et renoncer à toutes autres heresies pour embrasser la religion catholique apostolique et romaine comme estant celle dans laquelle on peut faire seulement son salut et hors laquelle on n'en peut pas esperer; declarant et professant s'en vouloir faire instruire en attendant, et voulant de tout son coeur a l'advenir y vivre et mourir. Fait ce mesme jour et an q(ue) dessus es presences de Me George Bonnesoeur pbre, mesyre Maurice de Verdun esr epoux de lad(ite) damoisselle Charlotte du Vauborel, et de mesyre Sebastien du Mesniladelée esr sr de L'Angle de St George.

Charlotte du Vauborel, Bonnesoeur, M. de Verdun, S. du Mesniladelée, Dupont curé.

A St Georges de Rouellé a la porte de l'église par(oissiale) l'an mil six cent quatre vingt six et le troisieme jour de janvier devant nous Estienne Dupont prestre curé de St George de Rouellé bachelier en theologie de la faculté de Paris et commis de Monseigneur L'illustrissime et Réverendissime Gabriel Philippe de Froullé de Tessé Evesque d'Avranches a l'effet qui suit a comparu damoiselle Charlotte de Vauborel espouse de Messire Maurice de Verdun escuyer Sr des Landes laquelle nous a requis de la recevoir a faire abjuration de l'heresie de Calvin qu'elle a professée jusqu'icy et a embrasser la foy catholique apostolique et romaine selon la promesse qu'elle en avoit faite le quatorziesme decembre dernier, a quoy nous estant informés de la sinceritté de sa demande et qu'elle est suffisamment instruite des articles de la foy de l'église catholique apostolique et Romaine, l'avons receue luy faisant lire a haute voix la confession de foy de la ditte eglise et jurer sur les Sts evangiles qu'elle y adherera toute sa vie moyennant la grace de Dieu et la faire garder de tout son pouvoir a ceux qui seront en sa charge, apres quoy nous luy avons donné l'absolution de l'excommunication ou elle estoit a cause de son heresie et ce en presence de messire Gilles de Vaufleuri d'Oissey esr seigneur et patron de cette paroisse, de messire Sebastien du Mesnil Adalais esc. Sr de Langle, Louis de Brossard escuyer Sr de Baulieu, Thomas de Cleré escuier Sr du Passage, André Buisson, André Pelerin, Christophe Lefevre, Michel Hail (?) et autres qui ont signé avec la ditte dille Charlotte Vauborel après lecture.

Charlotte du Vauborel, Gilles de Vaufleury Doissey, S. du Mesniladelée, Thomas de Cleray, Louis de Brossard, A. Pelerin, A. Buisson, Lefebvre, ..., Dupont curé.

SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE (Manche) – 1639 à 1650

Registre de ce qui c'est passe dans le paais dont jay peu avoer la cognoissance tant de guerre famine flu de sang que autres chosses dans l'annee mil six centz trente neuf et quarante.

Premierement

Ce 28 novenbre 1639 vigille saint Andre monsieur Guacion passa par ce paais et alloit combatre les nus pieds a Avrenches et les assiega le jour saint Andre et emporta la victoire. Ce mesme jour fut tue le marquis de Courtaumer par Pies nus et plusieurs braves hommes et estoit pour la rebellion que à avoit faites au roy. Ceste mesme annee regna le flu de sang et en mourut en nostre parroisse viron 30.

Ce 8 decembre 1639 coucha en Montjoye le baron de la Groys et la fleur avec sa compagnie qui estoit de centz chevaux et pilla et ravaga la parroisse. Ce mesme mois auditz an logea en la ditte parroisse la companiis de la marine qui estoit de plus de cinq centz hommes et logerent ausy au Champ du Boul et a Saint Pois en la mesme annee et suivante ausy la parroisse a soufert plusieurs maux des ditz gens d'armes qui alloient et venoient.

Ceste mesme annee 1639 les saigles furent petits et ne valloit rien du tout en ce paais.

Ce huitieme jour de mars 1640 Charle Le Roy sieur de la Potherye consellier du roy condanna la pluspart des bourgeois d'Avrenches a ester faicts mourir d'autant que il avoient leve des armes contre le roy et fait ausy plusieurs maux.

Ce dit an il passa par Saint Pois trente galeriens qui avoit estes prins par Gacion et tous bourgeois d'Avrenches.

L'an mil six centz quarante le dixieme jour de may a este trouvee Francoisse Delarue noiee dans l'estanc des Brieres qui si estoit presipitee le samedi vingt unnieme jour d'apveril audit an et estoit unne chose espouventable que de la voier car elle avoit desja le nez et les yeus menges.

L'an mil six centz trente neuf le dimenche 21 jour de mars mourut Jacques Delarue dans un ruseau nomme les Landes et fut la nuit et viron sur les dix heures de matin fut trouve au mesme lieu et vouloit dire qu'il avoit este tue et les parens en obtinrent un mandement de excommunie mais il ni eut point de confessions.

L'an mil six centz quarante le trentieme jour de may le mecredy apres la penthequoute je commence un annuel pour Jean Denis marchand.

L'an mil six centz quarante furent colliteurs Jullien Boulet, Francois Gastebois, Jean Viel, Jacques Gastebois.

L'an mil six centz trente neuf furent colliteurs Claude Fremont, Gille Viel et Gille Adelee.

L'an mil six centz trente huit furent colliteurs Gille Becherel, Jean Lepage, Jacques Baugard.

L'an mil six centz trente sept furent colliteurs Sebastien Boulelit, Charles Delarue, Denis Lebreton et ces

deux filz.

L'an mil six centz trente six furent colliteurs Gaberiel Pihan, Gille Denise et son filz, Jean Barbot, Charles Chap...

L'an mil six centz quarante vint un arest qu'il falloit peser tout l'argent blanc.

L'an mil six centz quarante viron huit jours devant la Toussaint Maistre Michel Viel fist son premier sacrifice a Dieu et fit un banquet a viron centz personnes.

L'an mil six centz quarante viron la Toussaint fut donne un arrest par lequel on pessoit tout l'or, l'argent et a paine on pouvoit vivre (?) a cause du trouble qui estoit de cela.

Dit an le saize ieme jour de novembre le vendredy viron sur les deux heures apres midy Jaques Viel Corbiere se coupa un pied d'un coup de hache en dolant un cercle chez Jean Le Mare ce qui luy causa une grande maladie.

L'an mil six centz quarante le second jour de decembre contre Chevallier fiancha Roberde Viel presence de Maistre Jean Delarue, Maistre Andre Lebusn..., Gilles Adelee, Jullien Becherel, Margrin et Robert Chevaliers freres dudit contre.

L'an mil six centz quarante un le vingt sept ieme jour de janvier maistre Jean Becherel pbre fist son premier sacrifice a Dieu dans le eglise de Montjoye et fit un banquet a centz personnes ou viron qui estoit fort magnifique. Ce mesme jour Raul Leconte cure de Saint Paier fait predication d'autant que ce estoit le dimmenche de la septuaiesine.

L'an mil six centz quarante un le vingt unnieme jour de aperil je commense un annuel pour Francois Gilles Furgon qui est le jour du dimenche dont il m'a este promins six livres.

L'an mil six centz quarante un le mecredy quinze ieme jour de may maistre Gabriel Le Mardele pbre cure de Nostre Damme de Romaingne dit et celebra la sainte messe ou il fut assitte des gens d'eglisse dudit de Montjoye.

L'an mil six centz quarante un furent collecteurs et assieurs en la parroisse de Montjoye pour la premiere voix Mace Refuveille et Jacques Le Goupil, et pour la seconde voix Mace Le Sage et Gilles Le Goupil et pour la troisieme voix Jacques Viel Corbiere et Michel Le Couvreur, tous parroissiens de laditte parroisse, lesquels se consentirent quel (?) suivant le denomination que les autres parroissiens en avoient fait devant les elleus a la chevanches.

1642

Jean Delarue, Jean Le Mardele, Phillipe Barb...

1643

Richard Becherel, Michel Adelee.

1644

La Rosaie, Robert Le Roux (?).

1645

Jacob et Pierre Parthin (?) frere (?), Leonard Delarue, 2 Jean Becherel Mondrere, Gabriel Davy (?) et Jean son filz, aindes pour et troiesme Jean Lesage, Jean et Marguerin ... filz et Jacq(ue)s Gastebois tessier.

1646

Ont esté collecteurs pour la 1 voix Jean et Andre et Pierre Gastebois et pour ainder Jean Chardin et Gilbert Chardin et Jean et Julien ces filz pour la 2 voix Jullien Becherel filz Gille et Julien Becherel fils Mace et Jacq(ue)s son fils et Michel Lesage et Pierre son filz pour ainder ausi Toussaint Becherel et Jacq(ue)s son filz pour la 3 Pierre Denis et pour ainder Mace et Jean Gaut..., Vincent Becherel, Jean Denis Laisne, Germain Pihan.

En l'année 1647 pour collecteurs furent Guillaume Le Sage, Guillaume Lelandais et Richard son filz pour la premiere voix Jacq(ue)s Barbot, Jacques Reffuveille pour la seconde Leonard Davy, Jacques Lemardeley, Jacques Marguerite pour la troyesieme.

Pour l'année 1648 pour collecteurs Gille Chardin, Jean Davy, Jean et Thomas ces filz p(our) la premiere voix, Jean Le Sage fils Gabriel, Robert Bouillet p(our) la 2. Pour la 3iesme Marguerin Delarue, Pierre son fils.

L'an mil six centz quarante huit le mardy quatriesme jour d'aoust la grosse cloche de Montjoye fut refondue par Mr Clement Piquard et Me Michel Duparc tous deux de Villedieu. Les frais et despens en aiant esté faite par moy jusq(ue)s a la concurence de plus de six vingt #.

En l'année 1649 furent collecteurs Gille Jacq(ue)s et Gilles Denis pere et filz, et Pierre Le Sage marchand, Sebastien Bouillet, Jacq(ue)s Gastebois, Charles Chapin, p(our) la 3 voix Robert et Gaberiel Denis pere et filz et Jean Denis beurier (?).

Le dix huitiesme jour d'ap(vril) 1650 Mr le conte de Harcourt passa par St Pois et Montjoye revenant d'Avrenche pour aller a Vire et disna a Saint Pois et paia fort bien le tout estant lieutenant de Mr le duc d'Anjou pour le gouvernement de la province de Normandie.

1650

Collecteurs Claude et Jean Fremont pere et fils, et Gabriel Pihan. 2 voix Charle et Pierre Delarue et Gille Le Breton 3 voix Gille Adelee et Jacques Baujard.

[SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE \(Manche\) – 1650](#)

Dans les registres paroissiaux, plusieurs pages sont consacrées à la musique. Elles présentent des partitions et des leçons.

[SAINT-VIGOR-DES-MONTS \(Manche\) – 30 septembre 1785](#)

Le trente ieme jour de septembre l'an mil sept cent quatre vingt cinq, le corps d'une fille agée d'environ quarante ans que lon dit etre originaire de la paroisse de Gouvets, qui pendant sa vie a porté le nom de Guillaume Guerin, qui a toujours porte l'habit d'homme, ayant une tache rouge sous l'euill gauche et qui a sa mort a ete reconnue etre fille comme il nous la été atesté par le sieur Morel docteur en medecinne et ancien chirugien major des vessaux du roy, et le sieur Restou chirugien qui en ont fait la visitte cedit jour et ont juge que son sexe etoit feminin sans aucun doutte, laditte fille decedée du jour d'avant hier dans la maison de Jean Lechevalier au village de la Boutiere (?), lequel Jean Lechevalier nous a dit suivant la recherche qu'il en avoit faite s'appeler Marie Guerin, munie des sacrements de la Ste eglise a été inhumée dans le cimmetiere de ce lieu par nous vicaire sousigné, en presence de Jean Richard Serard custos et Jean Le Chevalier et plusieurs autres sousignés. En interligne cinq mots approuves.

J. Lechevalier, Restout chirurgien, Morel D. M. et anci. chi. Maj., F. Ozenne vicaire, R. Serard

[SOURDEVAL \(Manche\) – 7 juillet 1824](#)

Mariage entre le sieur Clément Kaltenbach, horloger, né à Schönwald, grand-duché de Bade, le 21 novembre 1786 et domicilié en la ville de Mayenne, fils de feu Jacques Kaltenbach et de feu Marie Kurl (?), admis à établir son domicile en France et à y jouir de droit civils, par une ordonnance du roi en date du 31 mars dernier, ses ayeuls et ayeules étant aussi décédés, et entre demoiselle Marguerite Marie Anne Jacqueline Danguy, couturière, née en cette commune le 2 février 1803 et y domiciliée, fille de François Danguy, couvreur, et de Marie Anne Diard, aussi domiciliés en cette commune, ci présents et consentants.

Une autre famille allemande a vécu à Sourdeval au XIX^e siècle. Jean Reichenbach, né le 19 mai 1799 à Schönwald, arrondissement de Triberg, grand-duché de Bade en Allemagne, était fils de Magnus Reichenbach et de Gertrude Goldschmidt. Marchand d'horloges, horloger dans le bourg de Sourdeval, il avait épousé Adélaïde Langrée le 30 juillet 1828 à la Graverie, canton du Bény-Bocage. Ses parents étaient alors décédés, et une ordonnance royale rendue le 20 mars 1828 admettait le sieur Jean Reichenbach à établir son domicile en France pour y jouir de tous ses droit civils tant qu'il continuera d'y résider. Il naît plusieurs enfants de cette union: Théodore le 13 novembre 1829, Céline le 4 août 1831. Théodore, devenu horloger à son tour, épouse Marie Elisa Chardin le 25 novembre 1855, toujours à Sourdeval. Jean Reichenbach décède le 6 juillet 1856 en son domicile, Grande rue à Sourdeval. Théodore, domicilié dans la même rue, meurt à 30 ans, le 7 février 1860. Sa fille Céline Andrée Reichenbach, née le 12 janvier 1858 à Sourdeval, y épouse le 25 janvier 1882 Emile Pierre Saint, horloger à Coutances. Sa mère Marie Elisa Chardin, 43 ans, est alors dite marchande d'horlogerie.

Les Reichenbach et Kaltenbach étaient donc originaires du même village de Schönwald, dans la Forêt noire, non loin de la France. Schönwald est dans l'arrondissement de Triberg, commune spécialisée dans l'industrie horlogère.

VENGEONS (Manche) – 27 septembre 1699

Jean Dolchamp dit le Petit, âgé d'environ vingt huit ans, fils de deffunct Anthoine Dolchamp ... Marie ... sa femme, de la paroisse de Milliac le Sec dans la province de Périgord, évêché de Cahors en Quercy, mort dans la paroisse de Vengeons, évêché d'Avranches, province de Normandie, après avoir reçu les Sts Sacrements de l'Eglise, a été inhumé dans le cimetière par nous, Julien Giroult, pbr, curé de Vengeons, le 27^e 7bre 1699. P(ré)se)nts Jacques Lamy, qui l'a assisté, qui est aussy originaire de la dite paroisse de Milliac, et Laurent Le Baron, custos de l'église de Vengeons, qui ont déclaré ne scavoir signer.

Giroult

VENGEONS (Manche) – 18 septembre 1743

Inh.

Joseph Philippe, bas breton d'origine, pauvre mandiant de la paroisse de Tompedec, diocèse de Tréguier, âgé de 25 ans ou viron, décédé du jour d'hier, a été inhumé dans le cymetière de Vengeons par nous vicaire dud(it) lieu soussigné le dix huitième jour de septembre 1743. En présence de Mrs René Beaumont p(rê)tre et Pierre Templer acolythe.

M. Homo, P. Templer

VENGEONS (Manche) – 21 juin 1778

Marie Vigeon, maitresse d'école, âgée de soixante neuf ans, decedée d'hier, a été inhumée dans le cimetiere de Vengeons le vingt un juin 1778 par Me Vincent Hamon prêtre ancien vicaire de Sourdeval, en presence de Me Guill(aum)e Le Lievre vicaire et de Me René Bachet prêtre obitier.

G. Le Lievre, V. Hamon, Ré Baschet ptre

VENGEONS (Manche) – 28 août 1781

Jean Christien Trinquepar, M(aîtr)e chirurgien juré en la ville de Cresutona, âgé de vingt sept ans, fils de feu Nicolas Trinquepar et de feüe Julienne Chedeline, de la paroisse de Bourtona, évêché de Gotha, province de Saxe, et demeurant actuellement en la paroisse de St Germain de Tallevende, évêché de Coutances, d'une part, et Magdelaine Jeanne Templer, âgée de vingt sept ans, fille de feu Jean Templer et de Jeanne Le Loutre, de notre paroisse d'autre part, après la publication de trois bans par trois dimanches consécutifs aux prônes des messes paroissiales en notre paroisse et en celle de St Germain de Tallevende, sans opposition ni empêchement quelconque venu à notre connoissance, comme il nous apparait le certificat de Mr Guerard, vicaire de Tallevende, en date du vingt trois du présent mois et par le certificat de Me Jean Christian Hertree, curé de la paroisse Bourthona en Saxe, en date de l'onze juin dernier, après avoir été solennellement fiancé

et s'être donné la foy de mariage, ont reçu la bénédiction nuptiale de nous vicaire de Vengeons soussigné, le vingt huit aoust mil sept cent quatre vingt un, en présence de Jeanne Le Loutre, mère de l'épouse, de Cristophe Patard, Thomas Templer, JB Louis Foucaut et de François Rault, tous de cette paroisse, qui ont signés, à la ... de l'épouse qui a dit ne savoir signer.

(Ensuivent les signatures)

ATHIS-DE-L'ORNE (Orne), registres protestants – 3 avril 1678

Le dimenche troiesme jour d'avril audit an a este baptisse David Sebire fils de Jean Sebire et de Louisse Signard ses pere et mere de la parroisse de Berjou et a este presente au baptesme par David Auvray l'un des gardes du corps du Roy d'Engleterre et de son altesse et Susenne Signard parin et marine qui ont dit que cet enfant est ney du vingt ieme jour de mars audit an ce qu'ilz ont signe suivant l'ordonnanse.

Birrey, Davd Auvray

LA BAZOQUE (Orne) – 18 février 1729 (?)

Le dix huit fevrier le dimanche des Rameaux a l'issue des vespres de la Basoque, l'if du cimetiere de la ditte parroisse presque brulé par un accident de feu, fut mis a prix par Guillaume Andrin a la somme de huit livres apres avoir ete mis a prix la premiere fois par Jacque Andrin a six livres, et le dimanche suivant a sept livres et demie par Francois Bourdon, et aujourd'huy le dit if a ete ajugé au dit Guillaume Andrin, presence des soussignés.

G. Letortul, G. Andrin, Rabache

LA BAZOQUE (Orne) – 1741

Paul d'Albert de Luynes par la permission divine et la grace du Saint Siege Evêque de Bayeux Commissaire apostolique en cette partie a tous presents et a venir salut, scavoir faisons que vu l'humble requête a nous présentée par Jacque Letortul de la parroisse de la Bazoque et Marguerite Fossard de celle de Montsecret en notre dioceze, expositive que la suppliante ayant eu le malheur d'avoir pris naissance d'un pere et d'une mere de la religion pretendue reformée dans laquelle elle auroit été élevée sous leur obeissance jusqu'à l'age d'environ dix sept ans et ayant heureusem(en)t connu l'aveuglement ou elle avoit été jusqu'alors, elle se seroit retirée dans la communauté des dames Benedictines de Vire ou elle fut pendant un an instruite dans la religion catholique et y fist son abjuration mais comme elle fut obligée d'en sortir ses parents refusant de payer sa pension, elle ne put se retirer que chez Jacque Letortul, pere du suppliant, son seul et unique parent de la religion catholique ou elle pouvoit esperer un azile libre et assuré et ou elle a demeuré depuis ce temps sans aucun secours de ses autres parents,

et comme les suppliants ont vescu ensemble depuis ce temps et qu'il ne s'est présenté aucun parti convenable pour la ditte Fossard ils auroient formé le dessein de contracter mariage ensemble, a quoy ils n'ont pu parvenir a cause d'un empeschement de parenté du deux au troisieme degré de consanguinité qui se seroit trouvé entre eux, que cependant laditte fille aagée de plus de trente ans seroit obligée de retourner chez ses parents religionnaires si le mariage ne s'accomplissoit pas ou elle seroit en danger de retomber dans le malheureux etat d'ou elle est sortie pour quoy attendu qu'ils sont pauvres et hors d'etat de faire les frais d'une dispense en Cour de Rome, ils ont recours a notre autorité a ce qu'il nous plaise leur accorder dispense dudit empeschement et leur permettre de faire proceder a la celebration de leur mariage non obstant iceluy notre ordonnance etant au pied de laditte requête en datte du dix huit(iem)e jour de septembre mil sept cent trente trois portant commission au sieur Curé de Montilly, doyen de Condé, pour informer des faites contenues en icelle, l'information faite en consequence par ledit sieur doyen le vingt et un(iem)e jour de janvier dernier, par laquelle les faites cy dessus enoncés ont parues veritables et que laditte fille n'a été ravie ny forcée pour consentir audit mariage, et tout considéré eu egard a la scituation de laditte Fossard en vertu des pouvoirs de Rome qui nous ont été accordés pour tous ans,

Nous avons dispensé et dispensons par ces presentes lesdits Jacque Letortul et Margueritte Fossard de l'empeschement de parenté du deux au troisième degré de consanguinité qui est entr'eux. Ce faisant leur permettons de contracter mariage ensemble suivant les regles du saint Concile de Trente et le rituel du dioceze, declarant legitimes les enfans qui naitront du dit mariage et leur enjoignons de donner en aumosne avant la celebration d'iceluy la somme de dix livres pour les pauvres de la ditte paroisse de la Bazoque qui seront mises aux mains du S(ieu)r Curé pour en faire la distribution. Donné a Bayeux en notre palais episcopal ce neuf(iem)e jour de decembre mil sept cents quarante et un.

+ Paul Eveque de Bayeux

Registré a Bayeux au Greffe des Insinuations et Controlles ecclesiastiques dud(it) Dioceze le neuf decembre mil sept cents quarante et un. Recu quatre livres dix sols.

R. .. Lil...

Par Monseigneur L'Ill(ustrissim)e et R(évéréndissi)me Evêque de Bayeux

Feret

[LA BAZOQUE \(Orne\) – 30 janvier 1754](#)

Le trentieme jour de janvier 1754 à été par moy vicaire de Calligny soussigné inhumé dans le cymetiere de la Bazocque par permission de Mr le Curé de lad(ite) paroisse le corps de Françoise Bremençon, imbecille, decedée dans cette paroisse, et âgée d'environ quarante ans, lad(ite) inhumation faite en presence de Guillaume Bunodiere et Gille Andrin.

Le Cois vicaire de Calligny, G. Bunodiere, G. Andrin

[LA BAZOQUE \(Orne\) – 5 juillet 1758](#)

Le cinquieme jour de juillet 1758 à été par moy Curé de la Bazocque soussigné inhumé dans le cymetiere de lad(ite) paroisse le corps de Louis Germaine, sourd et muet d'origine, âgé d'environ vingt quatre ans, decedé après avoir reçu dans sa maladie les S(aints) Sacrements de pénitence et extrême onction. Lad(ite) inhumation faite en presence de Louis Huard et Anthoine Leblond.

Louis Huard, A. Leblond, Le Cois Curé

[LA BAZOQUE \(Orne\) – 4 novembre 1792](#)

Le quatrième jour de novembre mil sept cent quatre vingt douze premier de la Republique française, devant nous, officier public sous signé, s'est présentée Catherine Gauquelin femme de Guillaume Aupée de la paroisse de la Basoque, le dit Aupée detenu dans les prisons de Domfront, laquelle Catherine Gauquelin nous à déclaré qu'il est né d'elle et de Guillaume Aupée son mari un enfant mâle nommé Jean, né le vingt juin dernier sur les neuf heures du matin dans la ditte paroisse de la Basoque, les temoins Jean Deniault laboureur de la paroisse de Caligny, Marie Aupée fileuse de la paroisse de la Basoque, la ditte Catherine Gauquelin

declarant ne sçavoir signer, et ont signés les deux temoins avec l'officier public.

J. Deniaux, Marie Aupee, Louis Rabache officier public

BEAUCHÊNE (Orne) – 7 juin 1738

Le septième jour de juin 1738, j'ay pbre deservant à cause de la mort de Mr le Curé, sous signé, béni une cloche qui a été nommée Marie Anne par demoiselle Marie Anne Le Harivel de Beauchesne, assistée de Messire Jacques Louis François Le Harivel, écuyer, seigneur de cette paroisse, et du Meni Siboult et autres lieux, qui ont signé avec moy.

Marie Anne Le Harivel, J. Le Harivel, J. Garnier

CERISY-BELLE-ETOILE (Orne) – 14 juin 1661

Le quatorze de juin aud(it) an après les fian(çailles) et baons faicts par trois dimanches consécutifs par entre François Galier de l'isle de Jersé et Jeanne Grafart, par moy Jean Duhazé, ptre vicaire de la paroisse de Cerisy, les ay conjointts en mariage et pour eux célébré la sainte messe. Le tout en présence de Gille Halbout, Jacques Lechevreul, Julien Lechevr..., Michel Landrine, Thomas Vente et plusieurs autres tesm(oins).

J. Duhazé

CERISY-BELLE-ETOILE (Orne) – 8 janvier 1728

Le huitième jour de janvier audit an, la nommée communément Padocamy, à cause de la nation sauvage des Padocal située sur les terres du Mexix appartenante aux Espagnols, joignante la nation des Missouris à l'extrémité de la Louisianne dans l'Amérique découverte et conquise par Mr de Bourgmont, escuyer, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, commandant sur la rivière du Missouri et des Alkankas, ladite Padocamy prise à l'occasion de la guerre des deux nations et remise audit Sr de Bourgmont, escuyer, lequel sachant la conséquence de l'âme de cet enfant voulut bien la garder quelque temps dans le fort du Missouri qu'il avoit récemment fait bâtir dans le Missouri par ordre du roy et commission de la Compagnie des Indes Occidentales, en attendant son retour en France pour luy procurer le baptême.

En effet, il y a viron deux ans que ledit Sr de Bourgmont, escuyer, la fit repasser en France à son retour et l'a gardée chez luy et l'a fait instruire et s'est adressé à haute et puissante dame Marie Angélique de la Chaise d'Aix, épouse de haut et puissant seigneur messire Hiacinthe Louis de Pellevé, seigneur et comte de Flers, et en la présence dudit seigneur nommée Marie Angélique Hiachinthe par ledit seigneur et par laditte dame, et baptisée par Mre Gabriel Jean, ptre, curé dudit Cerisy. Ledit seigneur comte de Flers, baron de Larchant, seigneur et patron de Bellefontaine, Andillau, la Fresnée, autres terres et seigneuries, capitaine lieutenant des Gendarmes de Berry, gouverneur et capitaine des Chasses des châteaux et parcs de Meudon.

La marque de laditte baptisée, H.L. de Pellevé de Flers, de Bourgmont, Gabriel Jean, M.A. de la Chaize de Pellevé

CERISY-BELLE-ETOILE (Orne) – 12 juin 1795

Aujourd'huy vingt quatre prairial l'an troisième de la République Française, une et indivisible, par devant moy Nicolas Veniard, membre du conseil ...al de la commune de Cerisy-Belle-Etoile, élu le sept frimaire dernier à l'effet de recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens de la dite commune, est comparu devant moy les citoyens Guillaume Lucas et Jean Dupont officiers de police de la dite commune, m'ont présenté un procès verbal d'une visite qu'ils ont faite dans le bois de Belle-Etoile, où ils ont trouvé deux corps morts assassinés soy disant par les chouants le dix juin dernier vieux stile.

Dela, je me suis transporté audit lieu, où je trouvé cest deux cadavre qui avoient été couvert de terre et de boue. Les ayants découvert, nous avons reconnu que c'était les corps de Jean-Baptiste René Guérin, notaire de la Lande Patry, âgé d'environ soixante deux à trois ans, et celui de François René Guérin son fils, tous deux demeurants depuis un peu de temps dans la commune de Noirau. Après avoir fait notre visite, nous avons requis Gabriel Maupas et Louis Buffard, laboureurs, et François Blais et son épouse, Gabriel Martin, tous de cette commune de Cerisy-Belle-Etoile, et trois autres femme à moy inconnue de la commune de Landizac, qu'ils les ont ensevelis et inhumés dans le cimetière des cy devant religieux de la cy devant abbaye de Belle-Etoile le 25 prairial.

Le procès-verbal est demeuré attaché au registre là où il est signé G. Dupont J. Lucas. En interligne le dix juin dernier vieux stile ... pour bon. J'ay rédigé le présent acte à Belle-Etoile, présence des témoins cy-dessus dénommés qui ont signé et marqué avec moy ce dit jour, mois et an cy-dessus.

Louis Bufar, Gabriel Martin, la marque de François Blais, la marque de Françoise Margueritte femme ...

[CLAIREFOUGÈRE \(Orne\) – 22 octobre 1737](#)

Le vingt deuxiesme jour d'octobre aud(it) an 1737 a été inhumé le corps d'une fille nommée Françoise Le Cornu, fille de Pierre, âgée de environ dix ans, laquelle a été noyée dans la rivière de Guienne par accident, en badinant sur le bord d'icelle où elle gardoit des bestiaux, dans le cimetière de ce lieu suivant la permission du sieur d'Urville, bailli vicontal à Condé, le corps ayant été retiré sur la rive de la paroisse de Montsecret qui est de la dépendance de sa juridiction, et la lettre de permission du Sr prieur de Montsecret, par nous Simon Le Marchand, pbrre et curé de ce lieu soussigné. Aux présences de Pierre Le Cornu, Pierre Hubert, Jean et Jacque Caily, et plusieurs autres tesmoins qui nous ont rapporté les faits cy dessus exprimés.

J. Calli ..., La marque dud(it) Pierre Le Cornu, La marque dud(it) Pierre Hubert, Lemarchand

[CLAIREFOUGÈRE \(Orne\) – 22 juin 1740](#)

Le vingt deux iesme jour de juin aud(it) an 1740, le corps de Claude Roger, décédé d'hier par un accident où il perdit la vie subitement dans le moulin de Laingrie, paroisse de Montsecret, étant munier de profession, âgé de dix huit ans ou environ, fils Noël de notre paroisse, a été inhumé dans le cimetière de ce lieu, veu la permission obtenue de monsieur Durui..., bailli de Condé, du consentement du sieur procureur fiscal dud(it) Condé et du consentement de monsieur le prieur de Montsecret par monsieur Dupont son vicaire, aux présences de Jacque Lucas et Jacque Lemarchand, tesmoins.

J. Lemarchand, J. Lucas, F. Lemarchand

[CLAIREFOUGÈRE \(Orne\) – 9 avril 1760](#)

Le 9ieme jour d'avril 1760 s'est présentée Gillet(te) Marie, fille de Guillaume et de Catherine Laisné, devant nous, prêtre curé de ce lieu soussigné, laquelle pour satisfaire aux arrest et déclaration du roy nous a passé sa déclaration d'être grosse de viron six mois et demi, en présence de Jean Anguer et Philbert Yvert, qui ont signé.

J. Anguiere, Philber Yiver, Le Sueur

CLAIREFOUGÈRE (Orne) – fin 1771

Le curé de Clairefougère a recopié les actes de 1660 à 1668 de la paroisse, qui étaient déjà en très mauvais état à l'époque.

CLAIREFOUGÈRE (Orne) – 1776

Le 15 février, Pierre Marie, veuf, et Jeanne Piel, veuve Tabesse, assistent au mariage de leurs enfants Etienne Tabesse et Jeanne Marie. Trois mois plus tard, le 30 mai, ils s'épousent à leur tour.

FLERS (Orne) – 2 août 1894

Mariage de Oskar Wilhelm Rosenlerr, sans profession, demeurant avec ses père et mère à Bjorneborg, Finlande, où il est né le 3 mai 1865 de Carl Petter Rosenlerr, 61 ans, et de Kristina Adolphina Wendelin, 60 ans, propriétaires, et Mathilde Georgina Charlotte Lallement, née le 13 août 1873 à Montivilliers, Seine-Inférieure. Les publications ont été faites sans opposition et aux usages de Suède.

FRÊNES (Orne) – 10 mai 1693

Benediction de l'église réparée.

Le dix jour de may aud(it) an le coeur et cha... nouvellement bastie en l'eglise et parroisse de Nostre ... de Fresnes ont esté benis par discrepte personne Pierre Cretey, Curé de Barenton, suivant la comm... a luy adressee par Monseigneur l'Illustrissime et reverendissime evêque de Bayeux avec les ceremonies et office marquées dans le rituel du diocese, et les autels ont este dediez scavoir l'autel principal en l'honneur de la tres sainte Vierge, celuy de la nef ... chapelle en l'honneur de Ste Jennevieffe et celuy de l'autre chapelle en l'honneur de St Gerbold, en tesmoignage de quoy a este de este actif (?) pour ... dans le secretariat de l'oficialite et le present a este signe du s... dud(it) sieur Cretey, Me Jacque Ambroise Boscher, curé de lad(ite) parr(oisse) & Me Charle Bazin pb(re) et Mre Henry Queruel & autres ecclesiastiques et tous les paroiss(iens) de lad(ite) parroisse.

P. Crestey, Bazin, Queruel, J. A. Boscher, G. Leboucher

FRÊNES (Orne) – 20 mai 1715

Ce lundy vingt de may a comparu Magdelaine Rocher et qui a perseveré à l'opposition qu'elle fist hier a haute voix a la publication des baons de Philbert Gauchard au prone de la Messe parroissiale de ce lieu et a declaré qu'elle dira ses raisons en temps et lieu presence de Charles Buffard custos et de Michel Fremont de

cette par(roisse) temoins qui ont signé et lad(ite) a fait sa marque.

Charle Buffard, la marque de lad(ite) Magdelaine Rocher, Blin, M. Fremont

FRÊNES (Orne) – 26 février 1732

Le vingt six ieme jour de febvrier audit an mil sept cent trente deux après les publications du futur mariage d'entre Etienne Lemonsu, fils de défunt Etienne et de Jacqueline Toury, ses père et mère, de la paroisse de Fresne d'une part, et de Marie Angélique Hyacinte de Padeucamie, sauvage de nation de l'Amérique, demeurante depuis environ sept ans dans la paroisse de Cerisy, faisant profession de la religion catholique apostolique et romaine, faits et publiés dans la paroisse dudit Cerisy, ainsi que dans la nôtre de Fresne, par deux dimanches et une faite ensuivante sans aucune opposition ainsi que nous l'a attesté par écrit le sieur vicaire de Serisy, et toutes les autres sérémonies de l'église deument observés, nous les avons par parole de présent conjoints en mariage ensuite de la messe des épousailles et donné la bénédiction nuptiale à laquelle a assisté Jean Lemonsu, leur enfant, âgé d'environ six semaines, lequel après avoir été sous le voile, ils ont déclaré estre leur enfant légitime et qu'ils prétendent qui jouira des mesmes privilèges que les autres si Dieu leurs en donne. Fait aux présences d'Etienne Lemonsu, Etienne Bazin, Etienne Frémont, Louis Duval.

Lemonsu, Lemonsu, E. Basin, la marque de la ditte Marie Angélique Hyacinte de Padoucamie sauvage de nation, Estienne Frémont, Louis Duval

FRÊNES (Orne) – 20 juin 1742

Le vingtieme jour de juin mil sept cens quarante deux la grose cloche de cette parr(oisse) du nombre de deux, a été benitte par nous Richard Le Masquier ptre Curé de Fresne, et nommé Anne par noble dame Anne de Brossard epouse de Charle de Borde ecuyer, assistée de mesire Louis Jean Le Harivel ecuyer seigneur et baron dud(it) lieu, en pressence de venerable et discrepte personne Simon Le Marchand ptre Curé de Clere fougeres, et Jacques de Borde ecuyer, et de Gilles Dumont, sieur d'Urville, bailly de Condé et de Fresne.

Anne de Brossa(r)d, L. Le Harivel, Lemarchand, G. Dumont d'Urville, J. de Bordes, Durand, Martin, Lemasquier

FRÊNES (Orne) – 16 juillet 1796

Aujourd'huy vingt huit messidor quatrieme année republicaine par devant moy Jean Baptiste Buffard officier public de la commune de Fresne élu le premier janvier mil sept cents quatre vingt treize (vieux stile) pour rediger les actes destinés a constater les naissances, mariages, et décès des citoyens de cette commune de Fresne departement de l'Orne canton de Tinchebray est comparu devant moy Nicolas Oublin menuisier âgé de quarante six ans et Charle Jacques Buffard âgé de quinze ans lesquels m'onts déclarés que Marie Charlotte Bouchard femme de Michel Antoine Banville agés de soixante dix ans a été trouvée massacrée devant sa maison par une colonne de volontaire et pour cet effet je me suis transporté au domicile pour massurer de la verité et y avoir redigé lacte en vertu des pouvoirs qui me sonts delegués ce que les sus denommés ont signés avec moy ce dit jour et an sus dit.

N. Oublin, Buffard, Buffard.

LA HAUTE CHAPELLE (Orne) – août 1713

Les deux cloches de cette paroisse ont été fondues le douze d'aoust dernier, ayant été déjà fondues au mois d'aoust de 1704. Et les présentes ont été nommées, la grosse nommée Marie par discrète personne Me Pierre Feillet Braudiere, prêtre titulaire de la chapelle de Jumilly, et demoiselle Marie Passard, épouse de Jaque Lecointe, sieur de la Picaudière, et la petite a été nommée Anne par Me Jean Chapon, soudiacre, et dame Anne Huet, maîtresse d'école, de cette paroisse, ayant été bénies par discrète personne Me Jean Bidois, prêtre, curé de Donfront, promoteur, le trois(ièm)e septembre mil sept cent treize. Un mot rayé.

P. Feillet, Marie Passard, J. Chapon, Anne Huet

LA HAUTE CHAPELLE (Orne) – 1714

Les feux de joye de la paix générale ont été faits processionnellement sur la butte de l'Hermitage derriere la chapelle Ste Anne avec l'artillerie de la Chalerie et beaucoup de mon.. sous les armes, et le Te Deum chanté par nous curé et notre clergé le jeudy feste du très St Sacrement ... les vespres et Salut dernier ma.. mil sept cent quatorze. Fiat pax in perpetuum.

LA HAUTE CHAPELLE (Orne) – 1739

La disette a été très grande en 1739 et cet hiver plus rude et plus long que de memoire d'homme.

LA HAUTE CHAPELLE (Orne) – années 1740

Généralement, chaque fin d'année, dans les années 1740, Jean de Saint-Ellier, curé de la paroisse, relatait des évènements survenus au cours de l'année. Il a ainsi retracé fin 1746 la biographie de son prédécesseur, M. Chalaust, sur 4 pages.

LA HAUTE CHAPELLE (Orne) – 1 avril 1744

Madeleine Thebert qui a été tuée du coup de hache sur le bord du douet du Defais de la Sausserie le 1er de ce mois d'avril a été inhumée par la permission donnée par Mr l'official a Roüellé.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – de 1621 à 1650

31 mai 1621

Led(it) jour je mene la procession et ramene au (?) Mont St Michel.

1 février 1623

Auquel jo(ur) je fus placer le tableau du St Rosayre qui fut donné par noble Jehan Le Court, S(ieu)r de Fredebize, par le moyen duquel St Rosaire la dévotion s'augmenta b..

24 avril 1624

Le XXIIIe jour d'avril aud(it) an fut inhume seans (?) le corps de deff(un)t Jehan Le Lievre dont sa fe(mme) jetta les clefz sur la fosse po(ur) signe q(ue)lle renonssoit a sez biens meubles po(ur) ... éviter (?) aussi de paier ses doittes. Presences de discreptes p(er)sonnes Mes P(ier)res Brionne, Guill(aum)e Deslandes, pbres, et de Pierres Bouvet, Estienne Bouvet et Jeh(a)n Savari ...

Septembre 1625

En ce temps la peste estoit à Ger, Beauchesne, Larchant, St Cornier, ..an..

Entre le 27 octobre et le 2 novembre 1625

Le jo(ur) Ste Catherine 1625 un déluge de neige vingt qui briza ... entier et poiriers ... causa un grand damage (?) ...

12 août 1627

En ce temps le s(er)gent Bouvet fist bien du mal à Me Guill(aum)e mon nepveu.

Danvel

14 octobre 1627

Nota q(ue) mon nepveu Me Guill(aume) Danvel partit d'icy p(our) s'en aller à Paris encore p(our) estudier le 14e jo(ur) d'octobre 1627 avec Mr Dumayne et Houvet d...

30 juillet 1628

Monsieur Brayer désigné Grand vicaire de Lonlay célébra sa p(re)mière messe le dimanche trente juillet.

10 juin 1629

La peste comensa à affliger les paroissiens de Lonlay.

29 juin 1629

La co(n)tagion estoit bien estandeue (?) en Lonlay et fut le j(our) ? St Jehan

5 mars 1630

Le mesme jo(ur) mon nepveu fut mins en pocession de ce bénéfice par Me Cenery Bazille à ma dilligence.

5 avril 1630

Le cinq(ie)sme) dud(it) moys et an fut baptizé Louis Bouvet filz de Raoul Bouvet Archerye et sa femme. Ses par(rain) et mar(raine) Louys Grosse et Françoise Fouque sa tante, ayant lestienne (?) du cresse (?) estant aagé de huit mois à cause de la co(n)tagion qui regna icy.

18 juin 1630

Nota. Le dix huit jo(ur) dud(it) mois et an fut la nuit pré(cé)dente rompue la vitre du grand autel dans laquelle furent principalement et à dessain rompues et brizées les armoiries de Mr et Mad(emois)ele de Fredebize, dont fut faicte et dressée une informa(ti)on et p(ro)cez v(er)bal.

26 juin 1630

Le XXVI^e jo(ur) de juin aud(it) an furent aussi épousez Pieres Pelier et Philipine Germaine, après bien de la peine.

Fin juillet 1630

... comensé à exercer Guill(aum)e Danvel, pbre, le curé de Lonlay.

19 novembre 1630

Le dix neuf jo(ur) dud(it) mois et an fut baptizé Jehan, filz de Jacq(ue)s Maceron et sa f(emm)e. Ses par(rain) et mar(raine) Jehan Potier, s(ieu)r de Lautonine (?), et dame Françoise Dupont des Maigrières, où fut fait un beau festin.

26 janvier 1631

Le vingt et sixiesme jo(ur) de janvier l'an mil six centz trente et un Jehan Bouvet épousa et amena sa fe(mme) de Marguentinet en Lonlay en grande solemnité.

22 juin 1632

Le vingt et deux iesme jo(ur) de juin 1632 fut réparé le presbitaire de Lonlay par mon nepveu et moy ... Jeh(a)n Plessis, Jeh(a)n Pacquet et Jeh(a)n Lefavrays charierent la terre p(our) f(air)e le mortier et argille. Les massons furent Louys, Jeh(a)n et Jull(ien) Brionne, Nicollas et Jacques Hardy, Pierres Pelier, Franç(ois) Lemoin, de Ger, Pierres et P(ierr)es Richomet de la Brelière. Jull(ien) Bidard et son filz, Jeh(a)n Pacquet et Guill(aum)e Laloy, et Damien et Thoussaintz Savari frères, nous aidèrent à les ... Mon nepveu fist informer ... Me Denys Roullin le 27.

7 février 1636

Led(it) jour et an fut baptizée une fille pour Maturin Cabory et Marie Voier de St Martin de Bodin (?), paie de Picardie, soy dissant venir fere le voiage de St Meen, laquelle Le Voier seroit acouchée et demeurée en le village de l'Espine en la parr(oisse) de Lonlay, paie de Normandie, esvesché du Mans. Laquelle fille a esté nommée Marie par Hector Heusé et Marie Moussard.

En marge est écrit Caboury.

3 novembre 1645

Le troisie(me) jour de novembre 1645 fut fondue la cloche de Lonlay aux Halles par un nommé la Fontainne, et fut beniste le sixiè(me) dud(it) mois, présense de Mr le prieur et damoiselle Chaterinne de Fredbize.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 13 janvier 1683

Le treizieme jour de janvier 1683 a esté rapportée à l'église Jeanne fille de Mathieu Launay et de Barbe Morin sa femme, laquelle avoit esté baptisée cy devant le quatorsième jour de décembre de l'année précédente par Olivier Goüet dans le péril de mort, et les cérémonies du baptesme luy avoint esté conférez par Maître Julien Labbé, ptre, le mesme jour et an. Mais parcequ'on a remarqué du depuis par l'examen qu'on a faict du dit baptesme, que le dit baptisant avoit en prononçant les paroles faict seulement un signe de croix sur le front de cette enfant avec son doigt trempé dans de l'eau beniste ainsi qu'il a assuré, et que mesme une femme qui y estoit présente avoit attesté qu'il n'avoit pas dit ces paroles, Je te baptise, les docteurs de Sorbonne ayant esté consultez sur la validité de ce baptesme par Monsieur des Villetes Pouchart, official et curé de Domfront, ils ont cru qu'il y avoit beaucoup à douter sur ce baptesme et qu'il falloit le réitérer sous condition, ce qui a été faict ce jourd'huy par moy soussigné Jean Pernelle, aussi prestre en ladite paroisse, qui ont attesté cedit acte le mesme jour et an que dessus.

J. Labbé, M. J. Pernelle

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 13 janvier 1692

Le vingt troisie(me) jour de mars 1692 après midy au vilage de la Barzelière en la paroisse de Lonlay, nous Jullien Labbé ptre, Curé de lad(ite) paroisse, avons reçu la proffession de la foy catholique apostolique et romaine de Marie Pellier, veufve de Jean Aumont, aagée de soisante et cinq ans ou viron, ladite Pellier gisante au lit malade et en danger de mort, laquelle Marie Pellier a reconnu que la sainte Eglize catholique, apostolique et romaine estoit la seulle et vraye Eglize hors laquelle personne ne peut estre sauvé, comme aussy a rejezté, condamné et anathématisé toutte hérésie, condamnée rejeztée et anathématisée par lad(ite) S(ain)te Eglize catholique, apostolique et romaine, à condition neansmoins qu'en cas qu'elle recouvre sa santé elle res..era lad(ite) profession de foy ce qu'elle nous a promis publique(ment) et solemnellement, ce qu'elle nous a promis es presences de Me Jacque Chedeville ptre notre vicaire, Me Symeon Thebert, docteur en médecine, qui nous a attesté du danger où elle estoit, Guillaume Pellier Myottière son frère, Charles Pellier, son nepveu, Guill(aume) et Jean Ducreux, frères, Michel Brix, paroissiens dud(it) Lonlay. Ratturé trois mots nuls.

J. Chedeville, Thebert, Le merc de lad(ite) Marie Pellier, G. Ducreux, Pellier, Pellier, J. Ducreux, Le merc dud(it) Michel Brix, J. Labbé Curé

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 4 septembre 1707

Le quatre i(esm)e jour de septembre 1707 a esté inhumé dans l'église de Lonlay dans un cercueil le corps de Magdelene Ducreux, femme de Guillaume Pellier Miottière, décédée du jour précédent, après avoir donné à sa fin des marques de contrition, et du repentir qu'elle avoit d'avoir abandonné la religion catholique, apostolique et romaine dans le sein de laquelle elle avoit esté élevée jusqu'à son mariage, et avoir vescu si longtemps dans l'erreur de la religion prétendue refformée, disant qu'elle l'abjuroit de tout son coeur et vouloit finir le reste de ses jours dans la mesme église en laquelle elle avoit pris sa naissance, et enfin après avoir reçu dévotement, selon toutes les aparences, le tiers (?) St Sacrement de l'autel (?) pour luy servir de ..., lad(ite) inhuma(ti)on fait en la présence de Me André Bouvet, pbre, Me Jean Pernelle, Me Jacq(ue)s Chedevile, pbre, Jean Dufay ...

J. Chedeville pbre, A. Bouvet pbre, J. Dufay, J. Labbé

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – octobre 1721

L'onzième jour d'octobre l'an mil sept cens vingt et un, a été ondoyé la grosse cloche de l'Eglise St Sauveur de Lonlay par vénérable Religieux dom Jean Rousseau, prieur de l'abbaye Notre Dame de Lonlay, qui a été nommée Jean Armand et Marie Elisabeth par Messire Jean Armand de Cotte, licencié de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Abbé de Lonlay, et par dame Marie Elisabeth Mazoudon de Neufondes Racine.

M. E. de N. Racine, L'abbé de Cotte, Fr. Jean Rousseau

Le vingt et sixième jour d'octobre mil sept cent vingt et un a esté ondoyée la petite cloche de l'église St Sauveur de Lonlay par le R. père dom Jean Rousseau prieur de l'abbaye N(ot)re Dame de Lonlay, et a esté nommée par Me Piere Midy, curé de St Hylaire des Landes, Perrinne, présent par François Maloisel, S(ieu)r de Neuflandes, et par dame Magdeleine de Launay.

F. Maloisel, Madeleine de Launay

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 25 juin 1723

Première inhumation depuis que Guillaume Ducreux a esté étably procureur marguillier.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – août 1724

Le vingt sixième jour d'aoust mil sept cent vingt quatre a été inhumé dans l'Eglise paroissiale de Lonlay le corps de M(aî)tre Pierre Chesnel, en son vivant Ecrivain juré et Maître d'Ecole de la ditte paroisse, et a été mis en un cercueil et a été mis en un cercueil. Présence de ses parens et amis.

J. Bobot p(rê)tre vicair

Le vingt septième jour d'aoust mil sept cent vingt quatre a été inhumé dans l'Eglise Saint Sauveur sans cercueil le corps d'Anne Dromer, en son vivant épouse de Jacques Le Moing, es présence de ses parens et amis.

J. Bobot p(rê)tre vicaire

Le vingt huitième jour d'aoust mil sept cent vingt quatre nous a été apporté à baptiser un enfant naturel par Julienne Montaufray sage femme ordinaire, laquelle sommée par nous de dire et jurer la vérité devant le saint sacrement nous a déclaré que le dit enfant appartenoit à Marie Mahiet qui a protesté et assuré au fort de ses couches que le dit enfant étoit du fait et des œuvres de Jean Montaufray. Le dit enfant a été baptisé par nous et nommé Augustin par Julien Dufay son parrain et par Margueritte Montaufray sa marraine. Fait es présences de Julien Labbé et de George Chanserel, témoins, tous de la ditte paroisse.

J. Dufay, La marque de la ditte Margueritte Montaufray, George Chancerel, J. Bobot p(rê)tre vicaire, J. Labbé

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 5 septembre 1728

L'an mil sept cent vingt huit, le cinquième jour de 7bre, Nous André Montaufray, p(rê)tre Curé de la paroisse de Saint-Bômer et doyen rural de Passais en Normandie, en vertu de la Commission en forme de lettre missive à nous adressée par Messire Thomas Le Bottu, docteur en théologie, official, archidiacre et Vicaire général de la Cathédrale du Mans, en datte du trentième juillet dernier, signé Bottu, Nous sommes transportés dans l'Eglise paroissiale de Lonlay L'Abbaye où nous avons fait la bénédiction d'une chapelle nouvellement bâtie adhérente à la ditte Eglise du Côté de l'Evangile, laquelle Chapelle est érigée sous le nom et invocation de la très Sainte Vierge et ce en présence et en l'assistance de Me Jean Manier, p(rê)tre Curé de lad(ite) paroisse, de Julien Bobot, p(rê)tre, et de Me George Landemore, p(rê)tre, vicaires, Julien Pottier et Jacques Fournerie et autres qui ont signé au présent registre avec nous.

Montaufray curé St Bômer, J. Manier pbre curé, G. Landemore p. V., J. Fournerie, J. Bobot ptre vicaire, J. Pottier ptre

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 27 janvier 1729

Le vingt septième jour de janvier 1729, Nous André Montaufray, doyen rural de Passais en Normandie et Curé St Bômer en vertu de la même commission en forme de lettre missive à nous adressée par Messire Thomas Le Bottu, Vicaire général, en datte du trezième juillet de l'an 1728, nous sommes transportez dans l'Eglise paroissiale de Lonlay l'Abbaye, où nous avons fait la bénédiction de deux statues, l'une sous le nom de St Armel et l'autre de Ste Geneviève, placées aux deux côtés de l'autel, dans la capelle érigée en l'honneur de la très Ste Vierge et ce es présence de Me Jean Manier, p(rê)tre Curé, et de Mes Julien Bobot et G. Landemore, vicaires, Julien Potier et Jacques Fournerie.

J. Manier pbre curé, G. Landemore vicaire

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 3 juin 1731

Le premier dimanche de juin troisieme de ce mois année 1731 furent benis six croix par M. André Montaufray Curé St Bomer et Doyen de Passais suivant la permission qu'il en avoit obtisé (?) de Messire G. Vauljois Grand vicaire du Mans par une lettre missive en datte du 20 may de la même année lesd(ites) croix faites par M. le Curé de Lonlay et mises l'une à la croix loup pendu, la seconde à la croix vilage, la 3 aux Berseres, la 4 aux Champs, la 5 aux hauts des champs du Val, et la sixiesme (*sic, l'article s'arrête ici*).

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – fin janvier 1734

Nous p(rê)tre Curé de cette paroisse soussigné avons fait la bénédiction de la Chapelle St Julien dans l'Eglise de Lonlay au côté gauche de la d(ite) Eglise, et vis à vis celle de la Ste Vierge unie et jointe au corps de lad(ite) Eglise paroissiale pour l'augmenter et l'agrandir, par permission obtenue de Monseigneur l'Evêque du Mans et signée de son grand Vicaire en datte du vingt deuxième jour de juillet de l'année dernière, tant de rompre le mur de notre ditte Eglise, pour y bâtir lad(ite) Chapelle sous le nom et l'invocation de St Julien que de la bénir lorsequ'elle seroit faite et parachevée, ce que nous susdit Curé avons fait le jour St Julien de l'année suivante mil sept cent trente quatre à huit heures de matin, en présente de tout le peuple venu pour assister à la grande messe qui y fut célébrée par moy susdit Curé, assisté de Maîtres Jean Ducreux, diacre, et Jacque Le Monnier, sousdiacre, soussignés, et Maîtres Julien Bobot et Georges Landemore Landemore, p(rê)tres vicaires, et Maîtres Julien Potier et Jacque Chedeville, p(rê)tres, de lad(ite) paroisse, soussignés.

F. Maloisel, J. Manier pbre curé, G. Landemore p(rê)tre vicaire, Jeullien Labbé, J. Chedeville

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – fin janvier 1734

Tous ces mariages icy faits crainte de la Milice

Auront pour récompense peut-être beaucoup de vice

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 29 décembre 1736

Le samedi vingt neufè jour de 10bre mil sept cent trente six, nous p(rê)tre Curé Jean Mannier, vu la permission de Monsieigneur l'Evêque du Mans à nous accordée en datte du seize jour de septembre mil sept cent trente quatre, avons béni trois statues de saints posées dans la chapelle St Julien en l'Eglise, savoir les figures St Julien, St Joseph et St Louis, es présence de Mes Georges Landemore, vicaire, Julien Potier & Jacque Chedevilles p(rê)tres & plusieurs autres.

J. Manier pbre curé, G. Landemore ptre vicaire

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 29 septembre 1738

Notta: La compagnie de chevalerie de 25 ou 30 cavaliers dont Mr de Serville est capitaine, Mr des Portes lieutenant, & le Sr Vautier cornette, & St-Gilles maréchal des logis, s'en vat de cette paroisse en cette semaine après y avoir demeuré plus de quinze mois, lesquels cavaliers n'ont point été méchants dans ce bourg, mais bien au contraire n'ont cherché qu'à se faire aimer & y ont réussi.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 2 novembre 1738

Le dimanche 2 jour de 9bre 1738 j'ay ptre soussigné baptisé Marie née en et du legitime mariage de Jacque Chesnel Maître d'Ecole & d'écriture et de Marie Richer par(rain) et mar(rain)e Jean Maillard etudiant en philosophie et Marie Lami fem(m)e Georges Chénel signez et marqués.

Jean Maillard, la marque de lad(ite) Marie Lamy, G. Landemore ptre vic(aire)

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 29 janvier 1739

Nota: Cette présente année a été des plus mauvaise par la longue cherté des grains qui a duré toute l'année, d'où le peuple a été épuisé & sans ressource, nonobstant les largesses de sa Majesté qui a fait distribuer par tout son royaume du Rin. Les pauvres de cette paroisse en ont eu mille livres pour leur portion et part, du sarasin 40 bosseaux pour ensemençer les terres des pauvres 42 bosseaux le tout du Roy.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 21 juin 1739

Le dimanche 21e de juin 1739, jour auquel le Sr de Ladenaye, subdélégué, distribuoit à Domfront le sarasin que le Roy avoit fait venir hors du Royaume pour donner aux pauvres afin d'ensemencer leurs terres et que toutes les paroisses de la viconté étoient allés quérir à Grandville, ce même jour fut inhumée dans le cimetièrre le corps de Marie Guimond, feme Pierre Labbé, décédée le jour précédent, âgée de trente deux ans ou environ, présence des p(rê)tres soussignés.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – mars 1740

Permission générale de manger de la viande en Carême.

Le Dimanche premier de Carême année présente, plusieurs Evêques de France ont permis dans leurs diocèses à cause de la disette, et des malheurs de l'année passée, et de la rigueur de cet hyver de l'année présente qui a été si rigoureuse qu'il n'est resté aucuns légumes, et qui continue toujours, l'usage (?) de la viande, et entre autres Monseig(neu)r Charles Louis de Froullay notre Evêque du Mans pendant les quatres premières semaines du Carême, savoir les dimanches, lundis, mardis & jeudis jusqu'au jeudy dernier mars en lesquels on pourra manger de la viande à un repas seulement, et ce en observant néanmoins le jeûne commandé par l'Eglise.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 18 mai 1740

Le mercredy dix huit(ièm)e jour de may aud(it) an 1740 fut inhumé en le cimetièrre le corps de Jeanne Bonneau dit la Gauvaine, vieille fille dont l'esprit avoit un peu varié, âgée d'environ soixante et dix ans, présence de tous les p(rê)tres soussignés.

G. Landemore p(rê)tre vic(aire), J. Chedeville p(rê)tre

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 14 septembre 1740

Nota. Notés que cette année a été fâcheuse, stérile & tardive. Ses saisons ont été incommodes par la durée du froid de l'hyver & les pluies fréquentes & quotidiennes de l'Eté: elle a été stérile par le très peu de fruits qui ont été rares depuis trois ans, et par le peu d'autres grains & qu'on n'a pas recueilli en leur tems, les bleds n'ayant été murs tout au plutô au commencement de septembre, et il y en a encore aujourd'huy à sejer, & les sarasins ne sont nullement grenés. Unde verba mea dolore sunt plena. Ce quatorze de septembre mil sept cent quarante.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – septembre 1740

Inh M. M.

Nous p(rê)tre soussigné déclarons qu'il nous a été dit et remontré par plusieurs que Michel Mauduit de la Gueslinière est mort & décédé en la Beauce du côté d'Orléans depuis environ quinze jours, ce qui nous a été certifié par Pierre le Benucheux.

G. Landemore, J. Dufay

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 23 décembre 1740

Nota que la rivière s'enfla tellement des eaux qui tombèrent dimanche et lundy qu'il n'a pas été possible d'entrer en l'église depuis lundy au soir jusqu'à aujourd'huy vendredy vingt trois(ièm)e de décembre, que nous y avons entré quoyqu'encore toute pleine d'eau, et y avons quatre p(rê)tres de six que nous sommes célébré les divins mystères sans beaucoup d'assistans qui ne pouvoient passer dans les rues qu'avec des chevaux, l'eau étant encore tout autour de l'église, excepté du côté de la chapelle St Julien, par la porte de laquelle on entroit dans l'église. L'eau y avoit renversé un banc, et étoit montée sur le premier gradin du marchepied du grand autel, avoit entré dans plusieurs coffres, et presque dans les crédences des deux chapelles. Attesté ce vingt trois(ièm)e Xbre aud(it) an 1740.

G. Landemore p(rê)tre v(icaî)re

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – fin 1740

Observations de l'année 1740. Comme les années précédentes ont eu leur désagrément et leur stérilité, soit à cause de l'abondance des maladies co(mm)e celle de 1736, soit à cause du peu de fruits co(mm)e celles de 1739 & 1740, soit à cause de l'incommodité des chemins, et de l'abondance des eaux qui ont tombé dans toutes les saisons, surtout les cinq ou six hivers derniers, soit enfin par la modicité des grains co(mm)e en 1739, ce qui causa une fâcheuse disette (co(mm)e nous avons fait remarquer dans cette année là), qui auroit fait périr quantité de personnes, mais sa Majesté fit de grandes largesses, et à son exemple les Princes, surtout Monseig(neu)r le Duc d'Orléans se signala par ses abondantes aumônes, les Seigneurs Evêques dans leurs diocèses répandirent leurs charités dans toutes leurs paroisses, celle-ci eut 40 # de la miséricorde de Monseig(neu)r de Froulay notre Evêque. Les Abbés ne furent pas moins touchés de la misère de leurs peuples, jusqu'aux corps de justice se taxèrent à une certaine somme chacun, pour entretenir une aumône publique dans leurs villes, toutes sortes de communautés, les Seigneurs et les Dames en firent à peu près de même.

Mais Dieu n'étoit point encore content, ni sa justice satisfaite. Elle a éclaté sur les pêcheurs plus cette année qu'en toutes les dernières: d'abord par un froid rigoureux et continuel de trois mois depuis le 7 ou 8 jan(vi)er jusqu'au 9 mars sans discontinuer, et après quelques jours de modération vinrent des neiges, frimas & gelées abondantes mais non continuelles qui perdirent la grande apparoiscance de fruits que donnoient les bourgeons et les fleurs des arbres, ce qui causa qu'à peine les meilleurs habitans & fermiers fissent deux tonneaux de boisson de leur fond. A joindre que les pluies qui commencèrent vers la Ste Anne au mois de juillet, et continuèrent jusqu'après la St Michel ou St Luc sans qu'il y eussent 20 jours entierement sereins, et où il ne tombât de la pluye, empêchèrent le peu de fruits de murrir (on ne les cueillit guères devant la Toussaint, et on les pila après, même les lagnes (?) de brionne et bezis, les pommes se seroient bien gardées jusque à Pâque venant sans être trop mures). On ne put de même retirer les grains de la terre, il y avoit encore des bleds à sejer au 15 de 7bre qui étoit pouri dans les champs. L'avoine qui étoit toute fauchée, l'étoit aussi et germée, et la paille pourrie, dont la récolte ne s'en fit que vers la St Michel. Après ce tems là vinrent des neiges et du froid avant la Toussaint, et un tems rude. Et enfin pour finir l'année co(mm)e elle avoit

commencé arriva cette inondation qu'on peut appeler déluge, qui ruina des villes entières dans l'Europe. A Rouen, dit-on, il y eut plus de 60000 personnes obligées de se réfugier dans les couvents. A Paris l'eau entra dans plus de la moitié des caves de la ville, on n'alloit qu'en bateau dans les rues.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – début 1742

Nota. L'année dernière 1741 a été sèche et sans eau presque toute l'année, quoyqu'il y tombât encore des neiges au mois d'avril, la gelée y perdit tous les fruits futurs dans les lieux et vilages situés en places basses et le long de la Rivière. Les vilages élevés eurent encore quelques poires. Il y eut peu de sarazins surtout, et les autres levées de gros grains fut aussi médiocres, le foin fut clair, la chaleur quelque semaines excessive. Il ni eut point de maladie cette année que le flux de sang.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 7 juillet 1742

Nota. Confirmation. Ce jourd'huy 7e dud(it) mois ont été confirmées en cette Abbayee par Monseig(neu)r de Joppé les paroisses de la Haute Chapelle, de St Bômer et de St Roch, et demain qui est dimanche le trois(ièm)e jour de la secance du Seig(neu)r Evêque en cette Abbaye seront encore confirmées les paroissiens de St Marc & de Passais & St Gilles. Et lundy led(it) Seig(neu)r Evêque passe par Domfront pour se rendre à Juvigny sous Andaine. Fin du tems sec et aride qui a presque continué depuis le mois de fév(ri)er.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 5 janvier 1743

Le samedi les garçons de cette paroisse furent à Domfront pour tirer au sort pour la milice cinq(ièm)e dud(it) mois et an.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – entre les 6 et 8 janvier 1743

Miliciers 8.

Hier on fit tirer à Domfront les garçons de la paroisse pour huit miliciens qui sont Siméon Bouvet la Chambre, Christophle Montaufray, Christophle Lomer, Louis Le Tellier, Jean le Coq fils Jérôme, Siméon le Mercier fils François, Charles Gripon & Jean Lomer fils Jean, du Basfau.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 28 janvier 1743

Les Miliciers au nombre de huit se sont rendus à Domfront le 28 pour aller à Alençon et de là du côté de la Hollande.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – septembre 1743

Nota. Les noms et le nombre des miliciens.

Le samedi vingt huit(ièm)e de septembre aud(it) an 1743, ont tiré au sort neuf militiers qui sont Guillaume Thierry fils feu Siméon, dont le frère aîné fut marié le trois(ièm)e d'aoust d(erni)er, Patrice Thomas fils Julien

Boissally, marié le huit le 8e d'aoust d(erni)er, François Heuzé fils Olivier, de la Roche, René Jobard fils Jacque, de l'Etre Jobard, George Deslandes fils Guill(aum)e, de la Retoudière, second second de ses enfans militiers, Patrice Deslandes, son frère étant actuellem(en)t au service & sergent en un régiment, le valet de Jean Potier, munier à la Porte, le valet d'Oissel nommé Potier, le valet d'Etienne Lenglois nommé François David, & Jean Gripon fils Nicolas qui a acheté 300 # le fils de Guill(aum)e Bidard Maçonnière pour aller en sa place, René Jobard a acheté Jean Bou... et Guill(aum)e Thiery a acheté François Chemin fils François, et ont parti de Domfront le vingt huit(ièm)e octobre pour se rendre du côté du Rhein.

Le dimanche vingt neuf(ièm)e je conduis la procession à St Bômer à l'ouverture d'une Mission, il y a dix ans à pareil tems et saison qu'il y en avoit une icy.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – octobre 1743

Nota. La Mission de St Bômer a commencé le vingt neuf septembre et finira le premier dimanche de novembre trois(ièm)e jour dud(it) mois.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 22 décembre 1743

Le dimanche vingt deux(ièm)e de décembre aud(it) an fut délibéré par les habitans à l'issue de la grande Messe en partie assemblés à la grande porte de l'Eglise, lieu ordinaire des délibérations de paroisse, par convocation faite au prône de faire faire une balustrade devant et autour de l'autel St Julien semblable à celui que Maître Pierre Dromer cy devant Curé de Cour sur Loire en l'Evêché de Blois, et à présent demeurant au Nessement, lieu de son origine, à fait faire et placer devant l'autel de la Chapelle de la Ste Vierge il y a environ deux deux ans à ses fraits & dépens, pour le prix & somme de trente livres accordée à Alexandre Bardoul par le Sr Curé dud(it) lieu et Guillaume Romagny, procureur marguillier, et encore de faire construire et bâtir un quatriesme confessionnal aussi pour le prix et somme de trente livres pour servir à un trois(ièm)e vicaire gratis postulé par les Moines, & par iceux satisfait comme ils sont convenus entre eux, du tems de la confirmation ordonné & confirmé par Monseigneur de Joppé l'année dernière au commencement de juillet, lesd(its) sieurs Moines toujours attentifs aux véritables besoins de la paroisse, et voulant remédier au besoin que la paroisse, vaste et peuplée, a de confesseurs, n'y en ayant que trois par le passé, car s'en seroit trop d'un seul pour leur maison s'il ne seroit qu'à leurs gens.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 9 janvier 1744

Il y a eu plusieurs des miliciens de cette paroisse qui sont morts en les hôpitaux de Sarbourg sur Rhein et ailleurs, qui sont Jacque Thiery mon cousin fils André, Letellier frère de Guillaume, Pierre Gigan dit Mazarin, Unthonnier frère naturel de notre sergent, Christophle Montaufray de la Reinière.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 20 janvier 1744

Nota qu'on a vu de ces jours une comette ou étoile à queue à l'occident du soleil de septembre, qui un mois après étoit au lev.. de septembre en étoile couronnée. Elle a paru deux mois ou plus.

(Il s'agit de la comète de Chéseaux, sans doute la plus belle du XVIIIème siècle. Elle fut observée de décembre 1743 à mars 1744. Visible en plein jour en février, elle arbora un éventail de six queues).

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 17 avril 1744

Jacque Perel fils feu Pierre, de Lingulière, après avoir fait sa Pacque le jour des Rameaux vingt neuve de mars année présente, eut le malheur le mercredi ou le jeudy ensuivant de couper le col à Marguerite Thebert de la paroisse Rouellay lavant son linge sur un doigt d'un coup de hache.

(Le "doigt" désigne probablement ici un "dout" ou ruisseau abreuvent un lavoir).

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 16 août 1744

Le dimanche seize d'aoust nous avons chanté le Te Deum en actions de graces de la prise de la ville de Furnes en Flandre par notre Monarque Louis quinze qui a sa (?) commandé en p(er)sone aussi bien qu'à Menin & Ypres, villes cy devant prises.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – septembre 1744

Charles Louis de Froulay, Evêque du Mans, en ses visites épiscopales a fait celle de cette paroisse jeudy le dix sept(ièm)e de septembre à Domfront, logé à Goderois chés le Chevalier de la Chalerie, gouverneur de la ville où il arriva dimanche dernier au soir, et où tous les Curés et prêtres ont reçus les avis de ses trois Grands Vicaires. Il a même fait l'ordination en la Chapelle du Logis dud(it) Goderois et non pas à son Séminaire de la Brière, où les séminaristes du Mans se rengèrent aussi, et s'en alla le même jour de l'ordination coucher à Couternes.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 28 novembre 1744

Monsieur Mauffillatre, prêtre gradué, print possession de cette cure samedy vingt huit(ièm)e de novembre après les Vespres et succede immédiatement à feu Mr Manier.

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 21 janvier 1757

Inondation

Le vingt et un janvier de la même année il est arrivé en ce bourg une inondation si grande que de l'aveu d'un homme âgé de quatre vingt huit ans elle n'avoit jamais été si grande. L'eau entroit de près de trois pieds dans l'église, elle fit un tort considérable aux ornements, aux livres et même au papiers du trésor. Elle transporta les bancs du bas de l'église jusque dans le sanctuaire. Il y eut jusqu'à six p... porcs noyés dans ... étable.

Lhomer vic(aire)

LONLAY-L'ABBAYE (Orne) – 13 janvier 1760

Le treize janvier aud(it) an par nous vicaire soussigné a été baptisée Marie Jeanne, fille nommée par Jean Pottier et Marie Le Brun ses parein et mareinne de la ditte fille, aiant été exposée et trouvée suspendue dans une bouriche sur un peu de plume à la porte d'un bourgeois de ce bourg sans qu'on ait ni veu ni aperçu ceux

ou celles qui auroient ...sé le dit enfans, et nous l'avons baptisé sous condition à la maison du dit bourgeois et exposée sur le borg de la rue du grand chemin tendant à Domfront et à Saint Bômer. La mareinne a déclaré ne scavoir signer, le perein a soussigné avec nous.

Jean Pottier, La marque de la ditte Marie Le Brun mareinne, J. Messent

LE MÉNIL-CIBOULT (Orne) – 25 avril 1741

Le vingt cinquieme jour d'avril (Jour St Marc) mil sept cent quarante et un, les cloches de cette paroisse ont été fait fondre et benis par maître Jean Guillouet, prbr et Curé de cette paroisse; la grosse clo(c)he sous le nom de la Très Ste Vi(e)rge mere de Jesus Chrit, son parain messire Louis de Harivel, seigneur de Beauchesne et de cette paroisse, assisté de mademoiselle sa fille; la seconde cloche a été benis sous le nom de St Jacques, son parain Jacques Le Harivel fils du dit Seigneur, assisté de demoiselle Marie Magdelainne de St Germain et épouse de maître Gabriel Guillouet, sieur de Hubert, ancien prevôt de Mortain, aux presences de maître Francois Helis, prbr de la la paroisse de Chanu, et de maître Nicolas Guillouet, prestre et Curé de la paroisse de la Bazoge et Doyen de Mortain, tesmoins, qui ont signés avec nous.

F. Helie ptre, N. Guillouet, J. Guillouet

LE MÉNIL-CIBOULT (Orne) – 19 mars 1801

L'an mil huit cent un, le dix neuvième jour de mars en présence des témoins soussignés, Anne Catherine Gallier, ouvrière en robe de la paroisse de Fresne, diocèse de Bayeux, âgée d'environ seize ans, ayant reconnu que hors la vraie église il n'y a point de salut, en sa bonne volonté et sans aucune contrainte a fait profession de la foy catholique, apostolique et romaine et a abjuré l'hérésie de Lhuter et de Calvin entre mes mains, de laquelle je lui ai donné publiquement l'absolution en vertu du pouvoir accordé par Monsieur l'abbé d'Autibert (?), membre du vénérable Chapitre de Bayeux, à cet effet en datte du huit février.

En foy de quoy, je Guillaume Vallée, curé d'Ivrande, ai signé avec la ditte Anne Catherine Gallier et Richard Jean-Baptiste Murie, prêtre desservant la paroisse du Mesnissibout, de Marie Margueritte Valentine Kennedy, Antoinette Magdelaine Françoise Jacqueline d'Emphernet, toutes deux sœurs de la Congrégation séculière de l'Union chrétienne de Caen, domiciliés en la paroisse du Mesnissibout, et de Magdeleine Le Teinturier de la paroisse de Notre-Dame de Tinchebray, témoins.

Fait en une maison particulière de la paroisse du Mesnissibout à cause de la persécution.

Anne Catherine Gallier, Murie ptre, Kennedy, d'Emphernet, Madeleine Le Tainturier, Vallée curé d'Yvrande

MONCY (Orne) – 21 mai 1742

Le vingt un ieme jour de may mil sept cents quarante deux, la grosse cloche de Moncy a été bénite par Me Pierre Huard, pbre, curé du dit lieu de Moncy, et a été nommée Louise par Messire Charles Anthoine Henry de Marguerie, chevalier, marquis de Vassy, seigneur et patron du dit lieu de Vassy, Moncy, Clerfougère, Reviers et autres lieux, colonel de la Capitainerie, garde côte de Bernières, et de noble dame Louise de Montecler son épouse.

MONCY (Orne) – 26 novembre 1745

Le vingt sixième de novembre 1745 un fils né du jour précédent du et dans le mariage de Jean Hardy et de Marie Chanu a été baptisé par nous curé soussigné et nommé ~~Vigor~~ Pierre par Vigor Chanu assisté de Marie Delarchant.

V. Chanu, Marie Delarchan, Deboisne

Le mot Vigor cy dessus rayé et changé en celui de Pierre par nous greffier soussigné le quatorze avril mil sept cent soixante neuf et come (?) conséquence de copie collationnée de ... M. le lieutenant général du bailliage de Vire ... par led(it) Hardy ... du roy dud(it) jour, lad(ite) copie coll(ationn)ée au bureau de ce lieu cejourdhuy demeurée ... au présent registre.

A Monsieur le lieutenant général du bailliage de Vire, supplie humblement Pierre Hardy fils Jean, laboureur, de la paroisse de Moncy, et vous remontre que lors qu'il fut baptisé on luy donna le nom de Vigor, mais lors d'une confirmation que le Seigneur Evêque de Bayeux fit il y a environ trois ans, en confirmant le suppliant il plut audit Seigneur Evêque de changer son nom, c'est-à-dire de Vigor en celui de Pierre, sur la prière que le suppliant lui en fit, et comme par la suite ce changement, vu que le suppliant signe ordinairement Pierre et que sur les registres de batemes il est compris sous celui de Vigor, pouroit faire naître quelques contestations, c'est pourquoi il a été conseillé de vous donner sa requête.

A ce qu'il vous plaise, Monsieur, lui en accorder acte, suivant les conclusions de Monsieur le procureur du roy, l'autoriser de faire changer son nom de Vigor en celui de Pierre sur les registres de baptême de ce tems de la ditte paroisse de Moncy et du greffe du bailliage de Vire, pourquoy la présente demeurera annexée aux dits registres ce qu'en accordant vous feré justice.

Présenté ce vingt six février mil sept cent soixante huit. Signé Pierre Hardy et Vaultier, avocat, avec paraphe. Ensuite est écrit du consentement du procureur du Roy, nous avons autorisé le suppliant de faire changer sur les registres des baptêmes de la paroisse de Moncy, ainsi que dans ceux déposés au greffe, le nom de Vigor en celui de Pierre. Pourquoi la présente sera et demeurera annexée auxdits registres par nous l(ieutenant) g(é)n(ér)al soussigné le vingt six février mil sept cent soixante huit. Signé Brouard de Clermont, Monlien de la Fauvelière avec paraphes. Scellé à Vire le vingt six février mil sept cent soixante huit. Reçu trente deux sols six deniers et cinq sols trois d(eniers). Signé Bréard avec paraphe.

Nous, Lieutenant général au bailliage de Vire, certifions que la présente copie est conforme à l'original après collation faite sur iceluy, à nous représenté Me Jacques Hardy, prestre, de la paroisse de Moncy, et à luy rendu. Fait le quatorze avril mil sept cent soixante neuf.

Brouard de Clermont, J. Hardy

Contrôlé à Vire quatorze avril 1769. Reçu neuf sols neuf deniers aux actes, et un sol et un d(enier) aux droits réservés.

Bréard

MONCY (Orne) – mai 1751

Le grand antiphonaire de Bayeux a été achepté trente cinq livres dix sols selon la quitance de Monsieur l'abbé Leboursier, chanoine de Bayeux, et gresfier du chapitre de l'église chatédralle de Bayeux, suivant sa quitance. Le grand graduel a été achepté trente trois livres dix sols suivant la quitance du dit sieur abbé chanoine et greffier de la ditte chatédralle.

Le manuel a été achepté six livres, un mortuaire qu... sols, le dit manuel et ledit mortuaire ont été acheptés par Mr Chanu, diacre, et ont été paies par Guillaume Prestavoine, trésorier, le grand antiphonaire et le graduel ont été paies par Mr le curé de Moncy, année 1751.

MONCY (Orne) – 16 juillet 1776

Le saize juillet mil sept cent soixante saize, le corps de Jacques Patard, laboureur demeurant à Bernière-le-Patry, trouvé mort hier au Buisson dans une carrière de pierre où il avoit été englouti par un écroulement, a été inhumé dans l'église par nous curé et vicaire soussignés, après la permission à nous donnée par Mr Trolley, bailly de Vassy, portée au procès-verbal de la levée dudit corps, fait par lui ce matin. Lad(ite) inhumation faite présence de Louis Lebarbier et de plusieurs autres.

J. Corbe curé, L. Lebarbier, J. Moulin vic.

MONCY (Orne) – 31 janvier 1778

Le trente un janvier mil sept cent soixante dix huit, Mr Josset, maître en chirurgie de la paroisse de Vassy, a apporté à l'église de cette paroisse un enfant mâle né de cette nuit viron quatre heures, en cette paroisse, d'une fille étrangère à lui inconnue, laquelle n'a rien voulu déclarer du père. L'enfant nous ayant paru faible a été baptisé par nous curé soussigné, et tenu sur les saints fonts par Jeanne Dubosq, femme de Claude Le Hot, et par Claude Le Hot leur fils, de la paroisse de Vassy, lesquels ont déclaré ne signer, et lui ont donné le nom de Claude et le surnom de Jeanne, et ensuite ledit Sr Josset s'est rechargé dudit enfant, ce qu'il a signé ce dit jour et an.

J. Corbe curé de Moncy, C. Josset

MONTILLY-SUR-NOIREAU (Orne) – 10 septembre 1712

Le dixieme jour de septembre mil sept cent douze Nous soussigne Noel Le Moine pbre Cure de Caligny en execution de la Commission a nous donnée par Mr Dufour grand archidiacre de la part de Monseigneur l'Illustrissime et reverendissime Evêque de Bayeux nous nous sommes transportés a leglise de St Pierre de Montilly ou accompagné de Mre Louis Le Maître pbre et en presence de Mre Michel Le Chevrel pbre Curé dud(it) lieu et Mre Charles Compagnon pbre vicaire dud(it) lieu de Montilly nous avons beni la Chapelle nouvellement construite du coté du septentrion sous l'invocation de St Denis. Le p(rese)nt signé de nous led(it) jour et an.

Le Moine, Le Maitre, C. Compagnon

Le dimanche vingt cinq 7bre 1712 les fruits du cimetièrè année presente ensemble deux pommiers abatus par les vents avec un autre sec a lendroit de la croisée de la chapelle St Denis apres plusieurs banies ont été ajuges issue de messe paroissiale a sept livres 5 s. comme dernier entrerilleur? a sept livres 5 s. fait co(mm)e dessus presence desd(its) habitans et de plus en entre? penitiant? sur la sacristie.

J. Terrard, Lemoyne, Roncy, Lemoine, ..., C. Compagnon

MONTSECRET (Orne) – 17 et 18 octobre 1750

Le 17 8bre 1750 ont esté inhumés les corps de Renée Chanu, femme d'Alexandre Le Tessier, âgée de soixante et dix ans, de Robert Le Conte, âgé de cinquante ans, de Marie Le Conte, âgée de soixante et dix ans, de Jacques Dupont, âgé de cinquante cinq ans, et de Jacques Durand, âgé de trente cinq ans, tous munis des St Sacrements, par nous prieur, curé et vicaire de Montsecret, présence de Guillaume et Jean Busnot, custos.

Ledresseur prieur, Martin ptre vic, G. Busnot, J. Busnot

Le 18 8bre 1750 a esté inhumé les corps de Nicolas Le Tessier, âgé de trente cinq ans, munis des St Sacrements, Louis Pringault fils Louis, âgé de cinq ans, Marie Dumont, fille de Gilles, âgé de huit, Charles Sailliard, âgé de cinquante cinq ans, par nous prieur de Montsecret, présence de Guill(aume) et Jean Busnot.

G. Busnot, J. Busnot, Ledresseur prieur

MONTSECRET (Orne) – 11 novembre 1750

Charle Morin né d'hier des œu(v)res de Jacqueline Le Tellier, son mary Guillaume Boisle étant absent depuis trois ou quatre ans, a esté baptisé par nous prestre, prieur de Monsecret, et nommé par Anthoine Le... et Marie Dumont, parin et mareine, présence de Guill(aume) et Jean Baptiste Busnot, custos, l'unze novembre mil sept cent cinquante.

G. Bunot, J. Busnot

MONTSECRET (Orne) – 21 juillet 1769

Le 21 juillet 1769 a esté inhumé dans l'Eglise au bas de la nef du costé du grand chemin le corps de Jean Baptiste Foucault fils feu François nottaire âgé de viron vingt ans décédé par une chute en aidant a poulrier pour le clocher et administré sur le champ des sacrements de penitence et d'extremonction par nous soubsigné prieur curé de Montsecret. Presence du Sr Jamet vicaire, Louis Busnot custos, et autres. Signés ce jour et an que dessus.

Ledresseur, Jamet vic.

MONTSECRET (Orne) – 29 mai 1773

Le vingt neuf may 1773, nous, prieur de Montsecret soubsigné, avons fait la nomination soub le nom de Ste Hyacinthe de la grosse cloche que nous avons donnés à l'Eglise, que nous avons aussy bastie de fond en comble. En reconnoissance, je supplie très humblement tous mes successeurs d'avoir la charité de faire pour moy un service ou du moins une basse messe tous les ans à perpétuité le jour de mon décès, et d'en avertir les

paroissiens, et si Dieu me fait miséricorde, je priray pour eux en paradis. Amen.

Hyacinthe Ledresseur, prieur curé de Montsecret.

MONTSECRET (Orne) – 24 août 1782

Le samedi vingt quatrième jour d'août mil sept cent quatre vingt deux, le corps de maître Hyacinthe Le Dresseur, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, prieur curé de cette paroisse, décédé du vingt deux dit mois, après avoir reçu dans sa maladie les sacrements de pénitence, eucharistie et d'extrême onction, âgé d'environ quatre vingt quatre ans, a été inhumé dans l'église de ce lieu, proche l'autel du côté de la chapelle St Roch, dans un coffre de plomb, vertu de la permission obtenue de Monseigneur de Bellebeuf, procureur général au parlement de Rouen, en datte du vingt deux juillet de l'année mil sept cent quatre vingt deux; laquelle permission est demeurée attachée au registre.

La ditte inhumation faite par discrète personne Jean Brisset, curé de la Bazoque, doyen de Condé-sur-Noireau, aux présences de Messieurs Le Révérend, curé de St-Germain-du-Crioult, Buffard, curé d'Entremont, Vaultier, curé de Fresnes, Montembault, curé de Landisacq, Rabache, vicaire d'Entremont, Pigault, vicaire de Rully, Vallée, curé de Rully, Seigneur, Hurel, prêtres de Tymchebray, Le Petit, prêtre de St-Quentin, et plusieurs autres soussignés.

Montembault C. de Landisacq, Moulin vic. de Fresnes, C. F. Vaultier curé de Fresnes, Buffard curé d'Entremont, Galland diacre, Brisset curé de la Bazoque doyen de Condé

Et à l'instant, nous avons constitué Mtre Anselme Jamet, ci-devant vicaire de la ditte paroisse, desservant sous le bon plaisir de Monseigneur, et Mtre Pierre Jamet ... de la paroisse de Fresnes pour vicaire, lequ... ont accepté ce dit jour et an que dessus, et signé avec nous.

Jamet desservant, Brisset curé de la Bazoque doyen de Condé, Jamet

MONTSECRET (Orne) – 24 juin 1794

Aujourd'hui six messidor lan second de la république française une et indivisible à dix heure du matin, par devant moy Louis Busnot, membres du conseil général de la commune de Montsecret département de l'Orne, élu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, sont comparu en la maison commune les citoyens Jean Bonnesœurs tisserand âgé de soixante ans, et Jean Gautier laboureur âgé de trente neuf ans, tous deux domicilles dans laditte commune, lesquels ont déclaré que Richard Pringaut de la commune de St Quentin même département âgé d'environ soixante cinq ans, est mort d'hier environ onze heure du matin, par accidents en dechargeant un thonneau au village de la St galliere dans notre ditte commune, ledit ayant vécu viron trois heure apres cette accidents en pleine connoissance, ainsi que six à sept personne present me l'ont atesté que ledit thonneau lui estoit tombé sur lestomach et lui a casse un bras, dapres cette declaration je me suis sur le champs, transporte au domicile de Jean Bonnesœurs ou on avoit emporté ledit Richard Pringaut, je me suis assuré du décès de ce dernier, et j'en ait dressé le présent acte que les deux themoins ci dessus denommé ont signé avec moy. Fait en la maison commune dudit Montsecret les jours mois et an que dessus.

Jean Gautier, J. Bonesoeur, L. Busnot.

MONTSECRET (Orne) – 24 mars 1796

Aujourd'hui quatre germinal l'an quatre de la république à cinq heures de relevée par devant moy Jean Leconte officier municipal de la commune de Montsecret, département de l'Orne, pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, sont comparu en la maison commune les citoyens Daniel Lemouton âgé de trente huit ans, et Jean Prunier laboureur âgé de quarante huit ans, tous deux domiciliés de cette commune, lesquels m'ont déclaré que Louis Collet prêtre fils Gabriel, a été tué par une collone mobile dans son plant, ayant été pris pour refractaire au contraire mais n'ayant pas toujours la tête à lui. D'après cette déclaration je me suis sur le champs transporté sur le lieu nommé La Motte aux Anguers. Je me suis assuré du décès dudit Collet que nous avons reconnu vray, et l'avons conduit au lieu destiné au repos des corps, et j'en ait dressé le présent acte que les témoins ci dessus dénommé ont signé avec moy. Fait et rédigé en notre bureau dudit Montsecret les jours mois et an que dessus. Le mot pretre en interligne bon. Témoins Charle Louvet et Louis Busnot.

Busnot, Louvet Dubourg, J. Leconte officier m(unici)pal.

SAINT-BÔMER-LES-FORGES (Orne) – 18 mars 1750

Le dix huitieme jour de mars l'an mil sept cent cinquante, nous principaux habitants de la paroisse de St Bomer avons esté present a la decentte des deux cloches cassez sur lesquelles nous avons trouvé l'intitulé de la maniere qui suit, scavoir sur la grosse pesante sept cent cinquante livres; J'ay esté benite par Mtre André Montaufray ptre Curé de cette paroisse et nommée l'an mil sept cent vingt cinq, Marie Henriette par Noble Dame Marie Henriette de Baurepere, dame de la Brardiere, et la petite pesante cinq cent vingt livres; porte l'écriture suivante: J'ay esté beniste par Mtre André Montaufray comme cy dessus et nommée au dit an Marie Jeanne par dame Marie Jeanne Marteliere epouze de Mtre Louïs de Villers conseiller du Roy Receveur des tailles de Domfront, et plus bas est ecrit Pierre Aslin m'a faittes sur les quelles cloches il ne nous a apparu aucunes armes fors une croix au pied des deux dittes cloches n'y aucunes autres inscription, ce que nous certifions veritable. Presence de Pierre Noire pretre habitué aux eglizes de Domfront, et Robert Francois Hamelin ecuyer garde du corps du Roy, Chevalier de l'ordre royal et militere de St Louïs. Ne en interligne approve. Present les dits themoins apres lecture faite.

JB de Roussel habitant, Barbotte, B. Barbotte, J. Avenette, Jouin vic., Robert François Hamelin, P. Noirel ptre, J. Chedeville, Grosse pretre curé de St Bomer

SAINT-CHRISTOPHE-DE-CHAULIEU (Orne) – 23 octobre 1658

Le vingt trois jour d'octobre 1658 Monseigneur François Servien Evesque de Bayeux ayant fait te... son synode a Bayeux a ce jour apres lequel fist arrester tous les cures du diocese pour assister le lendemain a une p(ro)cession generale ou furent portés les corps saintz de saint Fauste et de sainte Basille par toutes les rues de Bayeux et mises dans la grande Eglise dud(it) lieu tous les cures habillés en sotanes surpliz bonnetz cares et chappes les rues estantes tapissees.

SAINT-CHRISTOPHE-DE-CHAULIEU (Orne) – 3 février 1659

Le 3 febvrier 1659 mourut Monseigneur Francois Servien Evesque de Bayeux et inhumé dans l'Eglise Cathedralle dud(it) lieu.

[SAINT-CHRISTOPHE-DE-CHAULIEU \(Orne\) – avril et décembre 1666](#)

Le onzième dud(it) mois mourut Gabriel Boisle fils Jullien et inhumé en Bretagne.

L'an 1666 le tabernacle de la d(ite) eglise a esté fait faire par Mre Francois Badiou, p(rê)tre, Curé du lieu, tant aux frais du thresor que aux siens.

[SAINT-CHRISTOPHE-DE-CHAULIEU \(Orne\) – 21 mars 1671](#)

L'an 1671. Le vingt un ième mars mourut Francois Boisle blessé soubz un fousteau.

N. Vionne, Boille.

[SAINT-CLAIR-DE-HALOUZE \(Orne\) – 1 octobre 1761](#)

Le jeudy premier jour de 8bre 1761, le corps de François Hergault, âgé de dix ans, fils François, a été écrasé lundy dernier ver trois heures après mydy dans une minierre proche le vieu fourneau en cette paroisse, la main levée de Mr le lieutenant criminel de Vire signée de luy et du procureur du roy ne m'étant point parvenue par la faute du sergent de Flers, veu la corruption du cadavre ins... m'ayant été certifié par Thomas Champain et Jacque Pesrine avoir veu et entendu lir lad(ite) main levée, ce qu'ils vons signer, je lé inhumé dans le cymetierre de ce lieu en leurs présence, et quantité d'autre.

T. Champain, J. Perrinne, Lasne curé

[SAINT-CLAIR-DE-HALOUZE \(Orne\) – 2 mai 1778](#)

Le samedi deuxième jour de mai mil sept cents soixante dix huit, Marie Dehalouze, née du dit jour d'un père et d'une mère inconnus, a été baptisée par nous Mtre Jean Baptiste Prodhomme, vicaire de St Georges de Villaine-la-Juhelle. Le parrein a été Jean Jouvin, et la marreine Louise Mondain, qui ont déclaré ne scavoir signer, de ce interpellés.

Prodhomme

[SAINT-CORNIER-DES-LANDES \(Orne\) – 18 janvier 1761](#)

Le dix huit janvier 1761, main levée obtenue des gens du roy, le restant du corps de François Amiard de la paroisse de Champsegret, âgé d'environ 35 ans, brûlé en faisant du charbon, a été enterré dans le cimetièrre de ce lieu par nous ssgé ... Pierre Garnier, prêtre, et Jean Bertout, diacre.

Garnier

[SAINT-CORNIER-DES-LANDES \(Orne\) – 24 novembre 1763](#)

Le 24 9bre 1763, le corps de Jullien Bertout, âgé d'environ quarante ans, mort d'hier sans avoir reçu aucuns sacremens, aiant été tué par un chêne qu'il coupoit, permission obtenue des Mrs de justice de Tynchebray, la ditte permission attachée à la feuille du registre, a été inhumé dans le cimetièrre de ce lieu par nous s(ou)signé, p(résen)ce Jean Leprince et Louis Garnier.

Leprince, L. Garnier, A. Jamet

SAINT-CORNIER-DES-LANDES (Orne) – 8 mars 1781

L'an mil sept cent quatre vingt un, le huitième jour de mars a été baptisée par moi curé soussigné, Marie Anne, née hier de Jean Baptiste Maurice, maître des petites écoles de la paroisse, et de Julliene Patry. Le parrein Gilles Michel Garnier, cousin, la marreine Marie Maurice, sœur de l'enfant, soussigné avec nous audit jour et an que dessus.

G. M. Garnier, Marie Mourice, Heuzé curé

SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS (Orne) – 17 mai 1674

Mariage de Pierre Duhasé fils Gilles, de n(ot)re parr(oisse), et Catherinne Fainton, fille de Jean Fainton, de l'isle de Gersé, demeurante depuis plusieurs années au chasteau de Flers.

SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS (Orne) – 27 décembre 1675

Le corps de Catherinne Duguey vivante demeurante ordinairement en la parr(oisse) d'Aubusson de laq(ue)lle parr(oisse) son pere estoit fermier au village de la Guermondierre, charpantiere, aage de 18 ans selon la taille du corps, a esté inhume dans n(ot)re cemetiere a raison qu'elle est decedée au village de Laune Peril en n(ot)re parr(oisse) ou elle estoit detenue de maladie depuis 18 jours. Elle est decedée ce matin aprez avoir receu auparavant ce jour l'absolution sacramentelle par moy vicaire de Saint George, lad(ite) inhuma(ti)on faite ce 27e de decembre mil six cent soixante et quinze. P(rese)nce de Mre Pierre Le Cornu, cleric, et Noel Duhaze, et plusieurs au(tr)es tesm(oins).

P. Lecornu, N. Duhasé, J. Huet

SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS (Orne) – 22 juillet 1679

Le jour et an susd(it) le corps de Guill(aume) Hue aagé de trente à 35 ans decedé hier aprez avoir receu le s. sacrem(en)t de l'extreme onction ne pouvent recevoir la ste co(mmun)ion a cause de sa surdité, à esté inhumé dans n(ot)re cimetièrre, p(rese)nce de Noel Duhazé et Robert Brebis de cette parr(oisse), tesm(oins).

R. Brebis, Duhasé, Godouet

SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS (Orne) – 26 novembre 1684

Le vingt sixieme jour de novembre mil six cent quatre vingt quatre, le corps de Catherine Petin à esté inhumé

en ce cymetiere apres avoir esté visité de mons(ieu)r le procureur du roy de Vire suivant le certificat qu'il a envoyé, led(it) corps trouvé dans la mare de Gaprée territoire de cette paroisse. Lad(i)te inhumation faite par no(us) sousigné curé de St George des Groiseliers, est p(rese)nces de Gille Duhasé, George Lecornu, François Duval et Mre Pierre Lecornu pbre vicaire de cette paroisse et plusieurs au(tr)es tesmoins.

Lecornu, Godouet

[SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS \(Orne\) – 26 septembre 1799](#)

Aujourd'hui quatre vendemiere an huit de la republique francaise sur les environ cinq heure et demie du matin est comparu a la maisson commune devant moy Jacques Vardon agent municipal de la commune de St George des Groisselliers departement de l'Orne canton de la Carneille les citoyens George Caillot cultivateur agé de viron quarante ans, Charle Caillot cultivateur agé de viron trente quatre ans domicilliers en cette ditte commune village de la Bourdonniere lesquels mont declare que Jacques Lecornu age denviron soixante et trois ans est decédé dhier sur les environ huit heure et demie du souer a son domicile audit village de la Bourdonniere et quils a ete assazine par des brigand inconnu et apres la visite des citoyens Jacques Heudiard juge de paix du canton de la Carneille, Louis Francois Lemancel son greffier, le brigadier et la gendarmerie et Guillaume Guibout docteur medecin de la commune de la Carneille lesquels apres lexament fait du dite cadavre a remarqué a la partie moyenne de la poitrine une ouverture en long qui luy a paru celle dune balle qui a sorty par le dos, aussy partie moyenne ils a en outre remarque une autre ouverture produite par un coup de feu a la partie moyenne du bas ventre sans avoir pénétré au dehors, de plus deux coups de bayonnette a la cuisse gauche partie superieure toutes les quels circonstance ont paru la cause non equivoque de la mort dudite Lecornu et dapres lordonnance du citoyen Jacques Heudiard juge de paix a ete ihumé le cinq du present mois de vendemiere dans le cimetiére de ce lieu sur les environ une heure dapres midy et extray des minutes restee au greffe de la justice de paix du canton de la Carneille en datte du cinq du dit mois a moi delivres pour etre atachee au present registre. Fait et arete presence presence des tesmoins soussigne apres lecture ce dit jours et an quessus.

G. Caillot, J. Vardon agent mu., C. Caillot.

[SAINT-JEAN-DES-BOIS \(Orne\) – 15 janvier 1713](#)

Ce jourd'huy dimanche quinze de janvier 1713, en la présence des témoins cy-dessous només et signés, Daniel Sale, de la paroisse de St-Jean-des-Bois, aagé de vingt-cinq ans a fait abjuration de l'hérésie de Calvin et fait profession de la foy chatolique, apostolique et romaine entre mes mains, après quoy il a reçu l'absolution par Mtre François Esneu, prestre curé de Nostre-Dame-de-Tinchebray, à ce comis par Monseigneur l'Evesque de Bayeux, ce que le dit Daniel Sale a signé. Thémoins: Nicolas de la Rocque, curé du Theil, Pierre de la Bigne, E(cuye)r, M(aî)tre Charles Guillouet et son fils, thémoins qui ont signé conjointement avec moy. Fait en la ditte église de St-Jean-des-Bois l'an et jour que dessus.

P. de la Bigne, D. Salles, Esneu, de la Rocque pbre, C. Guillouet, Gourdain

[SAINT-JEAN-DES-BOIS \(Orne\) – février 1730](#)

Le premier jour de février 1730 ont été baptisés par moy curé soussigné deux garçons et une fille nés de la même couche ... du légitime mariage de Charles Briard et Michelle Jean, dont l'aîné et la fille ... ont été nommés par Giles Augéard accompagné de Louise Dum..., sçavoir le garçon Giles et la fille Jeanne et le second a été nommé Charles par Charles Leb.. accompagné de Louise Pegasse, parrains et marraines qui ont

signé et marqué.

M. Courtouault

Le troisième jour de février 1730, Jeanne fille de Charles Briard, âgée de deux jours, a été inhumée dans le cimettierre de cette parr(oiss)e par Mre Jullien Bourget p(rê)tre.

J. Bourget

Le quatrième jour de février 1730 le corps de Giles Briard fils de Charles âgé de trois jours a été inhumé dans le cimettierre de cette parr(oiss)e par moy curé soussigné.

M. Courtouault

[SAINT-JEAN-DES-BOIS \(Orne\) – 24 janvier 1735](#)

Du 24^e jour de janvier 1735, le corps d'un étranger âgé d'environ soixante-huit à dix ans, qui s'est nommé Alexandre Violaine, et a déclaré être natif de Nouilly St-Front proche Soissons en Picardie, décédé de ce jour après avoir reçu les sacremens, a été inhumé dans le cimetièrre de cette p(aroi)sse par nous curé soussigné, et son inhumation a été avancée à cause de la corruption extraordinaire tr.. dont du tout sont témoins Mre Jullien Bourget, ptre, Pierre et Jacques Aumont, René Gaucher et plusieurs autres. Signé J. Bourget, P. Aumont, J. Aumont, R. Gaucher et M. Courtouault, tous avec paraphes.

[SAINT-JEAN-DES-BOIS \(Orne\) – fin 1741](#)

Avertissement.

Dans cette année, la dissenterie a été en cette parr(oisse), et c'est la raison pour laquelle on trouvera dans ce registre quelques personnes décédées et inhumées le m(êm)e jour.

C. Thoumin

[SAINT-JEAN-DES-BOIS \(Orne\) – 9 mars 1743](#)

Du neuf^e mars mille sept cens quarante et trois.

M^e Michel Courtouault, p(rê)tre, curé de cette parr(oisse), décédé d'hier après avoir reçu avec une édifiante piété les s(aint)s sacremens de pénitence, eucharistie et extrême-onction , âgé de cinquante ans ou viron, a été inhumé dans le cimetièrre de ce lieu comme il l'avoit désiré, par M^e Claude Michel Turpin, chanoine prieur, curé d'Yvrande, accompagné de M^{es} Gilles Théot, curé de Tinchebray, Michel Hus, curé de St-Christophe, Mr Guillouet, curé de St-Pierre, Mr Le Moine, curé de St-Quentin, Mr Roullier, prieur de St-Cornier, Mr Garnier, curé de Beauchêne, et plusieurs p(rê)tres, en présence de Michel Fleury et Jean Moullin de cette parr(oisse), témoins signés, un mot rayé.

C.M. Turpin, J. Onfray, J. Moullin, M. Fleury, C. Thoumin vic. desservant

SAINT-JEAN-DES-BOIS (Orne) – entre novembre et décembre 1763

Nous avons appris par lettres que Jacques Laurent fils Jean et de Catherine Gorre, âgé d'environ cinquante ans, et Guillaume Laurent son jeune frère, sont morts à Richemont en Berry vers le mois d'aoust dernier, et que Louis Poupion fils Thomas et de Jeanne Gaucher est mort à St-Jean Angely en Ste-onge, vers le commencement du mois de novembre 1763.

Le Meignen vic.

SAINT-JEAN-DES-BOIS (Orne) – août 1764

Julien Moullin fils Toussaint, marchand bijoutier de cette paroisse, est mort en le courant du mois de juillet dernier à l'hôpital d'Auray, en Basse Bretagne.

Le Meignen

SAINT-PIERRE-d'ENTREMONT (Orne) – 19 septembre 1676

Le dix neuf(iem)e de 7bre 1676 le corps de Guillaume Lebastard frappé du foudre du ciel, natif de la paroisse de Praisle, à esté inhumé dans le cimetièrre d'Entremont par moy soussigné Garnier pbre, p(rese)nce du S(ieu)r Curé du lieu, de Jean Rabot et de Thomas Lebastard de la paroisse de Praisle.

Garnier, le merc dud(it) Jean Rabot, le merc dud(it) Thomas Lebastard

SAINT-PIERRE-d'ENTREMONT (Orne) – 31 octobre et 28 novembre 1685

J'ay Isaac Rabache fils de feu Jean et d'Esther Veniard sa femme de la paroisse de St Pierre d'Entremont fait abjuration de la religion pretendue reformée, ayant recongnu les erreurs et abus d'icelle; et volontairement et sans contrainte desadvoué lad(ite) religion contraire à la croyance de l'eglise catholique, apostolique et romaine; et promets de vivre et mourir en lad(ite) religion; et ay fait lad(ite) abjuration entre les mains de noble et discrete personne Messire Nicolas de Gohier, pbre, curé de la paroisse de St Pierre d'Entremont, le dernier jour d'octobre la veille de la feste de tous les saints l'an mil six cent quatre vingt cinq es p(rese)nces de Mre Jean Paul Garnier, pbre vicaire dud(it) lieu, François Lereverend, Jean Lebidois, Gille Lebailly, et plusieurs autres tesmoings de lad(ite) paroisse et de Benedict François du Fresne, escuyer, sieur de St-Louët, de Montsecret.

I. Rabache, J. P. Garnier, Reverend, N. de Gohier, B. Dufresne, Bidois, le merc de Gille Lebailly

Abjuration

Nous Michel, Isaac et Pierre Basin, freres, Esther Veniard, Marie et Jeanne Rabache, Marguerite Chantrel et Susanne Harivel, tous de la paroisse de St-Pierre d'Entremont, avons fait abjura(ti)on de la religion

p(re)tendue reformée, ayant recongnu les erreurs et abus d'icelle; et volontairement et sans contrainte desadvoué lad(ite) religion contraire à la croyance de l'eglise catholique apostolique et romaine; et avons promis de vivre et mourir en lad(ite) religion; et avons fait lad(ite) abjuration entre les mains de noble et discrete personne Messire Nicolas de Gohier, pbre, Curé dud(it) Entremont le vingt huit de novembre mil six cent quatre vingt cinq es p(rese)nces de Mre Jean Paul Garnier, pbre vicaire dud(it) lieu, Louis Prunier et Guillaume Blon tesmoins.

Le merc de lad(ite) Esther Veniard, le merc de lad(ite) Chantrel, le merc de lad(ite) Harivel, N. de Gohier, le merc de lad(ite) Jeanne Rabache, le merc de lad(ite) Jeanne Rabache, M. Bazin, le merc de Pierre Basin, le merc d'Isaac Basin, L. Prunier, Guillaume Blon, J. P. Garnier

[SAINT-PIERRE-d'ENTREMONT \(Orne\) – 8 mai 1720](#)

Le huit(ièm)e may 1720, la troisi(èm)e cloche a esté benitte par discrete personne Charles Theophile Le Lievre, seigneur et patron de Fresnes, pbre, curé de ce lieu, et nommée par Messire Jean François de St Germain, Seig(neu)r et patron de lad(ite) par(oiss)e et noble dame Marie Susanne Bloüet de Camily son epouse.

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – 22 mars 1687](#)

Le vingt deux(iem)e jour de mars aud(it) an s'est presenté devant nous David Buffard de la religion pretendue reformée lequel a promis abjurer lad(ite) religion pretendue reformée touttefois et quante qu'il sera requis, et qu'il fera profession de la religion catholique apostolique et romainne ce qu'il a signé en la presence de Richard Dumont et Henry Pique.

La marque dud(it) Buffard, Richard Dumont, Henri Pique

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – 12 mai 1700](#)

Le mercredy douzieme may mil sept cent nous nous sommes transportés aux Chatenniers pour bénir une maison neufve construite sur nostre paroisse, laquelle maison a esté en partie construite pour faire la division des deux paroisses de Nostre Dame de Tinchebray et la nostre, apres que nous avons terminé les contestations que nous avons eue avec le sieur curé de Nostre Dame de Tinchebray, sur quoy il faut remarquer que la ditte maison est avancée d'environ six pieds sur nostre ditte paroisse tant du costé de devant (?) vers le soleil que du costé vers Monbayer.

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – 1723](#)

La croix du teinturier (?) la vitre (?) du bout de l'eglise a esté faite par Henry Lepetit vitrier ... 1721 et 1722 le tabernacle a esté fait aussi viron ce temps là et a coûté cent quarante livres viron, dont cent livres sont provenus de la dispense de Estienne Durand et d'Anne Lepetit. La chaire a coûté cent dix livres dont Mre Henry Queruel a donné cent livres, le surplus par le S(ieu)r Curé Vaultier le quatre(ièm)e octobre 1723.

B. pr les rolles, Guillouet

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – 1727](#)

En mil sept cent vingt sept, la chaire de cette église a été donnée par Henry Queruel pbre, originaire de cette paroisse, étant vicaire en la par(oiss)e de Fresne, qui coûte la so(mm)e de cent dix livres. En mil sept cent vingt sept mesme année a été donné un voile d'indienne (?) étant pour couvrir la contretable du grand autel par Me Charle Vaultier, pbre, originaire de Vassy, frère du Sr curé ... lieu et résident aux religieu.. bénédictin.. ... qui coustent vingt deux livres. Le tabernacle de cette église a été donné par Etienne Durand fils Guillaume pour partie de ce qui luy en a cousté pour sa dispense pour avoir voulu épouser Anne Lepetit sa parente, qui couste cent dix livres, en l'année mil sept cent vingt sept.

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – février 1732](#)

La chapelle de la Vierge fut batie en 1731 et 1732 par M. Jean Vaultier et M. Jean (?) Desert, ptre. Ledit Sr Curé a avancé et donne cent ... livres (?) t(our)nois viron vu le compte de Charles Lepetit. En 1734 vendu a cause de ...

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – 24 et 27 mai 1732](#)

Le 24 may 1732

C'est présenttré aujourd'huy devant nous Marie Mondet, fille de Guillaume et de Anne Beausse, âgée d'environ vingt deux ans, qui a déclaré estre enseinte des œu(v)res d'un passant qui avoit beu, laquelle a déclaré ne point le cognoistre. Présence de M^e Jean Déser, p(rê)tre, et Michel Champion, témoins, qui ont signez après elle ledit jour de may mil sept cent (trente) deux, laquelle a marqué & témoins.

Du 27 may 1732

Michel Marie née des œuvres le vingt six et baptisé le vingt sept par moy curé de ce lieu, parrain Michel Champion, marrainne Jeanne Lepetit, qui ont marqué & signé.

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – 24 avril 1737](#)

Du 24 avril 1737

Pierre sorti de Elisabeth Sorel de la religion pretendue reformée, né le vingt trois et baptisé le vingt quatre par moy curé de ce lieu, parain Pierre Brisolier maraine Marie Patard.

P. Brisolier, la marque de Marie Patar, Vaultier

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – 8 juin 1737](#)

Du 8 juin

Francoise née de Marie Gallier/Galodé? de la religion pretendue reformée le huit et baptisée le meme jour parin Etienne Pringault? marreine Francoise Le Lievre.

La marque de Etienne Pringault?, Vaultier

SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (Orne) – août 1739

La chapelle de la Vierge a esté construite dans l'année dont moy curé de ce lieu ay donné cent livres. Et le quatorze aoult on y a mis une contretable payée par moy curé de ce lieu, qui coûte cent six livres, en mil sept cent trente neuf.

SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (Orne) – 30 août 1739

Le trente aoult mil sept cent trente neuf, les pommes du simetière ont estés vendues à Pierre Masson trente deux livres.

SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (Orne) – 29 décembre 1740

Du 29 de décembre 1740, Anne, née de Isabelle ... de la religion prétendue réformée le vingt huit, et baptisée le vingt neuf par nous curé de ce lieu. Parrain Thomas Lelièvre, marraine Anne Lecompte.

Th Lelièvre

la marque

Vauthier

Anne Lecompte

SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (Orne) – 1 novembre 1746

Le mardy premier jour de novembre audit an 1746, une fille née du prétendu mariage de Jean Boisle et de Barbe Sorel, née d'hier, a été baptisée par nous curé de cette paroisse, et a été nommée Anne par Anne Postel, assistée de Michel Onfroy.

La marque de laditte Anne Postel, La marque dudit Michel Onfroy, N. Le Moine

SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (Orne) – 19 février 1747

Le dimanche dix neuf^e jour de fevrier audit an 1747, un fils né d'hier du prétendu mariage de François Boisle et d'Anne Toury, faisant profession de la religion calviniste, a été ce jourd'huy baptisé par nous curé de cette paroisse, et a été nommé Louis par Louis Jean, assisté de Michelle Le Comte son épouze, et ledit Louis Jean tisserant de cette paroisse qui ont signé le présent avec nous.

La marque dudit Louis Jean, La marque de la ditte Michelle Le Comte, N. Le Moine

SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (Orne) – 15 janvier 1771

Du mardy quinze jour de janvier mil sept cent soixante et onze, le corps d'Anne Anger, veuve de François

Dupont, de la paroisse du Petit Truttemer, décédée du treize de ce mois au château de la Garenterie, a été apporté en la chapelle de Notre-Dame de Pitié sur cette paroisse du consentement du S(ieu)r curé de Bernières et y a été inhumé de notre consentement, ayant laditte Anne Anger reçu les S(ain)ts sacrements d'extrême onction et du S(ain)t viatique, et morte aagée de quatre vingt quatre ou cinq ans, et l'inhumation en a été faite par discrete personne Michel Juhel, curé de Rully, aux présences des S(ieu)r curés de Bernières, de S(ain)t Quentin et plusieurs autres.

N. Le Moine

L. Dumont

Juhel curé de Rully

Jamet

C. de St Quentin

curé de Ber(nières)

SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (Orne) – 28 septembre 1786

Inh de Francoise Bazin section secarienne par Mr Lecoq chirurgien.

Le vingt huit de septembre mil sept cent quatre vingt six, le corps de Françoise Bazin femme d'Etienne Angué fermiers au Gué, decedée d'hier, agée d'environ vingt cinq ans et munie des sacrements, sur laquelle, immediatement après sa mort, à été faite l'opération cesarienne, etant enceinte de sept mois, au moyen de laquelle on a tiré de son sein une fille dans laquelle l'on n'a remarqué aucun signe de vie, à été inhumée laditte Bazin dans le cimetiére de ce lieu par le sieur Dubosque p(rê)tre de la p(roi)ssé de Berniere assisté de nous Curé et vicaire.

Vallée

Inh. d'un enfant mort sans batême.

Les memes jours et heures que dessus à été inhumé dans le cimetiére de cette paroisse et dans le lieu destiné aux enfans morts sans batême, le corps de l'enfant mort sans batême et tiré du ventre de sa mere par l'operation susdite.

Vallée

SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (Orne) – 1839

Service des hôpitaux militaires.

Extrait mortuaire.

Commune de Bouffarick. Armée d'Afrique. Hôpital temporaire de Bouffarick.

Du registre des décès du dit hôpital a été extrait ce qui suit :

Le sieur Pique Léopold, civil, habitant à Bouffarick, né le 4 juin 1809 à St Quentin, arrondissement de Domfront, dép^t de l'Orne, fils de Jean B^{te} et de Marie Anne Bazin, est entré au dit hôpital le vingt-cinq du mois de novembre de l'an 1839, et y est décédé le vingt-six du mois de novembre de l'an 1839, par suite de gastro-enterite, à trois heures du matin.

Je soussigné, officier d'administration comptable du dit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès du dit hôpital.

Fait à Bouffarick le 26 novembre 1839.

Signé L. Lauxerrois.

Nous adjoint à l'intendance militaire chargé de la police de l'hôpital de Bouffarick, certifions que la signature ci-dessus est celle de M. Lauxerrois, adjudant en 2^{ième} comptable, et que foi doit y être ajoutée.
Fait a Douera le 1^{er} du mois de décembre 1839.
Signé H^{te} de Magneinville.
A côté est le cachet de M. H^{te} de Magneinville.

Pour copie conforme, en mairie à St Quentin le vingt cinq decembre mil huit cent trente neuf.
Le maire de St Quentin, Vallée-Fleurière.

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\) – 27 juillet 1867](#)

L'an mil huit cent soixante sept le vingt sept juillet, à six heures du soir à la mairie de Saint Quentin, canton de Tinchebray, Orne. Devant nous maire, officier de l'état-civil de cette commune, ont comparu les sieurs Jean Vivien, âgé de trente cinq ans, et Constant Champion, âgé de vingt six ans, tous deux laboureurs, et de cette commune, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Jules, mar..., âgé de cinquante ans, né à Tinchebray, fils de feu François Jeanne, et de feu Marie Foucault, veuf de Julie Moisson, et époux de Rose Lepeinteur, était décédé de ce jour à trois heures et demie du soir, tué par la foudre dans son pré au hameau du Bouillon sus-dite commune, et de la mort duquel nous nous sommes assuré, les déclarants ont signé le présent avec nous après lecture.

J. Vivien, C. Champion, A. Queruel maire

[LA SELLE LA FORGE \(Orne\) – 14 juin 1718](#)

Le quatorze i(èm)e jour de juin mil sept cent dix huit a été baptisé à la maison à cause de péril de mort damoiselle de St Germain, fille de Robert de St Germain, seigneur du Houlme, et d'Anne Le Cocq son épouse, par Jacqueline Forget de Flers, sage-femme, aux présences de dame Peronnelle de la Ferrière et dame Françoise Des la Landes sa grande mère, et de Jeanne Pe... et de Jeanne Guerin qui nous attestéz que la dite Forget a prononcé distinctement ces paroles: enfant je te baptise, au nom du Père et du fils et du St Esprit, en versant à même de l'eau naturelle sur un des bras de cette enfant qu'on a tiré avec violence du corps de sa mère et qui est mort par toutes ces violences et a été inhumée sous le banq du seigneur du Houlme son père le quinze i(èm)e dud(it) mois. Lad(ite) inhumation faite par moy Curé sous signé et de Mre Jacq(ues) Fournée, vicaire, et plusieurs autres. Lad(ite) opération faite par Mre Guillaume Lemercier, chirurgien, qui nous de plus atesté qu'il étoit encore vivant avant que de faire l'opération.

La marque de lad(ite) Forget, de la Ferrière, J. Saillard, G. Mercier, Fransoise Deslandes, La marque de Jeanne Petin, Jacq Fournée

[TINCHEBRAY \(Orne\), tabellionage 4E80-93, folio 109 – 11 juin 1669](#)

Le unze jour de juin l'an mil six cent soixante & neuf devant Henry Halley & Isaac Yber, tabellions royaux a Tinchebray.

Sur ce q(ue) Estienne Lemasurier fils de deffunt Jean Lemasurier et de Heleine Le Liepvre bourgeois de Tincheb(ray) né en legitime mariage s'est presenté a maistre Charles Le Gallois prestre et curé de Nostre Dame de Tincheb(ray) pour luy delivrer atesta(ti)on de son baptistere pour par led(it) Lemasurier s'en servir a ses estudes et aux ordres de prestre où il pretend parvenir, et sur quoy led(it) sieur curé ne pouvoit luy

delivrer lad(ite) attesta(ti)on a cause q(ue) ces registres auroient esté rompus lacerés, et perdus du temps des gents de guerre ayant logé a Tinchebrey sous la conduite de Monseigneur le comte de Harcourt en l'an mil six cent quarante neuf, sur quoy il ne peut delivrer lad(ite) attesta(ti)on, se raportant aux pareins et marraines dud(it) Lemasurier et aux anciens d'en dire la verité sur quoy se pourroit ensuivre proces pour et a quoy éviter fut p(re)se)nt led(it) maistre Charle Le Gallois prestre et curé de Nostre Dame de Tinchebrey et maistre Estienne Le Lievre prestre et religieux en l'abbaye de Lonlay, et Marguerite Tasseau femme de Jean Lemasurier les Terriers fils Thomas, lesquels reconnoissent avoir donné le nom aud(it) Estienne Lemasurier sur les fonds baptismaux de Tincheb(ray) et baptisé en l'année mil six cent quarante et cinq vers la feste de Pasq(ues), partant led(it) Estienne Le Masurier peut estre aage de vingt quatre ans et plus, ce q(ue) ils attestent veritab(le), ce qui a esté pareillement reconnu par Regné Queruel, Me Jean Le Landois prestre, et par Jean Godefroy et Pierre Mondet et Charles Delaubriere et par Guill(aume) Seigneur, et Thomas Chesnel, et Pierre Peschard, et Gilles Thommas, et Remy Petiot et François de Roullon, Jacques Fleury chirurgien, et Regné Niobe, proches parens et voisins, manents et habitants dud(it) Tinchebrey.

C. Lelievre, Le Gallois, approuvé le merc de lad(ite) Marguerite Tasseau, Vauclair, Jlandois, G. Seigneur, approuvé le merc dud(it) Godefroy, Tommas (?) C..., Peschard, le merc de Pierre Mondet, Thomas, Petiot, Ch. de Laubriere, Fleury, Renné Niobe, Halley, J. Barb..

Les événements de 1649 ont trait à la Fronde. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, menait alors les troupes royales.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 15 juillet 1676

Le quinze jour de juillet 1676 le corps de Siméon Pellier de la parr(oiss)e de St-Baumer, estant mort dans les prisons de ce lieu du jour d'hier, après avoir reçu les Sts sacrements requis et nécessaire à un chrestien, a esté inhumé suivant la permission ou sentence de justice de ce jour, demeurée au greffe dud(it) Tinche(bray), en terre sainte proche les croix dud(it) Tinche(bray), par nous curé et vicaire dud(it) Tinche(bray). Présence de Me Charles Signard pbre, Me Jean Le Lièvre, Xph... Le Lièvre, Jean Bonvalet et plusieurs aut(re)s tes(moins).

Gallier, J. Bonvallet, Lelièvre, Duchemin, Signard, F. Yver, C. Lelièvre

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 10 avril 1680

Le dix jour d'avril 1680 a esté par moy curé de lad(ite) parr(oiss)e baptisé un enfant masle nay du jour d'hier pour Berthélémy Goitremer, allemant de na(ti)on, et Guillemine Le Mancel, sa femme et légitime espouse, nommé Jullian par Jullian Thoumin et Magdelaine Le Mancel ses parins et marinne. Marquez et signez.

J. Thoumin, Le merc de lad(ite) Le Mancel

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 27 juillet 1681

Devant nous Jean Baptiste Hüe, pbre, docteur de Sorbonne, grand pénitencier et chanoine en l'église cathédrale de Bayeux le vingt sept(ièm)e jour de juillet MVIc quatre vingt et un, se sont présentées Margueritte Guerin, aagée de quatorse à quinze ans, et Catharinne Guerin sa soeur, aagée de douse ans ou viron, filles et enfans issues du mariage de Emond Guerin et de Françoise Durand leur père et mère, de la parr(oiss)e de N(ot)re Dame de Tinchebray, led(it) Guerin leur père de la relligion prétendue réformée et leur

mère catholique, lesquelles filles ont fait abjuration de l'hérésie de lad(ite) religion prétendue réformée et juré sur le St évangille vouloir vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine qu'ils ont reconnue la seule et véritable religion en laquelle on peult faire son salut, où ils ont esté reçues et admises en ayant reçu par nous l'absolution, en la présence de Me François Ferrault, ptre, vicaire de Vire, Me Jacques Huet, ptre, curé de la Chapelle Biche, Gabriel Le Roy, pbre, curé de St Clair de Halouse, Estienne Dupont, Estienne Lemasurier et autres. Approuvé en glose en ayant reçu par nous l'absolu(ti)on, et trois mots rayés.

J. Huet, Le merc de la d(ite) Marguerite Guerin, Le merc de la d(ite) Catharinne Guerin, Leroy, P. Lemasurier, E. Dupont, F. Ferrault, Gallier, P. Lemasurier, Le merc d'Estienne Lemasurier, Hue

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 30 juin 1682

Veux la requête présentée après qu'il nous a esté certifié par le sieur Curé de N(ot)re Dame de Tincheb(ray) que sur le soupçon de parenté François Lemasurier et Anne Debon son espouse s'estoient séparés, nous avons commis le sieur Fouquet, curé proche (?) de Mondeville à Caen qui va deservir pendant le jubilé à Fresnes pour examiner encore lad(ite) affaire en présence du Sieur Curé de N(ot)re Dame et s'il ne se trouve aucun autre empeschement. Veux leur soumission aux ordres de l'église, nous avons permis aud(it) sieur Fouquet, en présence dud(it) Sieur Curé et de trois autres tesmoins, de réhabiliter leur mariage en tant que besoing seroit et d'en mettre l'acte au bas de la requête présentée à mondit seigneur de Bayeux le 18e may 1682 par François Lemasurier et Anne Debon, signés en icelle, lequel acte ils feront signer des partyes et des tesmoins, déclarant les enfants qui sont nés et naistront dud(it) mariage légitimes, leur ayant donné tout pouvoir de réhabiliter led(it) mariage en tant que besoing seroit, les dispensants de publica(ti)on de trois bans, après néanmoins que lesd(ites) partyes se seront disposés par une bonne confession dans le jubilé fait à Condé le dix(ièm)e juin mil six cent quatre vingt deux, signé François de Nesmond, évesque de Bayeux. La présente coppie collationnée à l'original au pied de la d(ite) req(uê)te par moy Nicollas Buffard, sergent royal à Vassy, soub(sign)é et à eux rendue après icelle. Fait ce trente jour de juin 1682.

F. Lemasurier, N. Buffard

Aujourd'huy trente jour de juin mil six cent quatre vingt deux, nous Louys Fouquet, ptre curé de St Paix, suivant et conformément à la permission de Monseigneur l'evesque de Bayeux escripte en lad(ite) requête dont est fait mention cy dessus, en date du dix(ièm)e de ce p(rése)nt mois, avons réhabilité le mariage de François Lemasurier et d'Anne Debon, paroissiens de N(ot)re Dame de Tincheb(ray), en la présence et du consentem(en)t et à la prière de de Me François Gallier, pbre, curé dud(it) lieu, le tout aussy en la présence de Me Jean Abraham Lepetit, ptre vicaire de Fresnes, de Me Pierre Brion, pbre de Vire, de Philippes Buffard, de Fresnes, de Me Pierre Lemasurier, pbre, et Estienne Lemasurier, de lad(ite) parr(oiss)e de N(ot)re Dame de Tincheb(ray), et de Gabriel Leboucher, pbre, tes(moins) signés. Le tout fait en l'église de Fresnes.

F. Lemasurier, Anne Debon, Gallier, Brion P., P. Lemasurier, G. Leboucher, Le merc dud(it) Estienne Lemasurier, Lepetit pbre, Buffard, Fouquet

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 22 juillet 1684

Le vingt deux jour de juillet (mil) VIc quatre vingt quatre, Jacqueline Leboucher, fille de Jullian, s'est présentée devant nous François Gallier, pbre curé de la paroisse de Nostre Dame de Tinchebray, et a déclaré qu'elle est grosse il y a viron cinq mois des œuvres de Charles Belet, voiturier de sel à Bara(n)ton, natif de Mortaing, le tout en la présence de Me Jullian Sonnet, ptre curé de St Pierre de Tinchebray, et de Gilles Divet, tesmoins, et a marqué après lecture et a ... en faire bonne garde et appeller des femmes à son accouchement, luy ayant fait entendre qu'il y va de la vie s'il luy arivoit mal par sa faute.

Sonnet, G. Divet, Le merc de lad(ite) Jacqueline Leboucher, J. Guesdon

L'enfant a été baptisé le 25 novembre suivant.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 26 août 1684

Le 26e jour d'aoust MVic quatre vingt quatre le corps de François Depierre, m(aître) fondeur de cloches de la parr(oiss)e de Ponts sous Avranches, décédé en cette parr(oiss)e du jourd'hier, a esté inhumé dans l'église de N(ot)re Dame de Tincheb(ray), au convoy duquel ont assisté douse p(rê)tres et dit la messe pour luy. P(rése)nts Estienne Dupont, cleric, et Louys Leconte, tesm(oins) signés.

F. Depierre, L. Leconte, E. Dupont, Gallier

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 28 février 1685

Le dernier jour de février 1685, le corps de Guillaume Le Gallois, aagé de quatre ans ou viron, décédé du jour d'hyer, a esté inhumé dans l'église de laditte par(roiss)e, et Me Pierre Le Gallois, ad(voc)at, son père, présent, qui a promis payer trente sols pour le droit d'inhuma(ti)on ou fournir les tiltres de l'admortissement pour la place de l'église.

Le Galloys, Ch. Le Galloys

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 1686

Le premier jour d'avril MVic quatre vingt six devant nous François Gallier pbre curé de la parr(oiss)e de N(ot)re Dame de Tincheb(ray) s'est présenté David Duchemin fils de Charles, natif de cette parr(oiss)e, aagé de dix sept ans ou viron suivant qu'il l'a dit, lequel a fest abjura(ti)on de l'hérésie de Calvin et de toute autre hérésie, et promis vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine hors laquelle il n'y a point de salut et suivant l'évangille de Jésus Christ qui y est presché, le tout volontairement et de son bon gré. Ensuite de quoy nous luy avons donné l'absolu(ti)on de lad(ite) religion p(ré)tendue réformée et hérésie suivant la permission de nos supérieurs, ce qu'il a signé ou marqué. P(rése)nts Estienne Dupont, cleric, et Louys Le Conte, Me Jullian Sonnet, pbre, Curé de St Pierre, et David Desmares, de N(ot)re Dame, tesm(oins).

D. Duchemin, Sonnet, Dupont, Gallier, D. Desmares, Leconte

Le dix neuf (ième) jour d'avril MVic quatre vingt six s'est présenté devant nous Curé de la parr(oiss)e de N(ot)re Dame de Tincheb(ray) Daniel Duchemin fils Isaaq de cette parr(oiss)e pour faire abjura(ti)on de la religion prétendue réformée de Calvin et ses sectateurs, et nous a déclaré voulloir embrasser la religion catholique, apostolique et romaine quand nous aurions obtenu le pouvoir de luy faire faire lad(ite) abjura(ti)on, ce qu'il a signé. Présents Me Henry Roulleaux, pbre, et Louys Le Conte, et a promis la f(air)e toutes fois et quantes. Présents les dessus d(its).

D. Duchemin, Roulleaux, L. Le Conte

Le vingt six jour de juin MVlc quatre vingt six en l'église de N(ot)re Dame de Tincheb(ray) devant nous François Gallier, ptre, curé de lad(ite) parr(oiss)e, s'est présenté Daniel Duchemin fils Issaaq, natif de cette parr(oiss)e, aagé d'environ trente ans, lequel a fait abjuration de l'hérésie de Calvin et de toute autre hérésye et promis vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine hors laquelle il n'y a point de salut et suiv(an)t l'évangille de Jésus Christ qui y est presché, le tout volontairement et de son bon gré. Ensuite de quoy nous luy avons donné l'absolu(ti)on de la d(ite) religion p(rétendue) r(éformée) et hérésye, suivant la permission de Monseigneur, ce qu'il a signé après avoir assisté à la messe. Présents Daniel et Issaaq Duchemin son père et oncle, et de Jullian de la Faucherye, es(cuye)r, s(ieu)r de la Lande, Me Michel François Lelièvre, et Me François Defrance, ptres, tesm(oins).

D. Duchemin, J. de la Faucherie, D. Duchemin, I. Duchemin, M. F. Lelièvre, F. Defrance

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 5 janvier 1690

Le cinq(ièm)e jour de janvier MVlc quatre vingt dix, le corps de Henry Cantor, peintre de profession et natif de Ceintron ..che du Liège, habitué en la bourgeoisie de Tincheb(ray), décédé du jour d'hier, a esté inhumé dans le cimmetière de cette parr(oiss)e par nous Gallier, curé soub(si)gné. Présents Me Allexandre Signard, ptre, et Estienne Dupont, tesm(oins) signés en le reg(ist)re de 1689 où le p(rése)nt acte est écrit.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 4 et 6 février 1690

Le quatri(èm)e jour de février aud(it) an ont esté baptisés deux enfans masles illégitimes et nés d'une mesme ventrée, produits et mis au monde cette nuit dernière par Perrine Huard, fille de François Huard, des oeuvres de Michel Leboucher fils de Jullian, demeurant au village de Martigny, par(oiss)e de St Pierre, suivant la déclara(ti)on que nous en a faitte lad(ite) Huard le vingt quatri(èm)e jour de Xbre dernier, et nommés scavoir le dernier nay Nicollas par Nicollas Crespin et Françoise Masson, et le premier nay nommé Christophle par Christophle Longuet et Anne Leballeur, parins et marines desdits enfans, ledit baptistaire fait par Me François Defrance, vicaire dud(it) lieu.

Anne Leballeur, Le merc dud(it) Nicollas Crespin, Le merc de la d(ite) Françoise Masson, Le merc dud(it) Christophle Longuet

Le six ième jour de febvrier 1690 ont esté inhumés dans le cimetièrre de ce lieu les corps de Nicollas et de Christophle Perrine, tous deux illégitimes, dédedés du jour d'hier. Lad(ite) inhuma(ti)on faite par nous François Defrance, pbre, vicquaire de lad(ite) paroisse. Présents Estienne Dupont et Louis Le Conte.

Dupont, L. Leconte

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 15 juin 1693

Le quinze jour de juin 1693 a esté baptisée par Me Pierre Radiguel, pbre vicaire de ce lieu, et nommée une femme aagée de trente neuf ans, se disant de la ville de Berling en Allemagne, de la despendance de l'eslecteur de Brandebourg, autre fois de la secte et hérésie des anabaptistes, après avoir publiquement fait son abjuration de la d(ite) hérésye suivant les formes du manuel de ce diocèse, et après avoir juré et affermé n'avoir jamais esté baptisée et l'avoir trouvée sufisamment instruite de tous les mistères de ... relligion, estant mallade et en péril d'une ... et excroissance de chair dans la gorge qui empesche la respira(ti)on, et a esté nommée Françoise Jacqueline Vendester par François des Mares et Jacqueline Fleury de Tincheb(ray).

Approuvé en interligne Vendester.

Le merc de lad(ite) Françoise Jacqueline Vendester, Desmares, Le merc de lad(ite) Jacqueline Fleury

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – tables décennales, avant 1701

O Toi qui vois cette page, songe que tu es sorti du néant, et que, comme ceux dont le nom est ici, tu retourneras dans le néant.

Cette inscription est certainement largement postérieure à cette période.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 28 août au 4 septembre 1712

Le vingt huit i(esm)e jour d'aoust 1712 il nous a esté apporté à l'église trois enfants masles nés de ce jour du légitime mariage de Jean Legot, s(ieu)r des Buissons, et Marie Maillard, deux desquels ont esté baptisés à la maison à cause du péril et le premier venu au monde nommé Charles par Charles Le Normand et Jenne Godier ses parin et marine, et le second nommé Charles par Charles Mondet et Marguerite Hujel ses parin et marine, et le dernier nommé Guillaume par Guillaume Frémont et Françoise Thomas ses parin et marine.

Le merc de Françoise Thomas, Le merc de Jenne Godier, Le Normand, P. Lemasurier, G. Frémont, Charlle Mondet, Le merc de la ditte Marguerite Hujel

Le dernier jour d'aoust mil sept cent douze, le corps de Guillaume Legot, aagé du vingt huit(ièm)e dud(it) mois a esté par moy vicaire soussigné inhumé dans le cimetièrè dud(it) lieu, au présence de Louis Le Conte et Michel Faucon.

J. Legot, M. Faucon, L. Le Conte, P. Lemasurier

Le premier de septembre 1712 a esté par moy vicaire soussigné inhumé dans le cimetièrè le corps de Charles Legot, né du vingt huit i(èm)e du mois dernier.

Lemasurier

Charle Legot âgé de sept jours a esté par moy soussigné Curé de N(otre) D(ame) de Tinchebray inhumé dans le cimetièrè de la d(ite) paroisse aux p(rése)nces de Me ... David Desmares, clerc mineur, & Louis Lecomte, ce 4e jour de septembre 1712.

Leconte, Esneu

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 23 décembre 1712

Le vingt troisi(èm)e jour de décembre mil sept cent douze, la seconde cloche a esté reffondue par Guillaume Jouchon et bénitte le mesme jour par Me Gabriel Leboucher, pbre, auquel cette cérémonie a esté defferée par

Me François Esneu, pbre, curé de la paroisse. Elle a esté nommée par messire Thomas Baille, con(seill)er du roy en ses conseils, intendant général des finances, domaine et maisons de son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans, et représenté par Estienne de la Rocque, es(cuy)er, conseiller du roy, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Tinchebray, et par noble dame Claude de la Rocque, espouse de Jean de Fréval, es(cuy)er, sieur de Fresnes, aux présences de Pierre Lemasurier, pbre, vicaire de lad(ite) paroisse, et Charles Duchemin, thrésorier.

P. Lemasurier, C. Duchemin

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 8 février 1714

Le jeudy huitième jour du mois de février l'an mil sept cent quatorze, Charles Pierre de Fréval, escuyer, sieur du Rosel, demeurant dans la parroisse de Fresne, & étant tombé malade dans celle de Notre-Dame-de-Tinchebray au lieu de la Devinière, chez Jean de Fréval, escuyer, Sr de Fresne, son fils, chez lequel il estoit venu pour passer avec luy quelques jours; moy soussigné curé de lad(ite) parroisse de N.D. de Tinchebray, sçachant que led(it) Sr du Rosel avoit quitté la Religion Catolique Apostolique & Romaine pour embrasser la Religion prétendue Réformée, je me suis transporté aud(it) lieu de la Devinière, où ayant trouvé led(it) Sr du Rosel dangereusement malade, mais cependant sain d'esprit, d'un jugement solide & parlant avec facilité, je l'ay exorté à abjurer son hérésie, à rentrer dans le sein de la Ste Eglise Catolique, Apostolique & Romaine qu'il avoit abandonné depuis environ quinze ans, afin de participer tant avant qu'après son décès aux prières et au St sacrifice du corps & du sang de Jésus Chrit qu'elle offre à Dieu pour le salut des fidelles.

Après laquelle exortation il a à voix haute & distincte abjuré son hérésie, déclaré qu'il vouloit vivre & mourir co(mm)e un enfant de l'église Catolique, Apostolique & Romaine, que les autres prétendues étoient fausses & remplies d'erreur, qu'il n'en croyoit présentement & n'en croiroit jamais d'autre que celle là & qu'il demandoit très humblement et avec bien de la douleur de ses péchez à recevoir les sacrements, que je luy ay aussitost administré après les marques d'une aussi sincère conversion qu'il n'a pû signer de sa main, étant dans une trop grande faiblesse de corps.

Le tout fait environ les onze heures du matin, aux présences de Etienne de la Roque, Es(cuy)er, Conseiller du Roy, Lieutenant Civil & Criminel au bailliage de Tinchebray, David François Gauquelin, Conseiller du Roy, premier président de l'Election de Mortain, Jean Jacques Gauquelin, Conseiller du Roy, vicomte de Tinchebray, François Legalois, Conseiller du Roy & son advocat aud(it) Tinchebray, Jean de la Roque, Es(cuy)er, Sr de la Frichetière, Guy du Bur, Escuyer, Sr de la Bansardière, René Thomas, Receveur des Aydes de Tinchebray, & Nicolas de la Haye, témoins, lesquels ont signé avec moy et discrete personne Mtre Nicolas de la Roque, prêtre, curé du Teil, lequel m'a assisté dans tout ce que dessus.

De la Rocque, Gauquelin, de la Rocque, J. Gauquelin, Esneu, R. Thomas, La marque dud(it) Nicolas de la Haye

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 19 août 1716

Le dix noeufi(èm)e jour d'aoust mil sept cent saize ayant été nous soussigné Pierre Le Masurier pbstre desservant la parr(oiss)e de Nôtre Dame de Tinchebray, ayant été averti par la f(emm)e d'un nommé Gabriel de Villers, chirurgien, qui est venue sur les dix heures de matin nous avertir qu'il y avoit une p(er)sonne fort malade à la Magdelaine et sur cela nous nous y so(mm)es transportés, ayant pris avec nous Jacq(ue)s Le Lièvre et Nicolas Crespin, Etienne Le Lièvre pour servir de témoins en présence desq(ue)ls étant arrivés à la maison où étoit la malade, nous avons trouvé la f(emm)e de Louis Veniard âgée d'environ soixante ans et plus, laquelle avoit un esprit bien sain, mais malade extrêmement, nous l'avons pressée et exhortée de mourir

dans la religion catholique, apostolique et romaine, hors laquelle il n'y a point de salut.

Elle n'a pu parler, elle nous auroit pu donner quelques marques de conversion si son mary nommé Louis Veniard, son fils et ses deux filles ne luy avoient fermé la bouche, disant avec des reproches que nous retournassions d'où nous étions venu, et qu'elle vouloit mourir dans sa religion, ont refusé de sortir de la maison, et se sont tous pris à nous disputer, et nous ont interrompu et empêché de pouvoir parler la malade, disant que nous étions des abuseurs et idolâtres, et que s'ils avoient sçu notre venue, ils nous auroient fermé la porte au nez, que nous allassions dehors et qui nous avoit mandé, que nous venions pour la faire mourir par le bruit que nous faisons autours d'elle pour l'exhorter à mourir dans l'église catholique, ledit Loüis Veniard voyant que je la conjurois de me donner des marques de sa conversion, et que j'allois la presser de me serrer la main pour témoignage de sa conversion, a pris ses mains et les a cachées sous la couverture, avec plusieurs autres insultes et reproches qu'ils nous ont faits, disant que le prince les souffroit bien, que nous les souffririons bien aussy et qu'ils en avoient bien vu d'autres, et notre robe qui ne leur ont point fait de peur, lequel procez-verbal nous avons lu audit Loüis Veniard et son fils et filles, et de plus il faut remarquer que la malade a fait avec ses mains plusieurs signes de se taire audit son mary et ses enfans, à quoy ils n'ont voulu obéir, ce que nous attestons véritable, en présence des dits témoins et autres avec nous soussignés. Approuvé disant idolâtres en interligne.

P. Le Masurier, Jacque Lelièvre, La marque de Thomas Hurel, La marque d'Estienne Le Lièvre, N. Crépin

Nous avons oublié à dire que lorsque nous arrivâmes chez la malade, nous trouvâmes ledit Veniard et ses enfans avec d'autres voisins de la même religion à genoux, à scavoir la femme d'un des Duchemins, la grande bru, la veuve Maison Noeufve, une ou deux de ses sœurs, la femme dud'it Duchemin faisant la lecture à haute voix, je leur leur commandé de la part du roy de sortir et à ceux de la maison afin que je pusse parler plus librement et plus familièrement la malade. Ceux de la maison refusèrent de sortir, les autres dirent qu'il étoit juste de sortir et sortirent. Ceux de la maison nous dirent qu'ils étoient aussy bien soutenu que nous, les invectives & ...

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 16 février 1718

Mariage de François Lelong et Jacqueline Lecourt.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 15 décembre 1719

Le quinz(ième) jour de décembre l'an mil sept cent dix neuf a été par moi soussigné vicaire, inhumé dans le cimetière le corps d'un mandiant mort de cette nuit aux Logettes, âgé d'environ dix à douze ans, en présence de M(aître) François ... p(rê)tre, et Nicolas Crespin.

Serard

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 15 décembre 1727

Le quinze jour de décembre mil sept cents vingt sept a été inhumé dans le cimetière de la paroisse Notre Dame de Tinchebray, évesché de Bayeux, election de Mortain, generallite de Caen, province de Normandie, le corps d'un jun homme âgé d'environ trente ans, de la paroisse de Gromelle proche Carhée, province de Bretagne, suivant qu'il l'a déclaré, lequel a été charitablement reçu dans la maison de Michel Dufay, Sr de Lorgerie, avec un habit de milicien, malade et fort infirme, lequel y est décédé d'hier, quelques jours après

son arrivée, sans avoir pu scavoir ni son nom ni sa famille, ne parlant ni entendant nullement notre langage, l'hinumation duquel a été faite par moy vicaire soussigné en présence du dit Sr de Lorgerie et plusieurs autres personnes. Approuvé en interligne Michel Dufay Sr bon.

Lemasurier, Dufay, Crespin, Rêtout vicaire.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 26 avril 1728

Le vingt six(ièm)e jour d'avril mil sept cens vingt huit Me Jean Baptiste Leballeur en son vivant ad(voc)at et S(ieu)r de Boisfontaines, aagé d'environ cinquante neuf ans, décédé d'hier, a été inhumé dans l'église par moy Curé soussigné, en présence de plusieurs personnes, parens et amis, et le droit d'hinumation païé qui est la somme de quinze livres mise présentement dans le coffre du trésor, aux présence de Me Robert Bunot et Jean Despois, ptres, tous signés avec moy.

Despois, Bunot, ...lloi..., J. Serard, F. Retout

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 15 janvier 1731

Le 15^e de janvier 1731, le corps de discrepte personne M^e Jean Serrant, curé de cette par(oiss)e, âgé de 68 ans ou environ, décédé du jour d'hier après avoir participé aux s(aint)s sacrements de l'église, a été inhumé dans le sanctuaire par M^e Richard Le Masquerier, p(rê)tre curé de St-Christophle, assisté des Srs prieurs d'Yvrande & St-Cornier, des curés de St-Jean-des-Bois, de St-Quentin, de Bernières et de St-Pierre, et de Mr Guillouet, p(rê)tre, & autres.

Signé Le Masquerier, Maheult, Vaultier, Durand, Rêtout, Jacq. de la Roque, noms & p(ara)phes. Extrait d'un autre registre fait pour être mis au greffé par moy soussigné curé de la d(ite) par(oiss)e de Tinchebray, successeur du Sr Serrant, le quinz^e jour de février mil sept cent trente & deux.

Théot

Trois jours avant la mort du d(it) Sr Serrant curé, un gradué prof... septenaire dans l'université de Caen, s'avisait de notifier ses degrés au chap^e de Mortain, & après la mort du d(it) Sr curé, ne manqua pas de requérir le d(it) bénéfice cure & assigna le p... par le chanoine de Mortain devant le juge conservateur des (?) privilèges de la d(ite) université, mais par sentence du bailly de Caen, le présenté par le chan. fut maintenu au pla... possessoire du bénéfice & le gradué condamné aux dépens le trez^e jour de juillet 1731. Et ce parce que le patron présentateur dud(it) bénéfice n'a que d.. bénéfices en patronage, et les gradués n'ont droit que sur le tie... des bénéfices.

Le gradué dont il est parlé cy-devant s'appelloit François Buffard, mètre professeur de rhétorique au Colège des Arts à Caen. Il étoit de la par(oiss)e de Fresne.

Cette année, l'on fit ce mauvais barbouillage qui est à l'autel de de St-Rémy. L'on construisit la chaire de cette chapelle & le même ouvrier luy donna ainsi qu'à la balustrade, ces impertinentes couleurs que l'on y voit. Le tout à grands fraix. L'on peut de là juger du goust de l'ouvrier & de ceux qui l'employèrent. Le tout fut fait aux dépens du trésor.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – décembre 1732

Cette année, l'on a ôté la sacristie de St-Rémy de la chapelle qui est sous (?) l'orloge pour la placer où elle est au bout de l'autel, du côté de l'Épître. L'on fit pour cet effet une ouverture & une entrée plus comode à cet endroit qui ne servoit qu'à enfermer quelque viel merrain de l'église. Ensuite, l'on a fait la boutique qui est au bout de l'église, l'on a ôté les balustrades qui fermoient le sanctuaire & les deux chapelles d'au dessous le sanctuaire. Le tout aux fraix du trésor, et enfin l'on construisit cette autre boutique qui est contre le pied & sous la montre de l'orloge.

Théot

Cette année j'ay perçu des dixmes des taillis du Tronché, de Srs Signard de l'Orgerie, de celui des Signards de Beaulieu et de la Prise, de celui de la Bionière & de celui des hers du Bourdoné. Les Srs de la Roque de la Bionière sont acensés par an à cent fagots, et les Srs de l'Orgerie à cinquante ainsi que l'on m'a dit.

Théot

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – décembre 1733

Notes pour l'année 1733.

Cette année l'on a fait recouvrir de neuf toute la tour ou clocher de l'église de Notre-Dame. L'on a achepté des deniers du Trésor la croix d'argent qui a coûté à Paris 800 tt, et un encensoir d'argent avec la navette, qui a coûté 400 tt. Les noms qui se lisent au pied du croisillon & de l'encensoir sont ceux des trésoriers qui par là ont voulu immortaliser leurs noms, et faire croire à la postérité qu'ils auroient donné ces ornemens. On a depuis fait le changement convenable à ces inscriptions L'on a encore fait faire ce mauvais lambry qui couvre le haut de la nef depuis le chœur jusqu'à la porte de l'église. Toutes les dépenses de cette année & des deux précédentes n'ont pas été faites du revenu des trois d. années seulement, mais encore du reliquat du compte des trésoriers précédents, qui laissèrent au trésor plus de 950 tt.

Il y a eu une si grande abondance de fruits que l'on donoit le toneau de cidre à voir faire & rendu dans les caves pour dix livres. Heureusement, j'ay obtenu un arrest du Conseil contre les fermiers des Aides, qui exempte le presbytère des droits d'entrées & le déclare être dans les écarts du bourg. Le dit arrest n'est daté que du cinq^e janvier 1734. Cette année, j'ay perçu de la dixme des mêmes taillis que l'année précédente & de plus de ceux de la Prise & du Gué Gaudin & de ... Pitot au Meslot dans les Cent Acres, & de celui des Buissons appartenant au Sr Dufey, & de celui de Moque Souris appartenant au Sr Le Teinturier prêtre.

Théot

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – décembre 1734

En cette année, Monseigneur l'Evêque de Bayeux a fait la visite du doyenné de Condé, passé par ici & fait la visite de l'église de N^e D^e le 30^e may, et le lendemain celle de l'église St-Rémy, & a réglé la sonnerie pour les morts, et depuis a ordonné l'information des anciens usages pour l'office public, ensuite de laquelle information est venu le règlement qui est dans le registre de l'année suivante.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – fin 1735

Règlement de l'église sur plusieurs pages.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 1736

Gabriel Hardouin épouse Marie Letessier le 11 février 1736 à Yvrandes. Elle décède le mois suivant, le 27 mars 1736 à Notre-Dame-de-Tinchebray. Cinq mois plus tard seulement, Gabriel Hardouin se remarie avec Suzanne Brione, le 28 août 1736 à Notre-Dame-de-Tinchebray.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 15 mars 1741

Le corps d'un homme se disant Charles Thomas de la par(oiss)e d'Allouville au pais de Caux, domicilié pour le présent à Rennes en Bretagne, par(oiss)e de St-Germain, passant par ce lieu pour se rendre à Rennes, ainsi qu'il paroît par les certificats dont il étoit porteur & décédé d'hier, âgé d'environ soixante ans, au vilage de la Berterie en cette par(oiss)e, après avoir reçu les sacremens, a été inhumé dans le cimetière par moy sousigné curé, en présence du Sr Durand, vicaire, & autres sousignés, ce quinze jour de mars mil sept cent quarante un.

Theot, Durand, Alexandre Letessier.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – fin 1742

Le deux^e jour d'octobre en cette année mil sept cent quarante deux a été percé le gable de l'Eglise de N.^e D. pour y faire une grande porte avec un escalier.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – décembre 1748

Cette année est remarquable à la paroisse par plusieurs endroits.

1°. Il a été placé en l'église St-Rémy ... le Christ que l'on y voit, avec les stales des deux côtés. Avant, il y avoit en la place une vieille balustrade des plus indécentes. Le lutrin de la d(ite) église est du même marché, mais il fut fourni dès l'année précédente.

2°. A l'église Notre-Dame, on a détruit totalement le chœur pour le faire dans la forme où il est. Pour cet effet on a aussi ôté deux piliers de pierre qui étoient de c... côté entre le chœur et les chapelles et qui formoient deux arches tout à fait oposées en la lumière, par ce moyen on a réuni le lambri des d(ites) chapelles avec celui du chœur, au lieu qu'il y avoit avant une séparation formée par deux murs de pierre élevés sur les d(ites) arches. On dira peut-être qu'on auroit dû faire le chœur de la largeur de la nef, tant à cause du coup d'ic... que pour rendre la couverture uniforme, à quoy on répond qu'il auroit fallu perdre la contretable du grand autel. Laquelle par ce changement seroit devenue trop petite en largeur à joindre qu'il auroit fallu reculer aussi deux des murs des d(ites) chapelles pour avoir une largeur égale, en les poussant vers l'Orient (?), parce que aussi on se seroit mis dans la nécessité de perdre la sacristie pour donner au chœur une longueur proportionnée à la largeur, et pour faire de pareilles choses, il en auroit coûté considérablement plus que le trésor n'est en état de fournir. Ce long travail que l'on a fait à cette église a été cause que tout l'office

paroissial a été fait dans l'église St-Rémy pendant un temp considérable. On y a célébré le mariage du nommé Renault avec la nommée Basin, on y a fait l'acquit des fondations, célébré les services des défunts et déposé les corps avant la sépultures, le tout sans préjudice du règlement de M(onsei)gneur l'evêque de Bayeux pour l'office divin dans ces églises, que l'on trouvera à la fin de l'année 1735 ou 1736, lequel aussi est dûment enregistré au greffe de cette jurisdiction dans le même tems.

3°. On a poursuivi les héritiers des obitiers de 1720 pour le remploy d'amortissemens de plusieurs fondations qui manquoient, et on en a fait revenir pour la part de deux d(its) obitiers la somme de huit cens soixante dix sept livres onze sols huit deniers, sans parler qu'il en seroit encore dû autant pour deux autres parts égales. On espère se faire payer d'une sur les héritiers d'un obitier, qui ne paroissent pas insolubles, pour l'autre est désespérée parce que la succession de celui qui la devoit fut abandonnée après la mort. On a toujours cru que ce défaut de remploy des deniers de ces fondations avoit été causé parce qu'un de ces obitiers qui étoit saisi des deniers ou billets des amortissemens les prêta imprudemment à un particulier, qui les m'a (?) quand il fut question de les rendre. Ce dix janvier mil sept cens quarante neuf.

C. Thoumin

Ce dix janvier mil sept cens quarante neuf, vu les lettres données par Monseigneur l'Evêque de Bayeux en date du six de mars mil sept cens quarante huit, signées Hugon vic. gen. par lesquelles il donne pouvoir à M^e Jean-Baptiste Champion, prêtre dud(it) diocèse, d'administrer les sacremens et d'entendre les confessions des fidèles en cette paroisse Notre-Dame de Tinchebray, je soussigné Charles Thoumin, curé de la d(ite) paroisse, ay enregistré lesd(ites) lettres dans le présent registre pour y avoir recours en cas de besoin. En foy de quoy j'ay signé lesd(its) jour et an.

C. Thoumin

S'ensuit la teneur desd(ites) lettres Paulus d'Albert de Luynes [*ensuit un court paragraphe en latin*].

[TINCHEBRAY \(Orne\), paroisse Notre-Dame – 31 décembre 1749](#)

Un nommé Etienne Foucault de la paroisse de St-Quentin, s'étant avisé l'année dernière de contester au trésor et au fermier de la Coutume des foires de Tinchebray la perception de certains droits comme non portés par la pancarte générale de Normandie, qui sont trois sols par cheval, deux sols par bœuf ou vache, un sols par porc avec deux sols pour le langage et six deniers par bête à laine, ayant même obtenu une sentence en vicomté contre les trésorier et coutumier, non obstant l'usage ancien et la justification que l'on faisoit de ces droits, vu qu'ils sont portés par la pancarte dressée pour l'étendue du bailliage de Cotentin et ses anciens ressorts, dont Tinchebray en est un, en 1633, renouvelée par édit du roy en 1733, et que par les lettres patentes des foires dudit Tinchebray le roy accorde la perception de la coutume et de tous autres droits, profits et revenus tels et semblables qu'ils se perçoivent dans les autres bourgs et villes de la province de Normandie.

S.A.S. et nos églises, fortement laissées par cette sentence, on interjeta apel. Le 11^e juin, lesd(its) trésorier et coutumier obtinrent du Sr de la Roque, lieutenant civil et criminel, sur une requête à luy présentée, une sentence provisoire pour percevoir ces droits en attendant la fin du procès. Foucault s'en porta appellant à son tour, et l'affaire dévolue au parlement. Malgré les fortes sollicitations de Foucault et de tout le canton qui se souleva avec luy, Foucault a eu la honte de voir la sentence du Sr lieutenant confirmée, ses associés rejettés comme des rebelles ou mutins le vingt-sept mars dernier, et nous avons eu la consolation de voir la tranquillité renaître dans nos foires et d'avoir fermé la bouche à tous nos adversaires.

Car quoique l'arrêt ne juge que sur la sentence de provision, Foucault n'a pu poursuivre sur le principal, parce que la Cour n'y renvoie pas et parce que luy-même ni autre particulier n'y est pas recevable sur ce principe qui fut fortement goûté, ou pour le dire péremptoire à la Cour par la pancarte de 1633, registrée au Bureau des finances de Caen, il en du aux foires du bailliage de Cotentin les droits cy-dessus, et Tinchebray se trouvant faire partie de ce bailliage, ces droits y sont dus également dans les foires qui y sont établies, il n'est donc question que de sçavoir à qui ils sont dus, si c'est au roy ou à S.A.S. et nos églises. Si c'étoit au roy, ce ne seroit point à Foucault ni aucun autre particulier, mais au roy ou à son procureur général à nous demander pourquoy nous les percevons. Mais ce n'est point au roy qu'ils sont dus, puisqu'ils les a cédés par lesd(ites) lettres patentes à S.A.S. et à nos églises, lesquelles portent qu'il cède la coutume et tous autres droits, aussi le roy ne nous les a-t-il jamais contestés. Ce d^f décembre 1749.

C. Thoumin

[TINCHEBRAY \(Orne\), paroisse Notre-Dame – décembre 1750](#)

Dans cette année on a refait à l'entier la charpente de la chapelle Ste Margueritte. Le lambry, la vitre qui est vers la cour, on en a fait autant à la chapelle Ste Anne en les rendant conformes et les unissant du lambris avec le chœur. On a aussi commencé des ouvertures à la nef de la même église Notre Dame.

C. Thoumin

[TINCHEBRAY \(Orne\), paroisse Notre-Dame – 11 mars 1761](#)

L'an mil sept cent soixante un, l'onzieme jour de mars par nous curé soussigné a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisse le corp de Jean Guarnee dit St Jean, dragon du regiment de Marbeuf, compagnie de Murat, natif de Malguenac en Bretagne, jurisdiction de Vannes, decedé du jour d'avant hiers, apres la reception des sacrements de penitence et extremonction, privé de la tres Ste eucharistie pour cause de vomissements continuels, d'une aage a nous inconnue. En presence de Me Gabriel Lepetit vicaire et de Nicolas Louise dit Gigan qui a déclaré ne scavoit signer.

Lepetit vic, Guesdon de Beauchêne C. de Tinchebray

[TINCHEBRAY \(Orne\), paroisse Notre-Dame – 24 mars 1763](#)

Le jedy vingt quatrième jour de mars mil sept cent soixante trois. En vertu de la permission donnée par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Pierre Julle Césard de Rochechouard, évesque de Bayeux, nous, Félix Anthoine Gesdon de Beauchesne, curé de Notre Dame de Tinchebray, avons au nom de son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans, de la réquissition du sieur Cauvigny de la Rosière son receveur général au conté de Mortain, stipulé et représenté par Adrien Michel Pitot, greffier et son receveur en la châtellenie de Tinchebray, fait solennellement la bénédiction de la chapelle des prisons royales de ce dit lieu de Tinchebray, sous l'invocation de saint Louis.

En présence de M(aî)tres Rober Bunot, chapellain, Gabriel Lepetit, vicaire de Tinchebray, Julien Dufay et Pierre Hurel, p(rê)tres, de Jean Jacque Guillouet, S(ieu)r de la Guionnière, lieutenant civil et criminel, de Jean Robert Guillouet, conseiller du roy, ancien viconte, de Jacque Jean Duchesnay, conseiller du roy, son avocat et procureur, et du dit Pitot, soussignés.

P. Hurel, Bunot chapelain, Lepetit vic., Dufay ptre, Guillouet, J. Guillouet, Duchesnay, Guesdon de Beauchêne c. de Tinchebray, Pitot

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 9 mai 1767

L'an mil sept cent soixante sept, le neuv(ièm)e jour de may, par le s(ieu)r Leroy p(rê)tre chapelain des Genestés a été de la requisition du s(ieu)r curé inhumé dans cette eglise le corps de d(emois)elle Jeanne Chardin, fille de defunt Alexandre Chardin avocat de ce bailliage et de d(emois)elle Charlotte Leroy, décedée dujourd'huy, et inhumée aussy promptement à cause de la malignité de la maladie qui regne en ce lieu, aagée de vingt cinq ans ou environ, en presence des s(ieu)rs Lepetit vicaire, et Dufay p(rê)tre.

Dufay ptre, Lepetit vic, Le Roy ptre

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 6 avril 1770

L'an mil sept cent soixante dix le six(iem)e jour d'avril par nous p(rê)tre obitier, du consentement du s(ieu)r curé, a été inhumé dans le cimetièr de ce lieu le corps d'une nommée Jeanne Merrerie Lenormand appelées communement la Bijude porteresse d'eau, ne connoissant le nom de pere ny de mere, morte d'hier apres la reception des s(ain)ts sacrements de l'eglise, aagée de soixante ans ou environ à ce qu'on nous a assure. En presence du s(ieu)r Lepetit vicaire et du s(ieu)r Pierre Le Lievre bourgeois marchand de ce lieu. Approuvé pour bon Lenormand en interligne.

Lelièvre, Lepetit vic, Dufay ptre

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame – 28 mars 1776

L'an mil sept cent soixante seize le vingt huitième jour de mars par nous prestre obitier soussigné a été inhumé dans le cimetièr de ce lieu le corps de Gabriel Lelièvre, concierge des prisons de ce lieu, aagé de quarante cinq ans ou environ, mort d'hier munis des s(aint)s sacrements de l'eglise en présence en présence du sieur Hurel prestre obitier de ce lieu et Jacques Etienne Besnier custos.

F. Seigneur ptre, Hurel, Besnier

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Saint-Pierre – 16 août 1756

Le saize aoust mil sept cent cinquante six, je soussigné, prêtre curé de la paroisse de St Pierre de Tinchebray, qui ay administré le ceremonies du baptemme a un enfant dont la mère a accouché sur ma paroisse ... du marché de Tinchebray chez elle. Le dit enfant est sorti du légitime mariage de Louis Turmel et de Marie Hugel sa femme, paroisse de Bernière, a été baptisé à cause du danger par Monsieur Lepetit, vicaire de St Quentin, qui s'est trouvé par hasard dan le chemin, lequel enfant a été nommé Louis Antoine par Louis Antoine Duchâtel, écuyer, et par noble dame Marie Jeanne de Ste Marie.

Guillouet, Marie de Ste Marie de St Pierre, A. Duchatel.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Saint-Pierre – 4 septembre 1775

Le mardi quatrième jour du mois de septembre l'an mil sept cent soixante quinze, la grosse cloche de cette église a été bénite par noble discrète personne Charles François Le Boucher, curé de ce lieu, et nommée Marie Jeanne Antoinette par noble dame Marie Jeanne Antoinette de Ste Marie, épouse de Messire Charle Pierre Nicolas du Chatel, écuyer, seigneur et patron de laditte paroisse, assistée de Louis Antoine Alexandre du Chatel, écuyer, par procuration au lieu et place dudit Messire Charle Pierre Nicolas du Chatel. En présence de Messire J(ac)que Antoine Le Bret, écuyer, de cette paroisse, de Maître Charle Le Roy, prêtre chapelain des Genesté, de Gabriel Jean Evangéliste de Freval de Freval, écuyer, seigneur de Fresne, de Louis Auvray, vicaire.

du Chate, de Ste Marie, de Freval, de ..., C. F. Le Boucher curé, Lebret, Auvray vic...

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Saint-Pierre – entre 1791 et 1784

Nous devons tout à Dieu puisque nous tenons tout de lui.

La récompense n'est due qu'à celui qui a travaillé.

L'orgueil gâte tout.

L'ambition dévore tout.

La richesse éblouit tout.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Saint-Pierre – entre 1788 et 1789

Aimons Dieu, tout nous engage à l'aimer, sa puissance, sa justice, sa bonté, ses bienfaits.

TINCHEBRAY (Orne) – 3 pluviôse IV

Décès de Charles Marie Dufay, ancien capitaine général des Gabelles, né au Mesnil-Villeman, ci-devant élection de Falaise, et domicilié depuis plusieurs années à Tinchebray.

TINCHEBRAY (Orne) – 30 mai 1814

Le trente mai dix huit cent quatorze, à neuf heures du matin en la mairie de Tinchebray, Orne, devant nous, maire officier de l'Etat civil de la dite commune, sont comparus Michel Leballeur et Ambroise Goubert, majeurs, de cette ville, lesquels nous ont déclaré que Marie Josephine Hernandez, âgée de vingt huit ans, veuve d'un officier espagnol, native de Samora en Espagne, est décédée hier à sept heures du soir, ce qu'ils ont signé avec nous après lecture.

Leballeur, Duchâtel m(ai)re, Goubert

TINCHEBRAY (Orne) – 4 août 1814

Le quatre août mil huit cent quatorze, à quatre heures du soir en la mairie de Tinchebray, Orne. Devant nous, maire, officier de l'état-civil de la dite commune, sont comparus Pierre Mauduit et Michel Leballeur, majeurs, de cette ville, lesquels nous ont déclaré que Jean Wilhem, forçat libéré, âgé de quarante six ans, né à Hellemer (Moselle), fils d'Antoine et de feu Cristine Aubertin, est décédé aujourd'hui à huit heures du matin, à son passage en cette ville, ce qu'ils ont signé avec nous après lecture.

P. Mauduit, Leballeur, Duchâtel m(ai)re

TINCHEBRAY (Orne) – 21 novembre 1879

Le vingt-deux novembre mil huit cent soixante-dix neuf, à cinq heures du soir, en la Mairie de Tinchebray, département de l'Orne, devant nous Octave Le Bastard, Maire et officier de l'état civil de la dite commune, ont comparu les sieurs Charles Aubry, Commissaire de police, âgé de cinquante cinq ans, et Auguste René Buffard, avocat, âgé de cinquante-six ans, tous deux domiciliés en cette ville, lesquels nous ont déclaré que Lilian Georgina Balfour, âgée de dix ans, née à Sertabulda (Indes-Anglaises) le quatorze janvier mil huit cent soixante-neuf, fille de feu Graham Montagu Balfour, ex-capitaine, et de Emilie Charlotte, son épouse, est décédée à l'établissement de la Doctrine Chrétienne, en cette ville, rue des Bourreliers, hier, à sept heures du soir: ce qu'ils ont, après nous être assuré du décès, signé avec nous, après lecture.

Aug. Buffard, O. Le Bastard, Ch Aubry

Des sites généalogiques nous apprennent que cet enfant était née à Seetabuldee (ou Sitabuldi) dans le Bengale occidental, Inde. Elle y a été baptisée le 11 février 1870. Ses parents, Graham Montagu Balfour, né le 31 décembre 1838, fils de Francis Balfour, et Emily Charlotte Nield, née le 22 octobre 1848, fille d'Henry, s'étaient mariés à Quilon, Madras, Inde, le 20 novembre 1863. Graham Balfour est mort le 15 juillet 1870, et sa veuve le 23 février 1896.

YVRANDES (Orne) – 23 juin 1723

Le 23^{me} juin 1723, son Altesse Monseigneur de Lorraine honora cette maison de sa présence, donna la confirmation dans l'église. Il a été un prélat le plus affable, le plus humain qu'on put voir, inflexiblement attaché à la vérité et à la pureté de la morale chrétienne, qu'il a taché de faire fleurir dans son diocèse. Il l'avoit fait ainsi que plusieurs autres prélats zélées s'il n'y avoit pas de services dans l'église.

Il est mort le 19 juin 1728.

(Il s'agit de François Armand de Lorraine, évêque de Bayeux. Il était fils de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et de Catherine de Neufville).

YVRANDES (Orne) – 28 mars 1783

Ce samdy vingtuitième jour de mars mil sept cent quatre ving trois, le corps de Marie Hardouin, femme de Jacques Bertout, cloutier, décédée hier âgée d'environ trente huit ans, a été inhumé dans le cimetièrre de ce lieu par nous vicaire, présence de Mr Boutin, vicaire, et François Jacquelin, tous de cette paroisse, soussignés.

J. Boutin, F. Jacquelin, G. Vallée vic.

Ce samdy vingtuitième jour de mars mil sept cent quatre ving trois, une fille extraite du sein de sa mère au moyen d'un incision faite par Marie Lechat, sage femme de cette paroisse, après la certitude de la mort de Marie Hardouin, femme de Jacques Bertout, père et mère dudit enfant, qui s'étant trouvé vivant a été baptisé à la maison par nous Julien Boutin, vicaire, et décédé ensuite, a été le même jour inhumé dans le cimetièrre de ce lieu par nous vicaire, aux présences de Mr Boutin, vicaire, et François Jacquelin, tous de cette paroisse, soussignés.

J. Boutin, F. Jacquelin, G. Vallée vic.

Tabellionage de TINCHEBRAY (Orne) – 6 janvier 1679

(Archives départementales de l'Orne, 4E80-146, folios 29 & 30)

Le sixiesme jour de janvier mil six cents soixante et dix neuf,

Comme il soit ainsy que maistre Louis Dumont, prestre, curé de la paroisse d'Espins, et Richard Dumont son frère, de la paroisse de St Quentin, mûs de piété et d'un st zèle pour la gloire de Dieu eussent fait construire une chapelle en la dicte paroisse sous le tiltre de Nostre Dame de Pitié et du glorieux apostre St Jean, laquelle ils avoient dotée et fait bâtir de vingt pieds de longueur après en avoir obtenu la permission de Monseignr l'illustrissime et révérendissime evesque de Baieux, et que par la suite du temps Dieu aiant béni un si saint ouvrage la dévotion des fidèles s'est trouvée telle et l'affluence du peuple si grande au dict lieu que la dicte chapelle pouvoit à peine contenir la moitié de ceux qui asistoient au St sacrifice de la messe, pourquoy les dicts Dumont auroient esté obligés de recourir à mon dict Seignr l'evesque pour estre permis la faire augmenter de dix pieds, mais d'autant qu'il convenoit pour cela d'en faire abatre une partie et de l'accroistre de moitié, donc la despense leur eust esté trop onéreuse.

Furent présens les dicts Dumont frères, lesquels recoignoissants que de leur consentement la dicte augmentation de moitié en fond et superfice a esté faite des deniers de Mr Maistre Jacques Le Marié, escuier, Sr de la Garentrie, patron de St Quentin, con(seill)er du roy, trésorier de France à Caen, dans la seigneurie duquel la dicte chapelle est située et que pour l'établissement de la dot d'icelle on ne luy avoit fourni aucun droict d'indamnité ny d'amortissement qu'il pouvoit légitimement prétendre pour les terres que les dicts Dumont y avoient assignées dont il a par ce présent fait donation à la dite chapelle, et attendu mesme que le dict Sr de la Garentrie, en considération de l'augmentation du dict batismant a bien voulu augmenter la dot de la dicte chapelle de dix livres de rente foncières paiables par chacun an au jour de la Nostre Dame en mars au chapelain d'icelle, sans qu'il soit tenu par cela et obligé à plus grands services que ceux établis par le contract d'érection d'icelle y recours mais seulement pour participer luy et sa famille aux prières et services qui s'y feront.

Les dicts Dumont ont consenti que après leurs décès le dict Seigneur de la Garentrie, ou celui de son nom qui le représentra en la paroisse et seigneurie de St Quentin, nomme et présente à l'advenir en qualité de fondateur et bienfaicteur en leurs lieu et place personne idoine et capable à Monseignr l'Evesque de Baieux pour deservir la dicte chapelle et faire exactement les services establis par les dicts Dumont pour le salut de leurs âmes et celles de leurs prédécesseurs et amis, au désir du contract de fondation qu'ils en ont fait et passé devant Fouré et son adjoint, tabellion à Tinchebray, le dix huit septembre mil six cents cinquante huit, consentant que le dict Sr de la Garentrie en conserve les droicts et les propriétés, à laquelle fin luy en seront mis es mains les tiltres et lettres de la dicte érection et quant à la dicte augmentation de dot cy dessus faite par le dict Sr de la Garentrie à ce présent et acceptant il en a obligé tous ses biens présens et advenir demeurant libre toutes fois de l'assigner en fond de la valeur de deux cents livres au nom de la dicte chapelle, ce qui a esté ainsy accepté par le dict maistre Louis Dumont, chapelain présentement pour reçu d'icelle et par le dict Richard son frère, et ainsy promis entretenir par les parties, et présences de Me Guillaume Dumont, prestre, de Bernières, et Jean Goudier, dud(it) Bernières. P(rése)nce desquels approuvé une ligne en rature & une interligne.

Dumont 1679

Jan Goudier
Durand ad.

Dumont Louis 1679

Le Marié

G. Dumont
Ybert

LES CENTENAIRES d'AUTREFOIS

Dans de rares actes, on découvre la mention de centenaires. Cependant, il convient de prendre les actes les plus anciens avec précaution, ceux-ci n'étant pas toujours précis à cette époque. En suivant l'actualité locale, on découvre aujourd'hui de plus en plus de centenaires, mais il y a quelques dizaines d'années, ils étaient extrêmement rares. En voici quelques uns:

Le 18 mars 1641 à Estry (Calvados) décéda Louis Halley, âgé d'environ six vingt ans, c'est-à-dire **120 ans** !

Le 26 mars 1659 à Montchauvet (Calvados), Claude Lemaigen, âgé comme il disait de **115 ans**, après avoir reçu le sacré viatique par le ministère du curé de la paroisse, décéda et fut inhumé dans le cimetière. L'acte suivant dans le registre est l'inhumation d'une fille de cet homme, âgée de 6 ans environ et dont le prénom n'est pas précisé. Ces deux âges montrent la fantaisie de certains âges indiqués dans les anciens registres.

Le 23 juillet 1718 à Rully (Calvados) est inhumé Julien Legascoïn, **110 ans**, décédé la veille après avoir reçu les saints sacrements de pénitence et d'extrême onction avec une piété et une présence d'esprit très édifiante.

Le 12 janvier 1630 à Viessoix (Calvados), Collas Le Taincturier, âgé d'environ **110 ans**, abjure le protestantisme après l'avoir pratiqué pendant 60 ou 80 ans. Il meurt deux jours plus tard.

Le 1 février 1740 à Proussy (Calvados), Samuel Denis est inhumé à l'âge de **110 ans**.

Le 2 mars 1744 à Saint-Jean-des-Bois (Orne), Catherine Dupont, veuve de Jean Renault, est décédée à l'âge de **107 ans** environ.

Le 28 mars 1658 à Notre-Dame de Tinchebray (Orne), paroisse Notre-Dame, Pierre Got rendit son âme à Dieu, âgé de **105 ans**.

Le 13 février 1779 à Yvrandes (Orne) est inhumé Charles Riant, décédé la veille à **105 ans**.

Le 27 février 1759 à Saint-Vigor-des-Mézerets (Calvados), est inhumée Françoise Duvalle, veuve de Guillaume Lebonois, âgée d'environ **105 ans**.

Un homme originaire de Tinchebray, peut-être un Aumont, serait décédé à l'âge de **105 ans** vers 1760. J'ai lu son acte de décès voilà des années dans les registres de Rully (Calvados), sans le relever. Je suis sceptique sur son âge réel, car il pourrait n'avoir eu "que" 90 ans, et une vérification s'impose.

Bertrand Hardouin, décédé la veille, fut inhumé le 12 octobre 1683 à Notre-Dame de Tinchebray, à l'âge de **104 ans**.

Anne Brouillard, veuve de Jean Crespin, marchand, a été inhumée le 18 juillet 1760 à Notre-Dame de Tinchebray, à l'âge de **104 ans**.

Marie Labiche a été inhumée le 30 mai 1723 à Saint-Christophe-de-Chaulieu, âgée d'environ **104 ans**.

Pierre Duval, âgé de **104 ans**, est inhumé le 19 septembre 1666 à Saint-Georges-des-Groseillers (Orne).

Jean Hamel, veuf de Julienne Buffard en premières noces, puis de Françoise Peschard en secondes, est décédé à l'âge de **103 ans** le 21 août 1746 à Tinchebray, paroisse Saint-Pierre. Cependant, au vu de son acte de baptême, il n'avait en réalité "que" 95 ans. Il s'agit de mon ancêtre paternel en ligne directe.

Le 27 avril 1670, François Lemièrre est inhumé à l'âge de **102 ans** environ à Maisoncelles-la-Jourdan (Calvados).

Victoire Tariel, née le 14 septembre 1809 à Saint-Georges-des-Groseillers (Orne), veuve de Jean Charles Legot, est décédée à **102 ans** le 3 septembre 1912 à Saint-Jean-des-Bois (Orne). Une fête a été organisée à l'occasion de son centenaire, et plusieurs cartes postales ont alors été éditées. Sa mère, qui suit, était déjà centenaire.

Marie Anne Poulain, née le 6 décembre 1769 à Flers (Orne), veuve de Jean Tariel, est décédée à **101 ans** le 13 août 1871 à Tinchebray (Orne). Elle est la mère de Victoire Tariel, centenaire, et était l'arrière-petite-fille de Robert Poulain, dont l'acte d'inhumation indique qu'il est décédé le 10 mars 1771 à Saint-Georges-des-Groseillers à l'âge canonique de 111 ans, alors qu'il était en réalité âgé d'un peu moins de 100 ans.

Le 26 mars 1711, Nicolas Bizey est inhumé à Montilly-sur-Noireau (Orne), âgé de plus de **100 ans**. Il avait servi en Flandre dix ans sous Gassion.

Catherine Forget a été inhumée le 17 mai 1750 à Montsecret (Orne), âgée de plus de **100 ans**.

Le 22 avril 1702, à Maisoncelles-la-Jourdan (Calvados) est inhumée Anne Patard, veuve de Robert Pihan, âgée de plus de **100 ans**. Elle était décédée le jour précédent.

Le 5 novembre 1726 au Mesnil-Robert (Calvados) est inhumée Marie Burel, veuve de Gilles Lecarpentier en premières noces puis de Jacques Tourgis Morignère, morte âgée de plus de **100 ans** après avoir reçu les sacrements dans le presbytère du lieu.

Marie Anger, veuve de Simon Homo, est décédée à l'âge de **100 ans** à Vengeons (Manche). Elle a été inhumée le 28 juin 1719.

Joséphine Anne Busnot, née le 4 septembre 1827 à Cerisy-Belle-Etoile (Orne), est décédée à l'âge de **100 ans** le 20 août 1928 à Frênes (Orne). Elle était l'épouse de Jean Leconte, aubergiste. Une fête a alors été organisée en son honneur.

Médard Dujardin a été inhumé à Vengeons (Manche) le 12 janvier 1694 à l'âge de **100 ans**.

Le 20 mars 1748 est inhumé à Viessoix (Calvados) Anne Hugel, veuve en secondes noces de Jean Leteinturier, décédée de la veille et âgée de **100 ans**.

Guyonne Chauvin, veuve de Gilles Briard, est décédée le 27 janvier 1715 à Saint-Quentin-les-Chardonnets (Orne), à l'âge de **100 ans**.

Laurent Rivière, boucher, est décédé à Tinchebray, paroisse Notre-Dame, le 15 février 1762 à l'âge de **100 ans**. Son acte de décès précise qu'il n'a pu recevoir la très sainte eucharistie à cause d'un grand mal de gorge.

Jean Bertrand est inhumé le 6 novembre 1676 à la Lande Patry (Orne) à l'âge de **100 ans**.

Noël Lechat est inhumé le 29 décembre 1742 à Truttemer-le-Petit (Calvados) à l'âge de **100 ans**.

Richard Houel est inhumé le 5 septembre 1662 à Maisoncelles-la-Jourdan (Calvados) à environ **100 ans**.

Thomasse Lehulle, de son vrai prénom Colasse, veuve de Jean Guilbert, de Roullours, est inhumée à Viessoix (Calvados) le 29 mai 1707. Elle est dite âgée de **100 ans**, mais avait en réalité une dizaine d'années de moins.

Roberde Levalois est inhumée le 3 juillet 1698 à Saint-Denis-de-Méré (Calvados), à l'âge d'environ **100 ans**.

Guillemine Hardelay est inhumée le 4 mars 1732 à Milly (Manche), âgée d'environ **100 ans**. La table en fin d'année l'écrit Guillemine Hardelé, femme de Nicolas Almin, âgée de 105 ans.

Pierre Blier est inhumé le 13 janvier 1691 à Ducey (Manche), âgé d'environ **100 ans**.

Renée Benoist, veuve de Jacques Libor, meurt le 8 novembre 1726 à Notre-Dame-du-Touchet (Manche), âgée d'environ **100 ans**.

Madelaine Masseron, veuve de Pierre Robbes, décède le 16 août 1683 à Ger (Manche), âgée d'environ **100 ans**.

François Marie dit Grimelin est inhumé le 26 juillet 1767 à Bonnoeil (Calvados), âgé d'environ **100 ans**.

Julien Durand meurt le 21 février 1750 à Roullours (Calvados). Son acte d'inhumation le dit âgé d'environ **100 ans**, alors qu'il n'avait en réalité que 89 ans !

DES PRÉNOMS CURIEUX

Prénoms masculins

Abdenago	Abdenago Lelarge vivait en 1598 à Ségrie-Fontaine (61).
Abraham	Abraham Tranquille Lefebvre, né en 1828 à Saint-Léonard (76).
Admir	Admir Lhommet, instituteur stagiaire en 1903 à Trouville (14).
Adonis	Adonis Lebart, nommé instituteur en 1889 à Anguerny (14).
Allyre	Allyre Beaudouin, instituteur stagiaire en 1891 à la Rivière-Saint-Sauveur (14).
Alphège	Alphège Alphonce Piedfort, né à 1833 à Toussaint (76).
Amadisse	Né au XIXème siècle à Colleville (76).
Amélidor	Léopold Amélidor Legot, fin XIXème, de Saint-Jean-des-Bois (61).
Aminadab	Aminadab Juhel a une fille en 1602 à Mesnil-Clinchamps (14).
Anacien	Charles Anacien Anfray, né en 1864 à Vire (14).
Antime	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Archange	Naissance vers 1800 à Saint-Cornier-des-Landes (61).
Asmadère	Clovis Asmadère Hébert, né en 1831 à Toussaint (76).
Asmadère	Asmadère Victoria Mutel, né en 1843 à Toussaint (76).
Auspice	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Aymard	Aymard Lebaudy, né en 1863 à Vassy (14).
Bélistaire	Bélistaire Assassaint, né vers 1800 à Héricourt-en-Caux (76).
Bénony	Boniface Bénony Fians, mort en 1903 à Toussaint (76).
Caliste	Caliste Sévère Bunel, né en 1817 à Toussaint (76).
Casimir	François Casimir Hervieu, né en 1840 à la Colombe (50).
Catherin	Catherin Mabire, né vers 1570, de Saint-Germain-de-Tallevende (14).
Cendrin	Cendrin Legorgeu, né au XVIème siècle, de Saint-Germain-de-Tallevende (14).
Charlemagne	Paul Charlemagne Lemarchand, né en 1881 à Toussaint (76).
Chéri	Chéri Jouannet, père de Berthe, née en 1883 à Chef-Boutonne (79).
Clodomir	François Clodomir Heuzé, né en 1865 à Saint-Cornier-des-Landes (61).
Clovis	Clovis Asmadère Hébert, né en 1831 à Toussaint (76).
Cornier	Cornier Mondet, né au XVIIème siècle, de Saint-Quentin-les-Chardonnets (61).
Damascène	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Damase	Jean Damase Spiridion Le Ber, né en 1798 à Toussaint (76).
Delphin	Pierre Paul Delphin Giard, né en 1820 à Toussaint (76).
Diogène	Pierre Achille Diogène Chaventré, né en 1840 à Froberville (76).
Durand	Durand Louvel, né au XVIème siècle, de Vaudry (14).
Ellefroide	Ernest Ellefroide Hareng, né en 1840 à Toussaint (76).
Elphège	Elphège Dubois, né au XIXème siècle, de Saint-Cornier-des-Landes (61).
Emedée	Emedée Théodore Fontaine, né en 1818 à Toussaint (76).
Emar	Séverin Emar Harang, né en 1839 à Toussaint (76).
Emon	Emon Deslandes, né vers 1530, de Bernières-le-Patry (14).
Epiphane	Désiré Epiphane Durand, né vers 1803 à Saint-Léonard (76).
Esprit	Jacques Esprit Républicain Chanu, né vers 1793 à Viessoix (14).
Evangéliste	Pierre Jean Evangéliste Desmasures, né en 1746 à Vengeons (50).
Evariste	Valaire Evariste Paumier, né en 1833 à Toussaint (76).
Fiacre	Fiacre Gore, né au XVIIème siècle, de Truttemer-le-Petit (14).
Floxel	Floxel Duchemin, marié en 1649 à Magneville (50).
Fortuné	Emile Fortuné Albert Cortire, né en 1873 à Trouville-sur-Mer (14).
Fulgence	Fulgence Eugène Verdier, né en 1836 à Toussaint (76).
Furcy	Furcy Armand Rault, né en 1846 à Bernières-le-Patry (14).
Gamaliel	Gamaliel Cricquet a un fils en 1603 à Mesnil-Clinchamps (14).
Généreux	Jean Généreux Panel, né en 1796 à Toussaint (76).

Gires	Charles Gires Lecocq, né en 1794 à Saint-Louet-sur-Lozon (50).
Hannibal	Hannibal Le baillif, père de Julienne, née en 1619 à Sainte-Trinité de Falaise (14).
Haquart	Haquart Zacharie Paumier, né en 1840 à Toussaint (76).
Hilarion	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Homère	Arthur Homère Jeanne, né en 1849 à Sainte-Hélène-de-Bondeville (76).
Horé	Horé Suplice Labbey, né en 1800 à Toussaint (76).
Isaïe	Isaïe Lepetit, né vers 1890, vivait à Estry ou Montchamp (14).
Jamet	Naissance au XVIIème siècle à Saint-Germain-de-Tallevende (14).
Jean de la Croix	Honoré Jean de la Croix Verdier, né en 1833 à Toussaint (76).
Jude	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Juvéna1	Auguste Juvéna1 Bachelot, né en 1880 à Vaudry (14).
Lancelot	Lancelot Bréard, né vers 1580, vivait à Truttemer-le-Grand (14).
Lanfranc	Lanfranc de Panthou, avocat en 1877 dans le Calvados.
Lin	Lin Lô Luc Groult, né en 1751 à Saint-Germain-des-Vaux (50).
Lô	Lin Lô Luc Groult, né en 1751 à Saint-Germain-des-Vaux (50).
Lot	Jean François Lot Bohée, né en 1759 à la Chapelle-Cécelin (50).
Magloire	Augustin Magloire Bunel, né en 1820 à Toussaint (76).
Mardochée	Mardochée Aupois, vivant en 1610 au Ménil-Hubert-sur-Orne (61).
Melchisedech	Baptême en 1639 d'un fils posthume de Melchisedech Le Marchant, de Maisons (14).
Miltiade	Miltiade Bonvoisin, instituteur en 1890 à Roullours (14).
Moïse	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Nicaïse	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Origène	Origène Léon Zéphyre Lemoisson, instituteur classe 1908 dans le Calvados.
Ortaire	Jean Sylvestre Ortaire Lecourtois, né en 1817 à Chérencé-le-Héron (50).
Pacifique	Pacifique Emile Vautier, né en 1837 au Mesnil-Caussois (14).
Pantaléon	Pantaléon Leclerc, né vers 1550, de Saint-Germain-de-Tallevende (14).
Pâques	Naissance au XVIIème siècle à Truttemer-le-Grand (14).
Philiàs	Philiàs Auguste Legay, né en 1868 à Toussaint (76).
Placide	Placide Hergault, né en 1825 à Bernières-le-Patry (14).
Policarpe	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Polidore	Jules Polidore Desmares, né en 1874 à Bernières-le-Patry (14).
Pompée	Alexandre Pompée Martin, né en 1838 à Bec-de-Mortagne (76).
Prétextat	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Rasiphe	Rasiphe Voivenel, né en 1838 à Bernières-le-Patry (14).
Républicain	Jacques Esprit Républicain Chanu, né vers 1793 à Viessoix (14).
Romphaire	Romphaire Hamel, né vers 1717 à Saint-Romphaire (50).
Salomon	Salomon Buffard, né vers 1600, vivait à Frênes ou Tinchebray (61).
Selmour	Selmour Guérin, né en 1858 à la Selle la Forge (61). Devenu Salmour.
Sénateur	Séraphin Sénateur Prudhomme, né en 1837 à Riville (76).
Sever	Sever Michel Mache, né en 1787 à Baons-le-Comte (76).
Sévère	Caliste Sévère Bunel, né en 1817 à Toussaint (76).
Sophronyme	Sophronyme Beaujour, instituteur en 1893 à Rots (14).
Sosthène	Sosthène Auguste Bachelot, né en 1873 à Vaudry (14).
Spiridion	Jean Damase Spiridion Le Ber, né en 1798 à Toussaint (76).
Suplice	Horé Suplice Labbey, né en 1800 à Toussaint (76).
Tarcile	François Tarcile Gosselin, né en 1845 à Chênedollé (14).
Télémaque	Télémaque Auguste Narcisse Bacheley, né en 1845 à Thiergeville (76).
Télesphore	Télesphore Balavoine vivait à Héricourt-en-Caux (76).
Thadée	Joachim Thadée Lemoine vivait au XVIIème siècle à Presles (14).
Tranquille	Tranquille Damase Houlier, né en 1796 à Toussaint (76).
Ursin	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Valaire	Valaire Evariste Paumier, né en 1833 à Toussaint (76).
Vallerand	Vallerand Lambert, mort en 1895 à Amayé-sur-Orne (14).
Vast	Vast Lemoine vivait en 1640 à Courson (14).
Victoria	Asmadère Victoria Mutel, né en 1843 à Toussaint (76).

Zachée	Zachée Coutances vivait en 1694 à la Villette (14).
Zéphir	Zéphir Buot, instituteur vers 1890 à Maizières (14).
Zorobabel	Zorobabel Fiaud, né en 1583 à Saint-Mars-d'Egrenne (61).

Prénoms féminins

Albérie	Albérie Bisson, institutrice en 1897 à Billy (14).
Alizon	Alizon Turgis, née vers 1610, vivait à Couvains (50).
Alméria	Alméria Nicolas, institutrice en 1901 à Vassy (14).
Altesse	Altesse Adelina Victorine Montembault, née en 1858 à Chanu (61).
Alzida	Alzida Marie, ex institutrice en 1897 à Firfol (14).
Amante	Julie Amante Poret, née en 1818 à Toussaint (76).
Amencia	Amencia Ade, institutrice stagiaire en 1896 à Deauville (14).
Aminthe	Aminthe Léopoldine Lévesque, née en 1845 à Toussaint (76).
Anasie	Anasie Xé, née en 1852 à Vire et décédée la même année à Roullours (14).
Arcénie	Arcénie Anna Augustine Chaventré, née en 1892 au Désert (14).
Argentine	Argentine Adèle, née vers 1899, vivait à la Graverie (14).
Armide	Hélène Virginie Armide Tiffay, née en 1865 à Toussaint (76).
Asmentine	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Athanaïse	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Azeline	Azeline Marie Chanu, née en 1875 au Fresne-Poret (50).
Bazilide	Bazilide Leval, institutrice en 1898 à Cahagnolles (14).
Bérénilse	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Bibienne	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Bonne	Bonne Marie Hennequin, née en 1793 au Vicel (50).
Carterette	Sépultures sur l'île anglo-normande de Sercq.
Colombe	Colombe Barbot, née vers 1580, vivait à Saint-Germain-de-Tallevende (14).
Cornélie	Cornélie Mauger, écolière en 1895 à Douvres-la-Délivrande (14).
Durande	Durande Roger, épouse de Jacques Duboscq, vivant en 1638 à Viessoix (14).
Eléopole	Louise Eléopole Gallois, née en 1830 à Toussaint (76).
Emédé	Viginie Emédé Bunel, née en 1818 à Toussaint (76).
Euphrosine	Clarisse Euphrosine Varin, née vers 1815 au Havre (76).
Florestine	Marie Florestine Fauvel, née en 1842 à Bec-de-Mortagne (76).
Gourgonne	Gourgonne, femme de Pierre Crespin, inhumée en 1624 à Vaudry (14).
Henrye	Henrye Mauduit a épousé Michel Bidois avant 1602 et vivait à Mesnil-Clinchamps (14).
Hermance	Hermance Couchouron, institutrice en 1887 dans le Calvados.
Hortensia	Hortensia Lechevallier, institutrice en 1880 à Quetteville (14).
Idonésie	Léocadie Idonésie Bunel, née en 1820 à Toussaint (76).
Ismélie	Ismélie Eloïse Roynel, née en 1843 au Fresne-Poret (50).
Lazarette	Lazarette Sautereau, née au XIXème siècle, vivait à Tinchebray (61).
Léocadie	Louise Léocadie Decrouen, née en 1827 à Bernières-le-Patry (14).
Mahette	Mahette Madeline, inhumée en 1675 à Neuville (14).
Mélite	Céline Mélite Outin, née en 1855 à Caligny (61).
Modeste	Marie Modeste Hébert, née en 1821 à Toussaint (76).
Mondine	Mondine Piquenard, née vers 1580, de Saint-Germain-de-Tallevende (14).
Olimpiade	Olimpiade Victoire Dalibert, née vers 1810, vivait à Epreville (76).
Opportune	Maria Opportune Renault, née au XIXème siècle, vivait à Yvrandes (61).
Osithe	Hernestine Volcie Osithe Lepeltier, née en 1837 à Toussaint (76).
Palmyre	Palmyre Célestine Leroux, née en 1851 à Toussaint (76).
Patience	Patience Pringault, mentionnée en 1620 au tabellionage de Tinchebray (61).
Pélagie	Pélagie Françoise Morel, née au XIXème siècle, était de Tinchebray (61).
Perpetue	Joséphine Perpetue Bunel, née en 1818 à Toussaint (76).
Pétronie	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Polonie	Polonie Angélique Bernet, née vers 1830, de Bernières-le-Patry (14).
Pucherie	Pucherie Louise Hébert, née en 1820 à Toussaint (76).
Prudence	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Quentine	Quentine Pique, mentionnée en 1668 à Tinchebray (61).

Richette	Richette Leboys épouse Noël Lefebvre en 1600 à Saint-Martin-Don (14).
Romaine	Naissance au XIXème siècle à Colleville (76).
Romualdie	Romualdie Ledru, institutrice en 1892 dans le Calvados.
Samuelle	Baptême de jumeaux de Nicolas Bonvoisin et Samuelle Quesnel en 1650 à Lassy (14).
Sapience	Mariage d'une fille de Nicolas Bataille et Sapience Bazire en 1757 à Balleroy (14).
Sidonie	Marie Sidonie Buffard, née en 1819, de Frênes (61).
Stavenotte	de Saint-Germain-de-Tallevende (14).
Tugalle	Tugalle Signard, de Tinchebray (61).
Valestine	Estelle Juliette Valestine Hervieux, née en 1877 à Bernières-le-Patry (14).
Volcie	Hernestine Volcie Osithe Lepeltier, née en 1837 à Toussaint (76).
Wélestine	Naissance au XIXème siècle à Bernières-le-Patry (14).
Zaïre	Marguerite Adélaïde Zaïre Sallot, née en 1898 à Chênedollé (14).
Zéline	Zéline Clémence Joignant, née en 1845 à Toussaint (76).
Zozimme	Zozimme Leboucher, née vers 1800, vivait à Yvrandes (61).
Zulime	Vivait peut-être à Bernières-le-Patry (14).
Zulma	Rachel Eliza Zulma Hattingois, née en 1845 à Senneville-sur-Fécamp (76).

Dans les années 1990-2000, j'ai également croisé des contemporains ayant parmi leurs prénoms Attila, Herménégild, Leif, Lô, Lô-Yann, Loup-Malo, Numa, Odon, Tancrede, Wandrille. Et des contemporaines ayant parmi leurs prénoms Arthuria, Cyrillette, Eléa, Godelive, Isaline, Joffrine, Mangine, Olinda, Phoebe-Fleur, Vaast, sans oublier, en dehors de la Normandie, des Canelle, Isbergue, Quiterie, Quitterie, Vartoufue.

RISQUES d'ERREURS GÉNÉALOGIQUES

Il existe des risques d'erreurs de filiation, liés notamment à de curieux cas d'homonymie.

[BERNIÈRES-LE-PATRY \(Calvados\)](#)

Le 23 janvier 1734, **MICHEL PRUNIER**, fils de Michel Prunier et Anne Quérueu, épouse **JEANNE QUÉRUEL**, fille de Thomas Quérueu et Suzanne Fréné.

Le 29 janvier 1760, **MICHEL PRUNIER**, fils de Michel Prunier et Jeanne Quérueu, mariés ci-dessus, épouse **JEANNE QUÉRUEL**, fille de Charles Quérueu et Madeleine Delalande.

[BERNIÈRES-LE-PATRY et MAISONCELLES-LA-JOURDAN \(Calvados\)](#)

Le 22 février 1727 à Bernières-le-Patry, **JEAN LENORMAND**, fils de Julien Lenormand et Suzanne Prestavoine, épouse **MADELEINE DURAND**, fille de Guillaume Durand et Hélène Foucault.

Vers 1731, **JEAN LENORMAND**, fils de Jacques Lenormand et Élisabeth Dubourg, de Maisoncelles-la-Jourdan, épouse **MADELEINE DURAND**, fille de Jean Durand et Catherine Lefebvre, de Truttemer-le-Grand.

[CLAIREFOUGÈRE \(Orne\)](#)

Le 30 octobre 1723, **NICOLAS HÉROULT**, fils de Georges Héroult et Jeanne Larcher, épouse **MARIE DUPONT**, fille de David Dupont et Suzanne Lecornu.

Veuf en avril 1725, le même **NICOLAS HÉROULT** se remarie le 15 novembre 1725 avec une autre **MARIE DUPONT**, fille de François Dupont et Marie Toupy.

[CLAIREFOUGÈRE & SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\)](#)

Le 10 janvier 1775 à Clairefougère, **LOUIS CHANU**, fils de Germain Chanu et Jeanne Pringault, épouse **ANNE HEUDE**, fille de Jean-Baptiste Heude et Françoise Lemoine, de Bernières-le-Patry.

Le 23 novembre 1796 à Saint-Quentin-les-Chardonnets, **LOUIS CHANU**, fils de Jean Chanu et Madelaine Anger, de Bernières-le-Patry, épouse **ANNE HEUDE**, fille de Pierre Heude et Madelaine Lepetit.

[FRÊNES et MONTSECRET \(Orne\)](#)

Le 28 janvier 1777 à Montsecret, **LOUIS BAZIN**, fils de Charles Bazin et Anne Lebatard, épouse **ANNE LECONTE**, fille de Charles Leconte et Madelaine Thouroude.

Le 6 février 1781 à Frênes, **LOUIS BAZIN**, fils de Jacques Bazin et Michelle Bazin, épouse **MARIE ANNE LECONTE**, fille de Robert Leconte et Marie Lucas.

FRÊNES et TINCHEBRAY (Orne), paroisse Saint-Pierre

Le 20 février 1759 à Frênes, **JULIEN DUFY**, fils de Jean Dufy et Marguerite Lâiné, de la paroisse Saint-Pierre de Tinchebray, épouse **MARGUERITE BRISOLIER**, fille de Pierre Brisolier et Marie Patard.

Le 13 février 1787, paroisse Saint-Pierre, **JULIEN DUFY**, fils de Guillaume Dufy et Françoise Buffard, épouse **MARGUERITE BRISOLIER**, fille de Jacques Brisolier et Jeanne Françoise Lair.

LA LANDE VAUMONT (Calvados)

MICHEL ANGER a épousé **JEANNE BOYVIN** le 25 janvier 1622.

Un autre couple du même nom s'est marié le 24 février 1629.

LANDISACQ (Orne)

Le 4 février 1744, **JEAN AUBINE**, fils de Jean Aubine et Catherine Carré, épouse **MARGUERITE AVICE**, fille de Guillaume Avice et Marguerite Auvray. Elle est décédée le 19 mars 1759, et Jean Aubine s'est remarié le 11 septembre de la même année avec Marie Desramé.

Le 28 novembre 1747, **JEAN AUBINE**, fils de Michel Aubine et Jacqueline Rabache, épouse **MARGUERITE AVICE**, fille de Gabriel Avice et Françoise Vaubailon.

LARCHAMP (Orne)

Le 19 mai 1742, **JEAN BOUVET**, fils de François Bouvet et Marie Poupion, de Larchamp, épouse **MARIE HERGAULT**, fille d'Emond Hergault et Anne Lecompaillon.

Le 3 octobre 1747, **JEAN BOUVET**, fils de Jean Bouvet et Françoise Droulon, de Lonlay-L'Abbaye, épouse **MARIE HERGAULT**, fille de Pierre Hergault et Julienne Anger.

LE MÉNIL-CIBOULT (Orne) et TRUTTEMER-LE-GRAND (Calvados)

Le 22 avril 1747 au Ménil-Ciboult, **JEAN PIQUE**, fils de Thomas Pique et Perrine Renault, épouse **JEANNE VIEL**, fille de Thomas Viel et Jeanne Salles, de Maisoncelles-la-Jourdan. Ils ont eu au moins 6 enfants: Charles François, Marie Anne, Anne, Marguerite, Jeanne Madelaine, Marie Madelaine.

Le 2 septembre 1758 à Truttemer-le-Grand, **JEAN PIQUE**, fils de Jean Pique et Anne Renault, du Ménil-Ciboult, épouse **JEANNE LEVIEL**, fille d'Antoine Leviel et Renée Laumonier. Cette Jeanne Leviel est décédée 8 mois plus tard, le 25 mai 1759 au Ménil-Ciboult à 22 ans, sans avoir eu d'enfant. Jean Pique s'est alors remarié le 16 février 1762 au Ménil-Ciboult avec Jeanne Lemonnier.

MONTSECRET (Orne)

Le 6 septembre 1750, **GABRIEL LECORNU**, fils de Guillaume Lecornu et Avoye Mérouse, épouse **ANNE PIGAULT**, fille de Nicolas Pigault et Madelaine Leconte.

Le 26 février 1759, **GABRIEL LECORNU**, fils de Pierre Lecornu et Marguerite Lecornu, épouse **ANNE PIGAULT**, fille de Michel Pigault et Marie Forget.

[RULLY & VASSY \(Calvados\)](#)

Le 25 novembre 1734 à Rully, **MICHEL VAUBRUN**, fils de Jacques Vaubrun et Françoise Gosselin, épouse **JEANNE BONNESŒUR**, fille de Jean Bonnesœur et Marguerite Heudes.

Le 28 septembre 1741 à Vassy, **MICHEL VAUBRUN**, fils de Michel Vaubrun et Marie Morel, épouse **ANNE BONNESŒUR**, fille de Jacques Bonnesœur et Marie Surbled.

Le 1 février 1758 à Rully, **MICHEL VAUBRUN**, fils de Jean Vaubrun et Damienne Guillouet, épouse **ANNE BONNESŒUR**, fille de Pierre Bonnesœur et Marie Cailly.

[SAINT-CORNIER-DES-LANDES \(Orne\)](#)

Vers 1713, **ANDRÉ PATRY** épouse **MARIE PATRY**.

Le 7 janvier 1745, **ANDRÉ PATRY**, fils de Jean Patry et Marie Houel, épouse **MARIE PATRY**, fille de Jacques Patry et Jeanne Baptiste Lepatissier.

Le 8 juin 1754, **ANDRÉ PATRY**, fils de Robert Patry et Jeanne Lelièvre, épouse **MARIE PATRY**, fille de Jacques Patry et Jeanne Angué.

[SAINT-JEAN-DES-BOIS \(Orne\)](#)

Le 12 février 1756, **MICHEL MOULIN**, fils de Jean Moulin et Suzanne Buffard, épouse **FRANÇOISE MOULIN**, fille d'Adrien Moulin et Jacqueline Maucorps.

Le 7 février 1771, **MICHEL MOULIN**, fils de Jean Moulin et Jeanne Laurent, épouse **FRANÇOISE MONLIEN**, fille de Jacques Monlien et Françoise Hamon.

[SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS \(Orne\)](#)

Le 27 janvier 1750, **JACQUES LÉVÊQUE**, fils de Denis Lévêque et Marie Heude, épouse **CATHERINE DESLANDES**, fille de Jean Deslandes et Jacqueline Patard.

Le 30 janvier 1779, **JACQUES LÉVÊQUE**, fils de Julien Lévêque et Marie Cailly, épouse **CATHERINE DESLANDES**, fille de Jean-Baptiste Deslandes et Marguerite Lecoq.

Étienne Foucault (1799-1870), époux de Marie Jacqueline Lelièvre, était propriétaire à la Foucaudière. Dans son acte de mariage en 1823, il est dit fils d'Étienne Foucault et Anne Lecoq. Dans son acte de décès en 1870, beaucoup plus tard donc, il est dit fils de Julien Foucault et Anne Masson.

Dans de tels cas, il faut faire confiance à l'acte le plus ancien, à une époque où les parents peuvent encore être en vie.

TINCHEBRAY (Orne)

Le 5 août 1692, paroisse Saint-Pierre, **GABRIEL LELIÈVRE** épouse **MARIE NIOBÉ**.

Le 8 janvier 1718, paroisse Notre-Dame, **GABRIEL LELIÈVRE**, fils de Raoult Lelièvre et Catherine Coutance, épouse **MARIE NIOBÉ**, fille de Robert Niobé et Julienne Frémont.

TINCHEBRAY (Orne), paroisse Notre-Dame

Le 24 novembre 1695, paroisse Notre-Dame, **JACQUES LECONTE**, fils de Barnabé Leconte et Marie Patard, épouse **MARIE ONFRAY**, fille de Pierre Onfray et Marthe Ha...

Veuf le 20 janvier 1699, le même **JACQUES LECONTE** se remarie le 12 septembre 1699, paroisse Notre-Dame, avec **MARIE ANFRAY**, fille de Julien Anfray et Marie Hardouin.

Dans les registres de cette époque, il n'est pas rare qu'un même nom soit différemment orthographié Anfray, Onfray ou Onfroy. Il convient donc d'être prudent.

VASSY (Calvados), 1^e portion

Le 3 octobre 1669, **NOËL TIRARD** épouse **JEANNE JULIENNE**.

Le 11 février 1679, un autre **NOËL TIRARD** épouse une autre **JEANNE JULIENNE**.

VASSY (Calvados)

Le 14 août 1680, **JEAN VAUTIER**, fils de Julien Vautier et Anne Tirard, épouse **MARIE TIRARD**, fille de Julien Tirard et Jacqueline Prestavoine.

Le 9 juillet 1685, **JEAN VAUTIER**, fils de Mathurin Vautier, épouse **MARIE TIRARD**, fille de Bertrand Tirard.

VENGEONS (Manche)

Le 13 septembre 1696, **JEAN-BAPTISTE PATARD** épouse **MARIE TEMPLER**.

Le 20 février 1708, **JEAN-BAPTISTE PATARD**, fils de Jean Patard et Noëlle Lenormand, épouse **MARIE TEMPLER**, fille de Christophe Templer et Jeanne Baschet.

VISSOIX (Calvados)

En juin 1664, **HENRY CHAVENTRÉ**, fils de Nicolas Chaventré et Guillemine Leteinturier, épouse **JEANNE BRÉARD**, fille de Guillaume Bréard et Perrine Martin.

Le 24 novembre 1667, **HENRY CHAVENTRÉ**, fils de Jean Chaventré et Marie Lecoq, épouse **JEANNE**

BRÉARD, fille de Clément Bréard et Jeanne Lebourguignon.

Marie Duchemin a épousé Jean Lecoq en 1770, puis veuve, s'est remariée avec Jacques Chaventré en 1776. Dans ces deux actes, elle est dite fille de Michel Duchemin et Jeanne Leteinturier. En septembre 1830, son acte de décès la dit fille d'un autre couple. Dans de tels cas, je fais plutôt confiance à l'acte le plus ancien, à une époque où les parents peuvent encore être en vie.

LES SURNOMS d'AUTREFOIS

Autrefois, les surnoms étaient fort nombreux et remplaçaient bien souvent les noms dans les conversations et les désignations orales. Il est rare d'en découvrir dans les vieux textes, mais avec de la patience, on en découvre tout de même quelques uns. J'ai choisi d'exclure ici les traditionnels surnoms liés aux seuries ou aux villages, pour ne présenter que les plus curieux.

Le 11 juillet 1649, l'inventaire des contrats de rente du Trésor de l'église de **Saint-Christophe-de-Chaulieu** (Orne), disponible sur ce site, mentionne **Grégoire Boisle** dit **Abricot**.

Un acte du 24 juillet 1779 des registres paroissiaux de **Moncy** (Orne) mentionne **Jacques Désert** dit **Balue**.

Jean Pringault surnommé **Basset**, âgé d'environ 45 ans, mourut le 1 mai 1666 à Notre-Dame de **Tinchebray** (Orne). Il fut inhumé le lendemain dans le cimetière.

Le 6 juin 1709 a lieu à **Viessoix** (Calvados) l'inhumation de Jacqueline Raoult, veuve de **Guillaume Breard** dit **Bocage**.

Le 1 août 1710 à **Viessoix** (Calvados) a lieu l'inhumation d'Anne Secard, morte la veille, veuve de **Guillaume Letainturier** dit **Brindamour**.

Jean Chardine, de **Bernières-le-Patry** (Calvados), né vers 1755, était surnommé **le Cardinal**. Serait-ce un sobriquet dû au fait que sa mère s'appelait Françoise Lemoine?

Dans un acte du 27 novembre 1788 des registres paroissiaux de **Moncy** (Orne), est cité **Michel Poupinel** dit **le Chevalier**.

Anthoine Hubert surnommé **Corne de lievre** est inhumé le 20 février 1662 à **Viessoix** (Calvados). Peut-il y avoir un rapport avec la Croix au Lièvre, érigée en 1618?

Le 2 février 1659, **Pierre Besnard** dit **Fueille Morte** fait baptiser son fils Sébastien à **Vaudry** (Calvados).

Guillaume Leroy fils Jean, surnommé **Grandmaison**, est inhumé le 27 mars 1704 à **Viessoix** (Calvados).

Le 1^{er} janvier 1791, à Notre-Dame de **Tinchebray** (Orne), est décédée Jeanne Foucault, épouse de **Jean Le Bot** dit **Laborde**.

Pierre Lefranc dit **Lafleur** est témoin le 25 février 1721 à un mariage à **Ger** (Manche).

Pierre Auvray dit **Leprince** est inhumé le 28 juillet 1760 à **Burcy** (Calvados).

Jules Olivier (1857-1937), marchand de bestiaux à **Condé-sur-Noireau** (Calvados), était surnommé **Lesmoulin**.

Nicolas Duchâtellier, dit **la Liberté**, soldat invalide, et son épouse Marie Marguerite Anger sont parents de Louis François Duchâtellier le 31 août 1766 à Notre-Dame de **Tinchebray** (Orne).

Jean Lemasurier surnommé **Main Hardie** avait épousé Marie Besnard, dont il eut Madelaine, baptisée le 29 février 1664 à Notre-Dame de **Tinchebray** (Orne).

Thomas Pernelle, de **Lonlay-l'Abbaye** (Orne), était surnommé **Major**. Il est présent au mariage de Marie Jeanne Andrée Pernelle le 20 janvier 1780 à Notre-Dame de Tinchebray (Orne).

Le 27 janvier 1773, à Notre-Dame de **Tinchebray** (Orne), est décédé Michel Pique dit **Picard**, âgé de 54 ans. C'était un ancien sergent de milice.

François Heslier dit **Querville** mourut le 8 janvier 1660 à Notre-Dame de **Tinchebray** (Orne), et fut inhumé le lendemain.

Jacques Duchastellier la Rose, 83 ans ou environ, mourut le 6 mars 1702 et fut inhumé le lendemain à **Montsecret** (Orne).

Jacques Guillouet la Rose avait épousé Marie Quer..., inhumée à 43 ans le 12 novembre 1740 à Saint-Pierre de **Tinchebray** (Orne).

Nicolas Lelièvre dit **Rosinolet** mourut le 13 janvier 1660 à Notre-Dame de **Tinchebray** (Orne), et fut inhumé le lendemain dans le bas de l'église.

Pierre Julien Lelièvre, né en octobre 1780, était cloutier au village de la Dépoiserie à **Yvrandes** (Orne), avant de devenir mendiant. Surnommé **Turbin**, il épousa Anne Julienne Lelièvre le 12 janvier 1809 à Yvrandes. Dans les actes, celle-ci est parfois surnommée Victoire Française.

Marie Duchemin, femme de Guillaume Leroy dit le **Venot**, du village de la Ritière, est inhumée le 14 février 1711 à **Viessoix** (Calvados).

Edmond Jeansonnie (1920-1994), agent d'assurances et facteur à **Bernières-le-Patry** (Calvados), était surnommé dans sa jeunesse **Vingt-Ecus**, comme son père et ses oncles avant lui. En effet, le grand-père tenait en 1900 un café dans le bourg de la proche commune de Truttemer-le-Grand, café nommé tout simplement Vingt-Ecus. Il semblerait qu'il s'agisse à l'origine du prix d'acquisition de ce café.

Début 2012, M. André Patard, de Rully, né en 1922, se souvient de quelques surnoms d'autrefois mais en ignore l'origine: sa famille, les Patard, était surnommée **Laborde**. Les Briard et Heudes étaient surnommés **Carabau**, qui est peut-être une déformation patoisante de "char à boeufs", alors que les Bonnesœur étaient appelés **Cavignac**. Peut-être est-ce dû au fait qu'autrefois cette famille, alors à Saint-Quentin-les-Chardonnetts, vendait régulièrement son cidre à Flers. Les Piel, de Bernières-le-Patry, de la famille d'Octave Piel mort en 1944, étaient surnommés **Lemoine**. Ainsi surnommait-on son épouse "la mère Moine". Roger Lelièvre, de Tinchebray, né en 1934, se rappelle qu'un Lelièvre de Tinchebray, non parent avec lui et qui a

des descendants à Chanu, était surnommé **Berrier**.

Daniel Letellier, du Hamel Collet à Bernières-le-Patry, était surnommé **Saint-Jean**, comme son père avant lui. Au début du XX^e siècle, Victor Chanu était appelé **le Capitaine**. André Lelièvre était surnommé **le P'tit Cart'ret**, alors que les Lelièvre du Jajolet à Saint-Quentin-les-Chardonnets étaient appelés **Chapelot**. Les Lecocq, de Neuville, alliés aux Bonnesoeur de Bernières, étaient appelés **Les Bas Bourgs**.

DES EXILÉS

Plus on remonte les registres, et plus on pourrait penser que les gens autrefois ne bougeaient jamais. Ce n'est pas toujours vrai, notamment dans les villes, petites ou grandes. On peut ainsi se référer à la page des actes curieux de l'Orne, où l'on trouve par exemple la présence de quelques étrangers à Tinchebray au XVII^e siècle. Par ailleurs, de nombreux habitants du Bocage Virois sont partis s'installer loin de chez eux, notamment en Seine-Maritime. Voici d'autres exemples d'exilés qui firent souche :

Lucille "Octavie" **Aubert**, née à **Montsecret** (Orne) le 20 juillet 1846, était la fille de Aimé "Honoré" Aubert, maréchal-ferrant, et de Lucille Aimée Lebarbé. Elle devint lingère à Paris, où elle eut un fils en 1869 avec Martin Junck, tailleur allemand né en 1844 à Göllheim (Rhénanie-Westphalie). En raison du contexte de la guerre franco-allemande de 1870, il a dû leur être impossible de rester en France, et sans doute aussi de s'établir en Allemagne. Ceci explique sans doute le choix de la Belgique, alors pays neutre, comme patrie d'accueil. Ils se marièrent le 15 juin 1872 à **Molenbeek-Saint-Jean**, tout près de Bruxelles. Martin et Octavie y vécurent et eurent 5 fils. Octavie est décédée le 7 décembre 1929 à Schaerbeek.

Albert "Fernand" **Courteil**, né en 1890 à **Saint-Cornier-des-Landes** (Orne), connu Jeanne Lucie "Marcelle" Pétin, née en 1898 à **Saint-Amé** (Vosges), lors de la première guerre mondiale. Ils se marièrent en 1920 à Saint-Amé et s'établirent cultivateurs à **Tinchebray** (Orne). Dans les années 2000, leurs enfants et petits-enfants vivent toujours dans les environs de Tinchebray.

Thomas **Dupont** et Laurence Veniard, de **Saint-Sauveur-de-Chaulieu** (Manche), ont eu trois fils: Jean, Guillaume et Roch. Roch, colporteur, est venu en Bretagne vers 1650. Il a épousé Michelle Chastaud de **Ponchâteau** (Loire-Atlantique), veuve de Michel Pitot, originaire de **Tinchebray** (Orne) et fils de Robert Pitot et de Laurence Veniard. Roch est devenu mercier, puis s'est établi à **Campbon** (Loire-Atlantique), où il a eu sa descendance. Son frère Jean, quincaillier, a épousé Nicole Pitot à **Redon** (Ille-et-Vilaine), où il est décédé sans enfant en 1686. Leur frère Guillaume, marchand à Redon, est mort célibataire à Campbon en 1669.

Barthélémy **Jaheu**, marchand sellier originaire de **Casteljaloux** (Lot-et-Garonne), vint s'établir à **Tinchebray** (Orne), à 700 km de chez lui. Il s'y maria en 1690 et eut une nombreuse descendance.

L'ancêtre des **Lamy** de **Sourdeval** (Manche) était originaire de la région de L'Aigle (Orne), qu'il a quittée au XVI^e siècle.

Michel François **Launay**, né en 1823 à **Saint-Georges-sur-Erve** (Mayenne), épousa Julie Louise Besnier en 1847 à **Bernières-le-Patry** (Calvados). Il s'y est établi et a eu une descendance, dont certains membres portent toujours son nom.

Théodorine Virginie **Maunoury**, née le 2 mai 1875 à **Tinchebray** (Orne), était à la fin du XIX^e siècle cuisinière à Paris chez un riche propriétaire. Le 4 octobre 1895 à Paris, elle épousa le cocher de la maison, Alphonse Gustave Louis Joseph de Saint-Léger, né le 22 août 1871 à **Mont-Saint-Eloi** (Pas-de-Calais). Ils eurent alors 2 enfants à Paris et s'établirent vers 1903 cultivateurs à Tinchebray, où ils eurent 3 autres enfants et une descendance qui a notamment donné un maire à la ville de Tinchebray.

Charles **Pitot**, de la famille des sieurs de la Beaujardière, est né vers 1673 à **Tinchebray** (Orne), où sa

famille était implantée de très longue date. On y trouve encore un lieudit la Pitoterie. Notaire royal, il s'établit à **Saint-Malo** (Ille-et-Vilaine), où il mourut en 1762. Sa fille Françoise, née à Saint-Malo, épousa Robert Surcouf: ce sont les grands-parents du célèbre corsaire Robert Surcouf (1773-1827). D'autres Pitot de Tinchebray ont donné naissance à la branche étrangère - allemande je crois - des Pitot de la Baujardière. Cette branche existe encore de nos jours.

Ils ont quitté la région de Tinchebray pour la Seine-Maritime ou l'Eure voici deux siècles :

Thomas Antoine **Chaventré**, peigneur de lin, né le 17 janvier 1776 à **Truttemer-le-Petit**, a épousé Marie Anne Lethuillier le 3 janvier 1803 à **Fécamp**. Ils y ont eu 11 enfants, et c'est ainsi que les Chaventré sont désormais plus nombreux en Seine-Maritime que dans le Calvados. Son cousin germain François Chaventré, aussi peigneur de lin, né le 16 novembre 1775 à Bernières-le-Patry, a épousé Marie Catherine Julie Delalandre le 27 août 1801 à Grainville-la-Teinturière.

François **Désert**, né le 8 octobre 1788 à **Cerisy-Belle-Etoile**, était journalier. Fils de Jean Désert et Françoise Blais, il épouse Marie Pélagie Vallée le 10 mars 1813 à **Greuville**.

Jean-Baptiste **Lemonsu**, né le 12 octobre 1789 à Saint-Pierre de **Tinchebray**, a épousé Henriette Sérénée Leclerc le 12 décembre 1814 à **Greuville**. Il y est décédé le 13 juillet 1861.

François **Lenain**, né le 18 décembre 1726 à **Athis-de-l'Orne**, a épousé Marie Anne Heuzé le 15 juin 1754 à **Yvetot**.

Jean **Mogis**, sabotier, né le 25 mars 1763 à **Vassy**, a épousé Marie Françoise Petitton, de **Doudeville** au pays de Caux. Leur fils Félix Mathieu Maugy est né le 14 mai 1797 à **Berville**.

Guillaume Jean **Monlien**, né le 25 novembre 1802 à **Saint-Cornier-des-Landes**, a épousé Marie Mouette le 18 novembre 1828 à **Bouquetot**. Leur fille Henriette Clémentine Monlien est née le 4 mars 1835 à Bourg-Achard.

Louis Bernardin **Patard**, né le 19 février 1763 à **Vassy**, a épousé Marie Madeleine Courtois le 27 novembre 1787 à Honfleur. Leur fils Jean Dominique Patard a eu une descendance au **Havre**.

Louis François **Seguin**, né vers 1763 à **Cerisy-Belle-Etoile**, a épousé Marie Anne Marguerite Bertin le 9 novembre 1789 à **Criquetot-sur-Ouville**. Il est décédé le 31 octobre 1824 à **Yvecrique**.

Jean-Baptiste **Surbled**, né le 22 septembre 1795 à Truttemer-le-Grand, a épousé Anne Prudence Elisabeth Quesnel le 20 juillet 1819 à **Veauville-les-Baons**. Leur fille Céline Léonie Surbled est née le 10 septembre 1833 à **Hautot-Saint-Sulpice**.

Jacques Julien **Yver**, né vers 1770 à **Saint-Cornier-des-Landes**, était le fils de Jean Yver et Marie Patry. Il épousa Marie Carpentier à **Mannevillette**, où il s'installa.

"Tu auras peine à trouver une seule terre qui soit jusqu'à maintenant habitée par sa population d'origine: ce ne sont que métissages et greffes successives. Les populations se sont succédé les unes aux autres ; tel a convoité ce que tel autre a dédaigné; tel fut chassé de l'endroit d'où il avait expulsé tel autre. Telle est la

volonté du destin : que rien ne bénéficie d'une Fortune éternellement stable" (Sénèque, Consolation à Helvia, ma mère).